



# AUBE GÉNÉALOGIE

Bulletin du Centre Généalogique de l'Aube

# CENTRE GÉNÉALOGIQUE DE L'AUBE

Archives de l'Aube 131 rue Etienne Pédron 10000 TROYES

Association loi 1901, déclarée à la Préfecture de l'Aube  
le 2 Mai 1989, J.O. du 30 Mai 1989.  
N°SIRET 377 704 770 00017 Code APE 913E

## Tarif 2002

(année civile : du 1/1/2002 au 31/12/2002)

### Adhérents : abonnement à tarif préférentiel

Cotisation individuelle\* : 31€ 203,35 F  
\* L'abonnement de 22€ est compris dans ce total.

Cotisation couple : 40€ 262,39F  
y compris un abonnement de 22 €

Pour l'étranger, nous consulter.

### Non-adhérents : abonnement seulement à tarif normal

Abonnement (tarif normal) : 39€ 255,82F  
Achat au numéro, franco : 10€ 65,60F  
Achat au numéro, au local : 9€ 59,04F

### Répertoire des Familles Etudiées

au local : 16€  
franco : 17,5€

L'abonnement seul ne permet pas de participer aux activités de l'association ni d'acquies ses travaux.

## SOMMAIRE

### AUBE GÉNÉALOGIE N° 21 (1<sup>er</sup> trimestre 2002)

Editorial, par Simone BUISSON .....	
Vie de l'Association :	
Informations diverses .....	2-4, 13
Nouveaux adhérents .....	3
Glanes.....	4, 13,
Dossier :	
La fabrication des tuiles .....	5-9, 13
Communications :	
Les Anciens Marchés de Troyes.....	10-13
Les Protestants à Gyé et environs.....	23-25
A propos de	
Le Trésor de la Cathédrale de Troyes.....	14
Les quartiers de Léonie Aviat.....	20-22
Les Communes auboises :	
Les paroisses de Troyes.....	15-19
Le coin des poètes .....	22
Généalogie de Mme Geuens (1).....	25-30
Nos personnages célèbres :	
Victor Hugo à Troyes .....	31-32
Le Fil conducteur :	
Les Institutions de la France.....	33
Questions .....	34-37
Réponses .....	38-40

## EDITORIAL



*Le printemps est de retour et déjà, dans les jardins, on s'affaire. Les généalogistes, véritables jardiniers de l'histoire aussi : fouillant, piochant, défrichant, tentant ainsi de mettre au jour les racines géantes des arbres centenaires qui les contempleront du haut de leurs branches comme pour leur dire : "Merci, j'étais là bien avant toi et grâce à ton labeur, je ne sombrerai pas dans l'oubli".*

*Ce travail de fourmi accompli par les adhérents du Centre Généalogique de l'Aube a déjà permis, entre autres tâches, de répertorier quelques 1.200.000 actes du XVIII<sup>ème</sup> siècle et je voudrais remercier tous les bénévoles qui oeuvrent continuellement pour apporter une réponse à vos recherches.*

*Mais, pour extraire toutes ces racines, quelques jardiniers ne suffisent pas ; il en faut beaucoup et cela suppose des effectifs de plus en plus nombreux et une entraide efficace pour que tous puissent recueillir les fruits de leur travail. Ainsi, l'idéal serait que tous les jardiniers puissent travailler ensemble et qu'il n'y en ait pas certains qui travaillent et d'autres qui en recueillent les fruits.*

*Nos jardiniers ont besoin de main d'œuvre supplémentaire pour pouvoir défricher encore plus vite et apporter ainsi encore plus de services aux autres.*

*Adhérer au Centre Généalogique de l'Aube, ce n'est pas forcément chercher les réponses à ses questions, c'est également apporter les réponses aux questions des autres adhérents. Aussi nous avons besoin de main d'œuvre pour entamer le répertoire des actes du XIX<sup>ème</sup> siècle ou des années avant 1700.*

*Vous pouvez tous nous aider. Il ne s'agit pas de travailler à temps complet pour le Centre mais de donner quelques heures au service de tous, de rendre aux autres le plaisir que vous a procuré la découverte facilitée de certains de vos ancêtres.*

(suite p.2)

Bulletin du Centre Généalogique de l'Aube  
Publication trimestrielle éditée par le Centre Généalogique de l'Aube  
Responsable de publication : Simone BUISSON  
34 rue du Relais 10800 LES BORDES AUMONT  
Imprimeur : PATON 03 25 78 34 49  
Dépôt légal : 1<sup>er</sup> trimestre 2002  
Tirage 550 exemplaires-ISSN 1277-1058

# VIE DE L'ASSOCIATION

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

### BUREAU

#### PRÉSIDENTS D'HONNEUR :

M. Jean-Pierre BERTHIER (A35)  
M. Maurice LHOMME (A690)

#### PRÉSIDENTE :

Mme Simone BUISSON (A1304)

#### VICE-PRÉSIDENTS:

Mme Josiane MORNAT (A1525)  
M. Georges-Henri MENUUEL (A624)  
M. Michel MOREAU (A1227)

#### SECRÉTAIRE

#### RESPONSABLE COURRIER :

Mme Colette THOMMELIN-PROMPT (A1543)

#### SECRÉTAIRE-ADJOINTE:

#### RESPONSABLE QUESTIONS-REPNSES :

Mme Marie-France FEVRE (A553)

#### TRÉSORIER:

M. Jocelyn DOREZ (A1089)

#### TRÉSORIÈRE-ADJOINTE:

Mme Micheline GAUTHIER (A1661)

#### RESPONSABLE BIBLIOTHÈQUE :

Mme Micheline MOREAU (A1228)

#### RESPONSABLES INFORMATIQUE:

M. Jean BRIET (A1225)  
M. Marcel PAULIN (A771)

#### RÉDACTION REVUE :

##### *Articles, rubriques*

Mme Marie-France SOLIGNAC (A853)

##### *Cousinages, généalogies*

Mme Monique PAULET (A1516)

#### ADMINISTRATEURS

M. Lucien CARREAU (A208)  
M. Robert CASSEMICHE (A835)  
M. Fernand COUPE (A 1862)  
M. Gérard DEBREUVE (A1338)  
Mr Jack JOANNES (A1303)  
Mr Patrick RIDEY (A1101)

*Nous allons dénombrer cette année 500 adhérents. Parmi vous, 180 auboisi dont 56 troyens. Si chaque adhérent auboisi apportait l'équivalent d'une demi-heure par semaine de travail pour le Centre, imaginez tous ces actes répertoriés, toutes ces réponses apportées aux questions des autres adhérents, toutes ces saisies faites et tout le rayonnement de notre Centre. Je précise que les adhérents extérieurs au département peuvent également apporter leur pierre à l'édifice par leur travaux de saisie ou de recherches.*

*Puisque nous sommes tous cousins, ayons à cœur de travailler tous en famille pour le bien de tous et surtout la convivialité et le rayonnement de notre centre.*

*Merci d'avance à tous.*

*Simone Buisson*

## PERMANENCES

Une permanence est assurée le jeudi et le vendredi après-midi sauf au mois d'août, de 14h à 17h, aux Archives Départementales. Se renseigner sur place.

## BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque du CG10 se trouve aux Archives Départementales de l'Aube. Les revues et livres peuvent être empruntés par tous nos adhérents. Permanence le mardi après-midi de 14h30 à 17h.

## REVUE

### Notre revue a besoin de vous !

Envoyez-nous vos quartiers, cousinages, répertoires des patronymes étudiés, livres de famille, histoires locales, faits divers, etc... **N'oubliez pas, le cas échéant, d'indiquer vos sources, votre bibliographie.** Les articles sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs. Les documents peuvent être envoyés sur disquette sous la forme de fichiers PUBLISHER (.PUB), WORKS (WPS ou WKS), WORD (.doc), tableaux sous WORKS ou EXCEL, accompagnée d'un support papier portant le nom du fichier correspondant à chaque article ainsi que votre nom et votre numéro d'adhérent. Cela nous permet de visualiser plus rapidement et de classer vos communications. **Mais si vous n'êtes pas informatisés, faites-nous parvenir vos articles, dactylographiés de préférence (photocopies de bonne qualité).** Pensez à écrire tout nom propre en capitales. **Soyez aimables d'utiliser des polices de caractères standard (Times New Roman, Courier, par exemple) et d'éviter les caractères fantaisies et italiques pour faciliter la reconnaissance de caractères.**

Ne soyez pas déçus de ne pas voir paraître immédiatement vos envois : nous devons équilibrer les thèmes des rubriques et tenir compte de la mise en page. Vos sujets sont à envoyer **uniquement au siège**, 131 rue Etienne Pédron, 10000 TROYES.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre aide.



## Quartiers et Généalogies

Madame Monique Paulet vous remercie d'avoir l'amabilité de ne pas envoyer vos généalogies sous forme de tableaux mais sous forme de texte afin de faciliter leur mise en page.

## NOUVEAUX ADHÉRENTS

2017 Monsieur Cedric DELTHEIL

58 rue de la République  
78100 St GERMAIN EN LAYE

2018 Monsieur Michel André ROCHE

18 chemin de Préconil  
83120 SAINTE MAXIME

2019 Madame Bernadette PETIT

2 avenue du Maréchal Leclerc  
10120 ST ANDRE LES VERGERS

2020 Madame Ginette LOISEAU

14 rue Charles Delaunay  
10000 TROYES

2021 Monsieur André GAUDY

18 rue du Chauffour  
10700 ARCIS SUR AUBE

2022 Madame Jacqueline GAUDY

18 rue du Chauffour  
10700 ARCIS SUR AUBE

2023 Madame Geneviève RINCENT

30 rue Largentier  
10000 TROYES

2024 Madame Nelly HARDY

11 rue Bartholdi  
10120 ST ANDRE LES VERGERS

2025 Madame Bernadette MAGNIEN

21 rue de Baubigny  
93460 GOURNAY SUR MARNE

2026 Madame Monique PAGEOT

2 rue Daniel FERRY  
77177 BROU SUR CHANTEREINE

2027 Monsieur Luc RONCHI

51 avenue de Cavaro  
44380 PORNICHE

2028 Madame Line BUON

1 rue de Lieuvain  
76130 MONT SAINT AGNAN

2029 Madame Marie France LABREVOIS

29 avenue du général LECLERC  
95480 PIERRELAYE

2030 Madame Yvonne SOLER

rue Jules Fromont  
10190 ESTISSAC

2031 Monsieur Jean Louis TISSOT

34 rue des Vignes  
21800 QUETIGNY

2032 Monsieur Jean Yves ROUSSIN

115 avenue de Paris  
78000 VERSAILLES

2033 Madame Nathalie DEBREUX

12 rue des Frères Dessains  
02100 SAINT QUENTIN

2034 Madame Danielle GANNE

597 rue du Bas de la Vigne  
76500 LA LONDE

2035 Madame Claudine BRUN

65 rue Raymond Poincaré  
10000 TROYES

2036 Madame Simone FORTINI

rue du Saint Père  
10200 BAROVILLE

2037 Monsieur Maurice VITTEL

4 rue de la Ville Bougnault  
22000 SAINT BRIEUC

2038 Monsieur Marc DUPUIDS

35 route des Christophe  
28260 SOREL MOUSSEL

2039 Madame Corinne PRIEUR

21 rue des Tilleuls  
10100 OSSEY LES TROIS MAISONS

2040 Madame Madeleine ROBIN

62 rue du docteur Guionis  
92500 RUEIL MALMAISON

### ERRATA

1279 Monsieur Patrick REGNAULT DE  
BEAUCARON

15 bis avenue (et non rue) Beaucour  
75008 PARIS

1996 Monsieur Sylvain COLAS (et non COLLAS)

13 rue Thérèse  
75001 PARIS

### **Changement du lieu et de l'heure de nos réunions mensuelles**

Désormais, nos réunions ont lieu à la  
Maison des Associations  
63 avenue Pasteur 10000 TROYES  
Salle 101 / 1er étage  
de 14 h à 17 h 30

# NOUVEAU

## LOCALISATION DE PATRONYMES AU XVIIIÈME SIÈCLE

*Vous souhaitez localiser un patronyme ou vous recherchez une personne dans l'Aube ?*

**Une recherche informatique à partir de la table globale des mariages peut vous aider.**

Il suffit d'adresser au Secrétariat une demande écrite en précisant clairement l'orthographe du patronyme recherché, accompagnée d'une enveloppe timbrée à 3F (0,46€)

- \* R1 -recherche par personne:  
NOM et prénom
- \* R2 -recherche d'un patronyme:  
NOM uniquement

Indiquez aussi sur quelles variantes (pas plus de deux ou trois) vous souhaitez faire porter la recherche. Vous obtiendrez la liste informatisée des mariages.

**TARIF :** Comme il est impossible de savoir à l'avance combien de feuilles comportera la liste, la commande fera l'objet d'un "DEVIS". **Le tarif forfaitaire d'une feuille a été fixé par le C.A. à 1€.** Dès réception du règlement, nous vous adresserons les listes informatisées.

Ensuite, vous pourrez toujours obtenir les tables des mariages du 18e siècle avec filiation, pour vous permettre de compléter vos recherches (voir tarif catalogue.)

## CALENDRIER DES COMMUNICATIONS 2002

samedi 11 mai 2002

L'école de St André, de la Révolution à Jules  
Ferry, par Mireille Geuens

samedi 8 juin 2002

Georges Bourgin, par Marie-France Solignac

## RELEVÉ PAR NOS MEMBRES

*C'est dans les registres paroissiaux déposés en mairie de Vaucogne (canton de Ramerupt), que l'on trouve cet acte où le problème du baptême et de l'inhumation d'un enfant mort-né conduit à des situations... surprenantes.*

Le 7e Juillet 1755

Par devant Me Antoine VINCENT, prêtre curé de Vaucogne et Morembert et Me Jean COLLOT, procureur fiscal audit Morembert, (veuf de Marie GIRARDOT, xx Marie DAULNAY), furent présents en leurs personnes,

-Louis DORE, laboureur dem. à Dommartin le Coq annexe de Jasseines, (époux de Jeanne VENON)

-Jeanne POTAGE, veuve de Jean HUOT, vivant laboureur à Rambécourt (Arrembécourt), dem. à Chavanges

-Louis BONNIN, laboureur dem. à Morembert, (époux de Anne DESBOUY)

-Nicolas HARIAT, (HARIOT) manouvrier dem. audit lieu

-Marguerite VARNIER, veuve de Nicolas SOULIER, ferrurier, dem. à Chavanges, lesquels ont déclaré avoir vu un enfant mort-né appartenant à Jacques MARET, manouvrier, et qui l'a réclamé, et Marie Marguerite BERTHELET, dem. à Courcelle annexe de la cure d'Yèvre, né le premier juillet, lequel enfant après avoir été mis en terre hors du cimetière dudit Morembert, à cause qu'il n'avait reçu le baptême, en a été tiré le jour d'hier, sans donner de mauvaise odeur, et ayant le visage assez coloré pour faire croire qu'il n'était pas tellement mort, ce qui aurait engagé quelques habitants d'envoyer chercher le sieur curé soussigné, pour voir s'il n'y aurait pas lieu de lui conférer le sacrement de baptême, lequel étant arrivé, n'avait pu le lui conférer ne donnant aucun signe sensible de vie; le dit sieur curé s'étant retiré, environ sur le minuit, ayant une lumière avec eux, ils auraient vu l'enfant ouvrir un peu l'oeil droit, et une sueur formée en goutte sur le front et qu'à ce signe de vie de la part de l'enfant la dite Jeanne POTAGE lui avait conféré le sacrement de baptême à cause de la présente nécessité, lesquels ont signé la présente déposition excepté Nicolas HARIAT, Marguerite VARNIER et Jeanne POTAGE qui ont déclaré ne savoir signer.

Et le dit enfant a été en conséquence inhumé dans le cimetière de Morembert en présence des personnes dénommées ci-dessus.

*N.B. Quelques précisions complémentaires ont été ajoutés à la transcription, elles sont mises entre parenthèses.*

*Georges-Henri Manuel (A624)*

# DOSSIER

## LA FABRICATION DES TUILES DANS LE PAYS D'OTHE

### LA FABRICATION

Une tuilerie pouvait fabriquer :

- des tuiles plates et faîtières,
- des briques pleines destinées à la réalisation de corniches, sommets de murs, de planchers (bardeaux, palessons), de voûtes et cintres (claveaux), etc.,
- des briques de four en terre réfractaire,
- des carreaux de revêtement de sol (carrés ou hexagonaux : les fameuses tomettes),
- des écoulements, etc.,
- divers produits spécifiques pouvant avoir été réalisés spécialement pour un client : briques pour ouverture devant recevoir un volet, coins, plaques, éléments de piliers, etc... (1)

### LES ETAPES DE LA FABRICATION

#### 1. L'extraction de la terre

La terre glaise était extraite d'octobre à avril, dans des trous creusés dans les terrains voisins. Ces excavations, souvent remplies d'eau, révèlent l'emplacement des tuileries disparues. Le travail, réalisé par les *casseux et hotteux*, se faisait à la pioche et à la pelle. La terre était remontée à l'aide de hottes, sur une échelle à trois montants permettant simultanément la montée et la descente. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, on recourut parfois pour l'extraction à un wagonnet tiré par un treuil. La terre, fréquemment entreposée sur place, en haut des "trous" était ensuite transportée à l'atelier dans des tombereaux. Auparavant, sous l'action de la pluie et du gel, l'argile se débarrassait des éléments étrangers (cailloux, silice...) qu'elle contient naturellement.

De la qualité de l'argile dépendait la qualité du produit fini : une argile pauvre en alumine donnait des briques peu réfractaires. Trop riches en sable, peu cuites ou comportant une proportion excessive d'argile blanche (kaolin), ces briques prenaient l'humidité et gelaient. (1)

On se contentait de choisir les veines les plus pures, car les couches d'argile étaient très variables. Une longue pratique révélait les dosages les mieux appropriés. (2)

#### 2. Préparation de la terre

L'argile était étalée pour qu'elle puisse sécher. Les mottes étaient ensuite cassées à l'aide de maillets à long manche, avant d'être vidées (*l'enfossage*) dans les fosses creusées près de l'atelier et remplies d'eau au tiers de leur hauteur. C'est la *mare* proche, parfois dallée de briques mal cuites ou présentant des défauts, qui fournissait l'eau. Suivant les tuileries, la terre était ainsi laissée à "*pourrir*" (*marjourir*) durant une nuit ou plusieurs mois, le plus souvent deux ou trois semaines, retournée de temps à autre à l'aide d'une pelle en bois, en hêtre, sur laquelle l'argile ne colle pas.

La terre était ensuite répartie dans des bassins proches et peu profonds. Les *marcheux, ou fousseux*, juchés sur une marche aménagée sur le bord de la fosse, piétinaient l'argile, pieds nus ou en sabots, la fouillaient et la battaient avec des bâtons. A l'aide d'une pelle en bois, l'argile ainsi malaxée était mise à "*ressuyer*" sur un socle légèrement en pente. Cette opération rendait la terre plus homogène et permettait de chasser les poches d'air. (1)

#### 3. Le moulage

C'est alors que le mouleur, le véritable spécialiste de l'équipe, prélevait ses pains d'argile pour en remplir des formes sans fond destinées à façonner les briques, tuiles, etc. La terre était tassée dans le cadre, placé sur une première palette en bois. La face supérieure était régularisée et lissée avec une seconde palette. Puis la brique était démoulée (tâche délicate) et confiée, toujours sur sa première palette, aux *porteur*.

Les années 1920 virent se généraliser l'emploi de la *mouleuse* mécanique. Pour son fonctionnement, il fallut souvent agrandir l'atelier. La réserve de bois et d'eau (jusqu'à 900 litres par jour) nécessaire à son alimentation, était gérée par le maître ou par son épouse.

Dans les grandes entreprises, les ouvriers travaillaient parallèlement en équipes. Du nombre de pièces réalisées dans la journée dépendait le salaire. Et c'est sur les épaules du mouleur que reposait cette responsabilité : il fallait qu'il puisse tenir la cadence, soit une brique toutes les 15 secondes, près de 2 600 à 3 200 briques pour des journées dépassant souvent 10 heures. L'équipe touchait un salaire fixe en fonction du mille de briques finies (1,6 F en 1887). Ce métier,

pratiqué en milieu constamment humide, occasionnait de nombreux rhumatismes, bien que cette opération commençât en général vers le 20 avril pour finir avec l'arrivée du mois d'octobre.

Les briques achevées étaient molles, plus grandes, plus lourdes (environ 3 kg) et se maniaient avec difficulté.

#### 4. Le séchage

Au XIX<sup>e</sup> siècle, les porteurs étaient généralement des enfants de 9 à 13 ans. Les plus jeunes devaient transporter une ou deux briques, entre deux palettes de bois mouillé, jusqu'aux aires de séchage. Les plus vieux retournaient les briques sur une planche, puis se rendaient sur les places recouvertes de sable et y déposaient, au soleil, les briques fraîches. S'il ne fallait pas aller trop loin, les enfants portaient la planche dans leurs bras, parfois sur l'épaule. Les plus forts en portaient deux. Si la place était plus éloignée, les porteurs disposaient d'une *guénuche*, sorte de brouette à claire-voie dont la roue était presque au milieu et qui fut modifiée par la suite par l'utilisation de deux roues. On pouvait y porter jusqu'à 100 briques. Les porteurs rapportaient les planches qu'ils rechargeaient aussitôt.

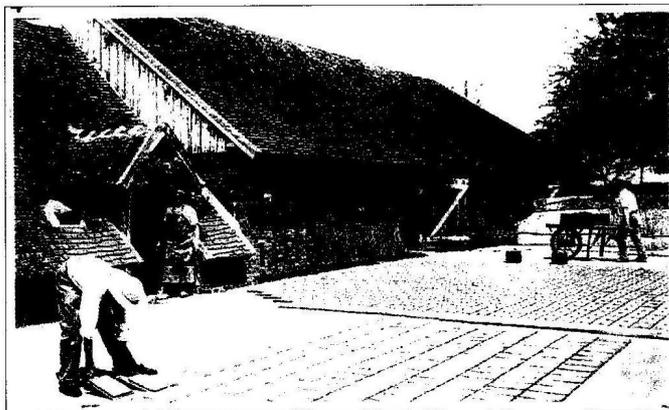
Quelques heures plus tard, un spécialiste retournait chacune d'elles avec deux petites planchettes. C'est à cette étape que certaines *marques* et inscriptions peuvent avoir été tracées, que certains animaux (poules, chiens, chats...) peuvent avoir laissé leurs empreintes. Outre l'aspect anecdotique de certaines inscriptions, le nombre de briques, de tuiles réalisées était marqué. Au début du siècle, à ce stade, les briques furent pressées à la main puis, dans certains ateliers, avec une presse mécanique et la *marque* apparaît alors sur la base ou le flanc de la brique (voir plus loin le chapitre : "Mystérieuses marques").

L'été, on faisait sécher les briques sur le terrain et, lorsque la pluie menaçait, on les mettait sous de grands hangars nommés *halles* ou *séchoirs*. Dans certains lieux, on utilisait aussi les *perchées*, petits séchoirs en bois, à portiques et étagères centrales et toiture à deux pans.

Le *hallier* redressait les briques légèrement déformées après ce premier séchage et vernissait parfois certaines extrémités avec de l'eau très fortement salée. Il apposait aussi sur quelques briques la marque de la tuilerie avec le fer à marquer. Il ne semble pas que cette opération ait été réalisée systématiquement. Le séchage final se poursuivait à l'ombre. Chaque brique perdait ainsi en poids et dimensions.

*A Villechétive, en pays d'Othe, le séchoir ci-dessous de la tuilerie USVALD est l'un des rares à être parvenu jusqu'à nous. La famille USVALD y installa son activité sous la Monarchie de Juillet et la tuilerie occupait 4 personnes en 1832 ; trente ans plus tard, Alexis USVALD y travaillait avec ses deux fils, et*

*avait deux ouvriers, les frères AMBLARD. L'activité prit fin au début du XIX<sup>e</sup> siècle. (1)*

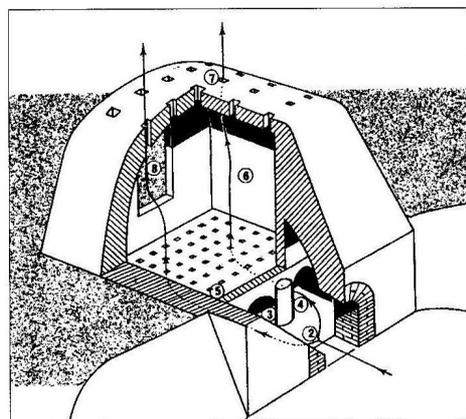


Après avoir séché à plat quelques heures, les tuiles plates sont ramassées et rabattues à la main pour avoir une forme légèrement galbée puis empilées soigneusement sous de vastes hangars bas. C'est "*le séchage à air libre*" pendant plusieurs mois avant la cuisson. La durée est variable selon le temps : aussi la bonne saison est-elle la période de plein rendement. (2)

#### 5. La cuisson

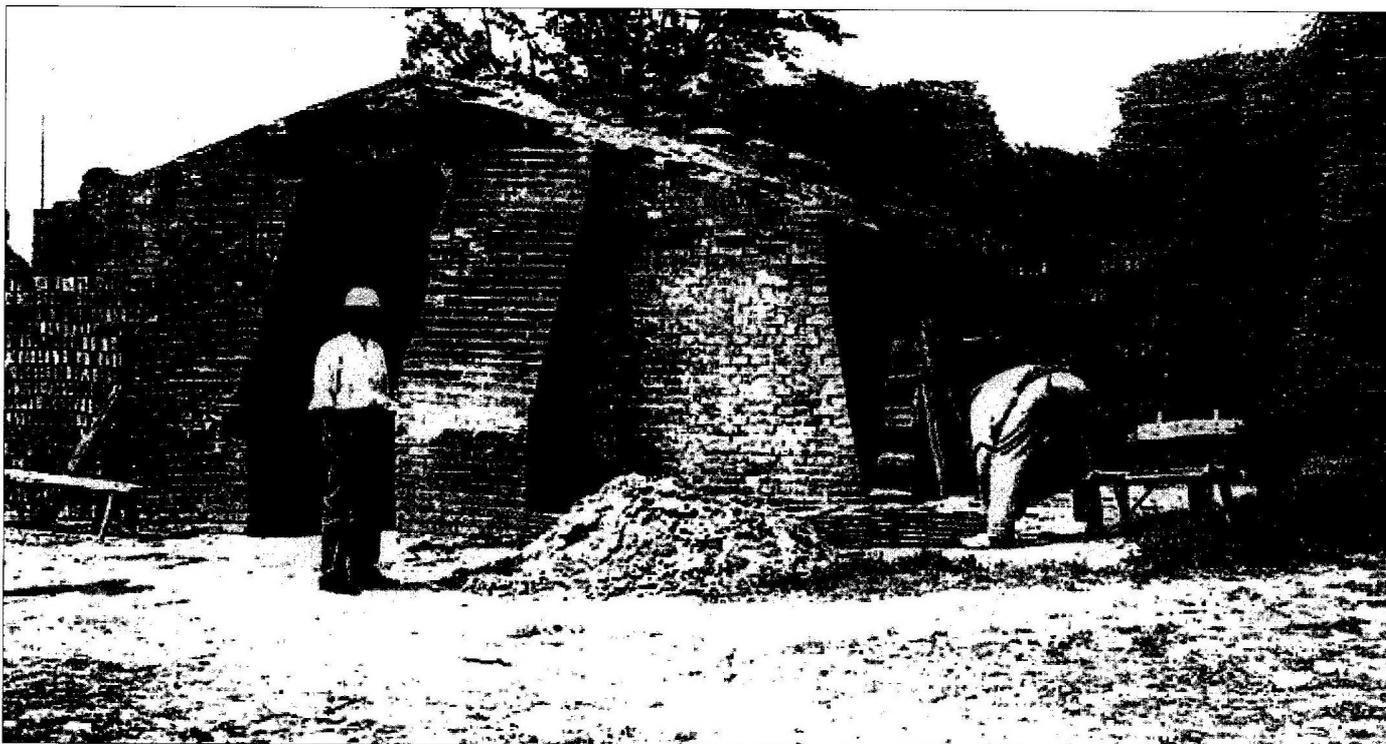
Les fournées étaient cuites en hiver, à cause de la chaleur et parce que le gel et l'humidité ne permettaient pas toujours les autres opérations de moulage et séchage.

Les fours étaient construits sur une pente naturelle ou une excavation aménagée. D'un côté, le feu était entretenu depuis l'aire de chauffe ① par l'arcade du foyer ②. Les flammes se répartissaient dans les deux alandiers ③ et ④ et traversaient la sole par les carneaux ⑤, poursuivaient leur ascension à travers la chambre de chauffe ou laboratoire ⑥ où étaient disposés les matériaux à cuire et s'échappaient par les événements de la voûte ⑦. L'ouverture des carneaux et événements pouvait éventuellement être réglée avant ou pendant la cuisson pour favoriser le tirage ou la chauffe de telle partie du four. La chambre du four était accessible, par derrière, grâce à une ouverture aménagée dans le mur du tétin ⑧, remontée puis détruite à chaque cuisson. (dessin - coupe ci-après).



Les briques étaient enfournées suivant une technique particulière (6 rangs dans un sens, 6 rangs dans l'autre), de manière à ce que la chaleur se répartisse uniformément dans le four qui pouvait contenir de 15 000 à 80 000 unités. La porte était ensuite murée et la cuisson commençait. Pour les plus gros fours, il fallait 10 à 15 jours (nuit et jour en se relayant !) de "petit feu" où l'on brûlait près de trois stères de *moulée* ou de *charbonnette* pour monter progressivement à 600°, et

3 à 6 jours de "grand feu", où l'on ne brûlait exclusivement que des fagots (*bourrées*) pour atteindre 900° (1 250° pour les briques réfractaires). Certaines tuileries pratiquaient une chauffe plus élaborée : 200 heures de petit feu, 6 h. de grand feu, fermeture du four pendant 10 h., 60 h. de grand feu, 200 h. de refroidissement. Une cuisson durait donc près de trois semaines et il s'en pratiquait 5 à 6 par an. Ainsi, une tuilerie consommait une moyenne de 30000 fagots d'épine, de sapin, mais surtout de bouleau.



#### "Le défournement ci-dessus"

Dans l'Aube, "les fours étaient chauffés à la flamme vive et claire d'abord avec des ramillons formés des plus grêles rameaux enlevés aux branches à fagots (2) puis avec de la charbonnette et des fagots. Ils s'éteignaient pendant l'hiver et les tuiliers-briquetiers devenaient bûcherons (3).

#### **6. Stockage et commercialisation**

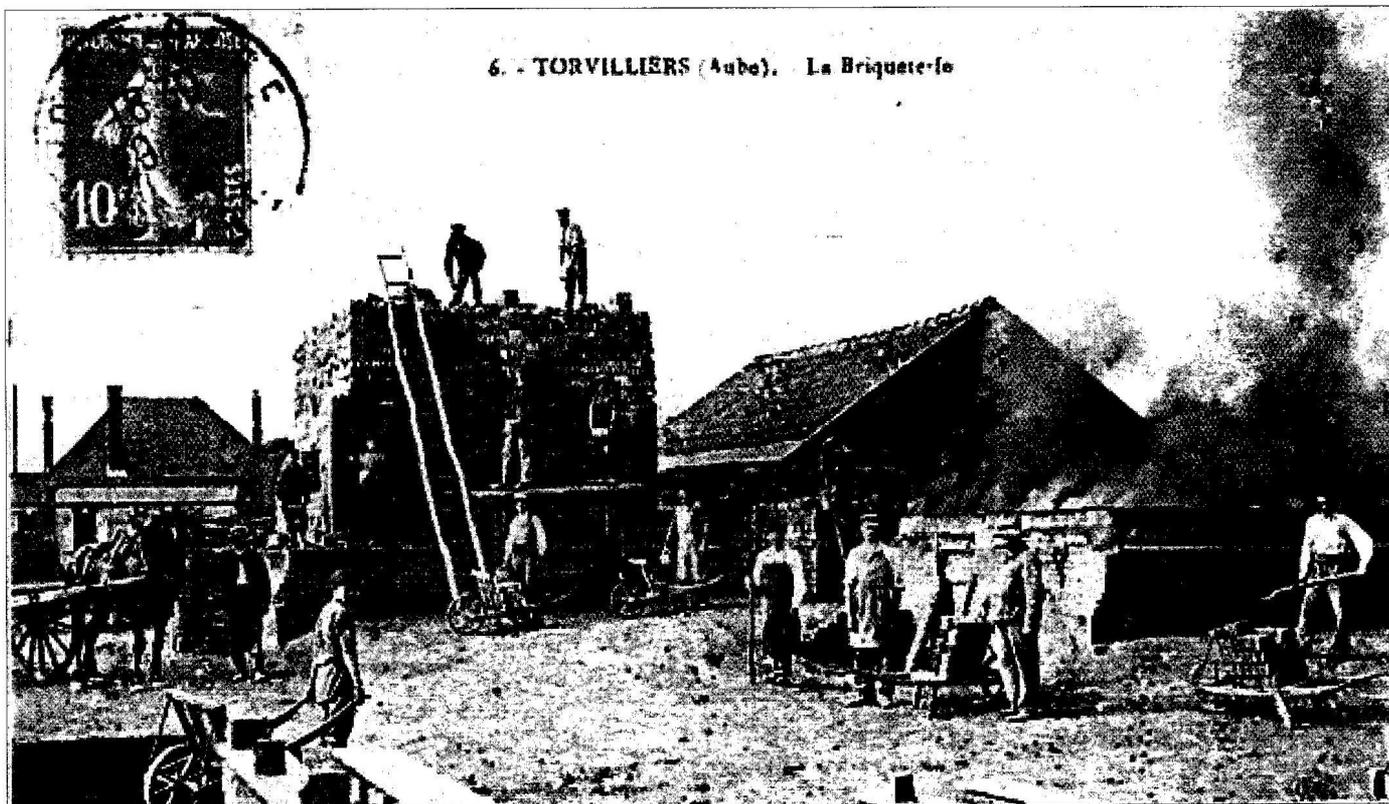
Après un refroidissement d'une bonne semaine, les briques étaient sorties du four et empilées sur les aires de stockage, places ou quais de chargement, entre les bâtiments, etc. Des voituriers (*rouleurs*) assuraient les livraisons. La plupart d'entre eux étaient agriculteurs et assuraient ces charrois en complément de leurs revenus agricoles. Une voiture contenait environ 600 briques. Les ports de la vallée de l'Yonne constituaient un important débouché pour les tuileries proches, mais chaque entreprise avait ses clients attirés parmi les maçons du secteur.

Entre l'extraction de l'argile et la livraison de la brique au client, il pouvait s'écouler sept à huit mois. (1)

#### **Manutention des tuiles plates**

Les tuiles sont alors étalées une par une pendant quelques heures sur de grands espaces qui peuvent en recevoir de 6 à 8 000 rangées. Elles sont saupoudrées de bi-oxyde de manganèse mélangé avec du sable. Le manganèse sert à donner à la tuile une couleur brune et le sable prévient les collages à la cuisson lorsque les tuiles sont ensuite empilées. Mais, suivant la qualité de la terre, certains tuiliers ne mettent pas de manganèse. (2)





6. TORVILLIERS (Aube). La Briqueterie

La briqueterie de Torvilliers était située à l'extrémité orientale du Pays d'Othe.

### 7. Qualité

La forêt d'Othe auboise, avec ses principales briqueteries de Sommeval, des Valdreux, de Vauchassis, de Bérulles, de Saint-Mards et de Forêt-Chenu, fournissait une haute résistance à l'écrasement qui est la qualité primordiale de la brique.

Les briques du Gaon (Côte de Sommeval) étaient particulièrement cotées. L'architecte Fontaine déclarait à leur sujet dans son catalogue des terres cuites :

*"Elles sont de bonne qualité, d'une structure régulière et assez homogène, présentant des arêtes vives (il insistait beaucoup sur ce point) et d'équerre. Elles sont résistantes et recherchées des constructeurs"*.

Ce jugement doit valoir, à quelques différences de gisement et à quelques tours de main près, pour toute la contrée.

Mais autant les briques souvent vitrifiées de la Forêt d'Othe révélaient une véritable fusion de roche éruptive, autant les tuiles se montraient impropres à l'usage qu'on en attendait.

Elles renfermaient des particules de silex qui éclataient au feu et des modules ferrugineux qui fondaient à la chaleur. Il en résultait une porosité qui retenait l'eau et les faisait abandonner.

Une formule s'était instituée chez les entrepreneurs : *"La brique noire en Forêt d'Othe ; la tuile rouge dans le Gault"*. (2)

### 8. Marché

Le marché de la brique et de la tuile semble avoir été avant tout local. Le coût élevé du charroyage et les risques qu'il comportait devaient freiner le négoce inter-régional. Assez exceptionnel et certainement marginal est donc le cas de la tuilerie de La Houssaye (à la limite de Malay-le-Grand et de Véron) qui, en 1655, achemine, à la demande de l'architecte des bâtiments du roi, *Charles Chamois*, 50 milliers de tuiles de 6 grands pouces de large et un pied de long (16 x 32 cm) livrées au port du Rosoy, moyennant 10 livres le mille, ainsi que 60 milliers de briques de 8 pouces de long, 4 de large et 2 d'épaisseur (21,6 x 10,8 x 5,4 cm) moyennant aussi 10 livres le mille ; de nouveau en 1657, 20 milliers de tuiles de La Houssaye sont livrés à Rosoy pour un couvreur de Milly-en-Gâtinais. (1)

Les quatre tuileries du Valdreux, paroisse de Chenegy, qui occupaient pendant huit mois de l'année vingt ouvriers, consommaient 80 000 fagots et 30 cordes de gros bois.

Valdreux atteignait une production moyenne de 600 000 tuiles et briques, ordinairement vendues 16 à 17 livres le mille ; la marchandise passait pour être supérieure à celle des établissements voisins, soit que les argiles employées fussent de meilleure qualité, soit que la cuisson fût soignée davantage. Les deux tuileries de Haute-Rive (paroisse de Maraye-en-Othe) en fabriquaient presque autant, mais n'avaient pas la même réputation.

En 1859, le canton d'Aix compte quinze fabriques et

une en construction ; la brique se vend alors 32 francs et la tuile 18 francs le mille.

Dans ce canton, jusqu'à présent, on n'a guère fabriqué que la brique, attendu qu'on manque généralement de terre propre à la fabrication de la tuile. Ces produits, tigrés de noir ou colorés en rouge foncé par l'oxyde de fer contenu dans l'argile, étaient utilisés dans la région ou envoyés à Troyes. (35)

En 1845, à Villeneuve-sur-Yonne, le mille de brique valait 40 à 45 F et celui de tuiles 25 F "pris sur le port".

A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le mille de tuiles coûtait environ 30 F (28 F en 1895 chez Blondet à Dixmont), les faïtières 50 c. pièce et les arêtières 40 c. Le millier de briques coûtait entre 40 et 50 F, selon la qualité et la couleur (les briques brunes étaient plus recherchées que les rouges).

Coût de la main d'œuvre : (dans le sénonais et le jovinien) valable, sauf spécifications, pour la période 1887-1907 :

- salaire mensuel d'un mouleur : 60 F, nourri, logé ;
- salaire d'un marcheur : 45 F, nourri, logé ;
- salaire d'un hotteux : 30 F, nourri, logé ;
- le salaire d'un enfant de 10 ans était de 120 F pour 100 à 120 jours de travail (20 F de plus pour l'aîné) ;
- charger un tombereau : 0.35 F de l'heure ;
- transporter des briques : 0.80 F de l'heure ;
- transporter des tuiles : 0.90 F de l'heure ;
- 100 fagots de 1 m coûtaient entre 3.50 F et 7.50 F suivant la qualité et la nature du combustible. (1)

## 9. Décadence

En 1923, on constate que dans le Pays d'Othe auboisis cette industrie se meurt. On ne voit plus, comme autrefois, de noires colonnes de fumée s'élever au-dessus du plateau, révélant la présence d'une tuilerie. Tous ces établissements, les uns après les autres, laissent leurs fours s'éteindre et la végétation envahir leurs carrières. A la Ramée, près de Bussy-en-Othe, sur trois tuileries, une seule est en activité ; le hameau de Valdreux, près de Chenegy, en comptait six à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, en 1914, deux seulement cuisaient encore ; en 1923, tout est abandonné. (4)

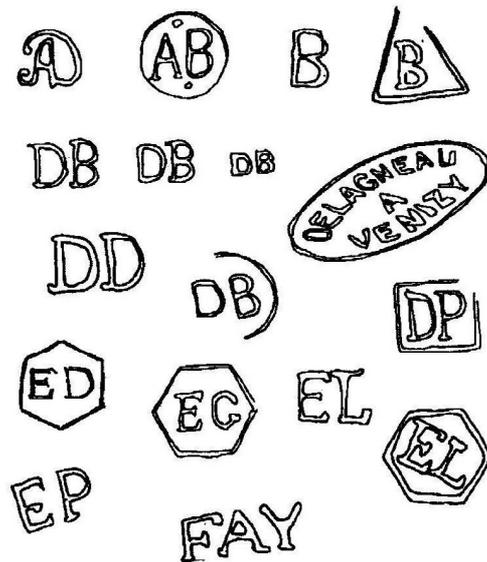
A Aix-en-Othe, au début du XX<sup>e</sup> siècle, seul subsistait encore l'établissement DELEPINE-COURILLON au Soubredou, mais il disparaît à son tour après la première guerre mondiale.

Les causes de cette décadence sont multiples. Les industries rurales ne peuvent guère vivre que dans les campagnes où la culture ne suffit pas à occuper tous les manouvriers et laisse disponible une certaine quantité de main-d'œuvre ; or, tel n'est pas le cas du Pays d'Othe, qui se dépeuple chaque jour et qui est obligé de faire appel à des étrangers pour ensemen- cer tous ses champs. Toutes ces tuileries, en outre, dont les propriétaires ne disposent généralement que de

faibles capitaux et ne sont pas pourvus de connaissances techniques très étendues, avaient conservé les anciens procédés de fabrication : l'infériorité dans la qualité et surtout le moindre rendement qui en résultait rendaient difficile la concurrence avec les établissements mieux outillés et mieux dirigés. La plupart du temps, seules survivent les entreprises qui, comme celle de la Ramée, ont su moderniser leur organisation. Enfin, il ne faut pas oublier qu'elles se heurtent à un obstacle contre lequel elles ne peuvent rien : la difficulté des communications ; qu'elles descendent leurs produits au nord ou au sud, elles sont pour la plupart à 15 ou 20 kilomètres de la voie ferrée ; situées sur le plateau, il leur faut rejoindre les routes des vallées par des pentes rapides qui entravent encore les transports. Toutes ces causes de déclin paraissent trop profondes pour que la décadence ne soit pas irrémédiable. (35)

## 10. Mystérieuses marques de fabrique

Sur la tranche apparente de certaines anciennes briques, on peut constater l'existence de marques, lettres, ou initiales, probablement de l'épouse et du conjoint, propriétaires de la tuilerie briqueterie.



Le patronyme peut même figurer intégralement, comme ci-contre sur une brique de la tuilerie-briqueterie du CROT DILOT appartenant à Delphin DELAGNEAU (1857).

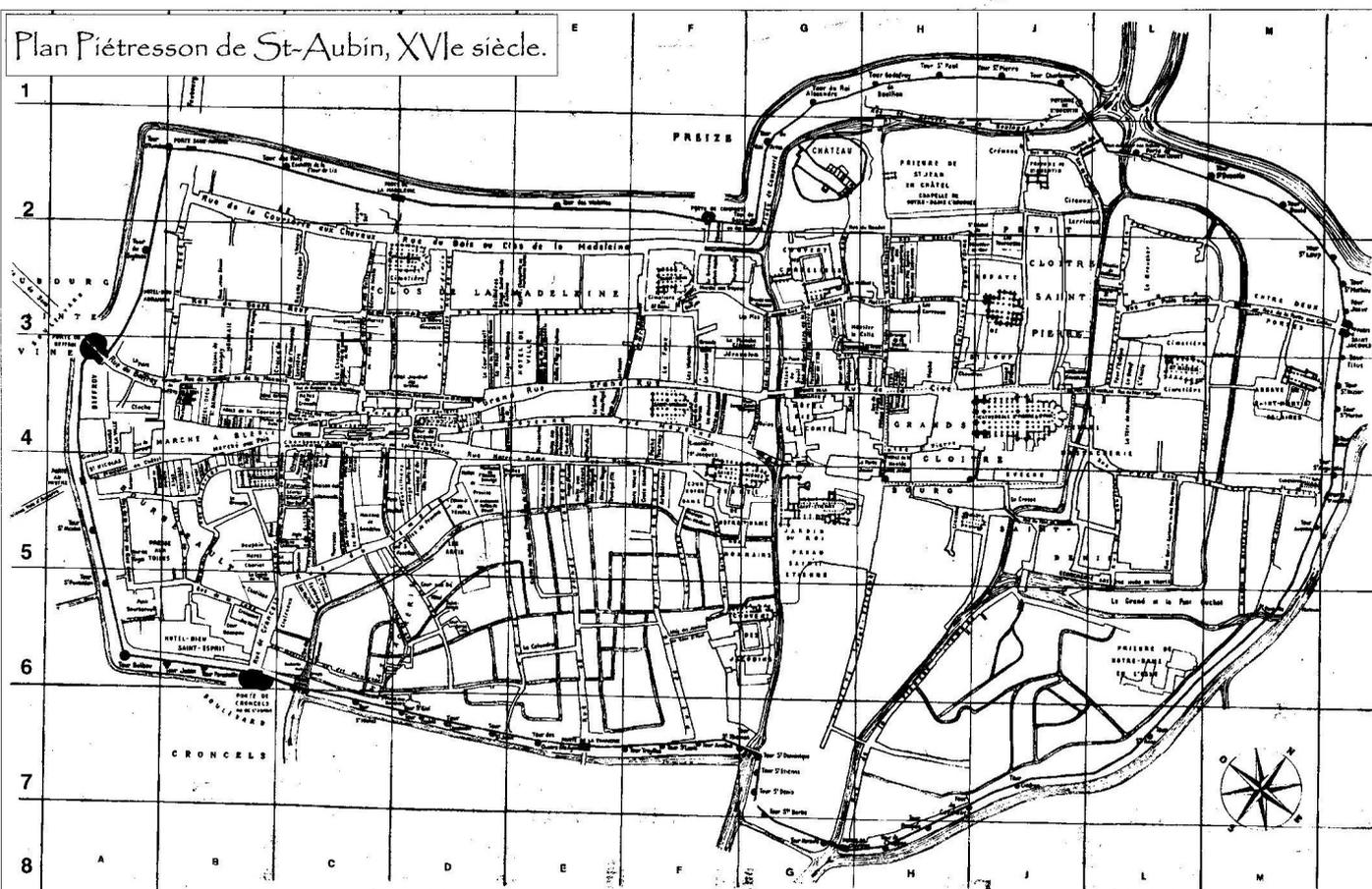
(suite p.13)



# COMMUNICATION

## Les Anciens Marchés de Troyes

Ce passage est extrait des "Mémoires historiques et chronologiques des Antiquités de la Ville de Troyes, Capitale de la Province de Champagne", par Duhalle (1753), 3 vol. in-4°, manuscrits aux Archives municipales. Louis Duhalle, né à Troyes le 6 février 1704, mort à Troyes le 1er mars 1770, marchand de chanvre, composa avec ses souvenirs et ses lectures une Histoire de Troyes qu'il n'eut pas le temps de publier. A son décès, la municipalité de Troyes fit l'acquisition de son manuscrit sauf un volume (Saints du Diocèse). Le texte suivant figurait dans l'Almanach de la Tribune de l'Aube de 1932 sous la signature V.B



Les Places de tous les Marchés publics appartenant à la ville et non au roi ont été déclarées franches, c'est-à-dire exemptes de droits de place, en 1609. Avant la Révolution de 1789, le roi seul pouvait autoriser l'établissement d'un marché.

Le Marché au Blé (ancien marché aux meules) (12<sup>e</sup> s.), "la plus grant place et la plus haulte de Troyes", dit un document de 1417 conservé aux Archives de Dijon, place Jean Jaurès actuelle, commence du haut de la place depuis "l'Ecu de Bourgogne" jusqu'à la maison où pend pour enseigne "L'Arbre d'or". L'Ecu de Bourgogne était une hôtellerie considérable et très renommée, située vis-à-

vis le chœur de l'Église Saint-Nicolas, qui fut brûlée le mardi 10 septembre 1686. L'Arbre d'or, au bas de la place à droite en montant, n° 4 actuel, tenait aux dépendances de "la Couronne" dont il va être parlé. La place a porté le nom de Marché au Blé jusqu'en 1851.

L'Étape au Vin, autrefois La Feuerie, marché à la paille (1360), (place Audiffred actuelle), comprend toute la rue et place dudit Étape au Vin qui; de tout temps, a été au-devant de l'Hôtel de "La Couronne" qui est la 4<sup>e</sup> maison à prendre du coin du Marché à Blé en montant à la rue de la Monnaie (rue Juvénal-des-Ursins, 8, 10 et 12).

Le Marché du Bois de Corde<sup>1</sup> et des Fagots était anciennement en la rue Moyenne (rue Urbain-IV) ; maintenant il se tient Place de l'Abbaye de Notre-Dame-aux-Nonnains (place de la Préfecture), mais les vendeurs, aujourd'hui, promènent leurs voitures par la ville.

Le Marché du Charbon était place de la Charbonnerie, au-devant de la rue de l'Épicerie (partie de la rue Émile-Zola, depuis la rue de la Trinité jusqu'à la rue Général-Saussier, proche les Changes (place du Marché au Pain) ; maintenant les vendeurs, tant à voitures qu'à sacs, le promènent par la ville<sup>2</sup>.

Le Marché des Trapans (planches) se doit tenir en une grande place qui est au-devant des Étuves aux femmes (quai de Dampierre) derrière l'Église St-Rémy et se nomme encore le Marché des Trapans (Rue Passerat).

Le Marché du bois à bâtir était anciennement auprès de Saint-Étienne (Place du Préau), il a été mis depuis en la rue du Bois (partie de la rue Thiers, depuis Sainte-Madeleine jusqu'au canal) et en la place qui est devant les Prisons (Place de la Tour).

Le Marché aux chevaux se tient depuis l'Église de la Madeleine (Rue Thiers) jusqu'au haut de ladite rue aboutissant à celle de la Rouërie<sup>3</sup> (Rue Jaillant-Deschainets) et ce Marché aux chevaux se nomme présentement rue de la Corterie<sup>4</sup>

Le Marché des Tiretaines<sup>5</sup> et Treillis<sup>6</sup> se tient toujours sous les alloirs<sup>7</sup> de la Belle-Croix (Place de l'Hôtel-de-Ville) et aux environs. Lesdits alloirs ont été supprimés en 1734 pour donner un libre passage aux voitures en la rue Champeaux.

Le Marché des Boeufs, Vaches, Pourceaux et autres gros bestiaux était anciennement en la rue de la Rouërie en tirant à la Porte qui était autrefois dite de Saint-Antoine, à présent bouchée et appelée le Croc Zamet<sup>8</sup>. Il fut ordonné le 5 août 1582 qu'il se tiendrait par la suite en la place du Marché-Rupt (rue Ambroise Cottet), qui est au bas de l'Église Saint-Antoine ( Lycée de jeunes filles) en allant à Sainte-Jule<sup>9</sup>. Les Boeufs, Vaches, Veaux et même les Porcs se sont vendus, il y a 50 ans environ<sup>10</sup>, en la rue Moyenne, au-devant de la Boucherie (place des Anciennes-Bougeries). Le marché fut ensuite transféré à l'entrée du faubourg Saint-Martin (avenue Pasteur) en un lieu qui se nommait le Ravelin (Place Casimir Périer) près le boulevard de Chevreuse ; il fut mis en 1750 près la porte du Beffroy et dix ans après où il se tient aujourd'hui, à l'entrée de la ruelle qui conduit aux Noës (rue Chalmel).

Le Marché des Volailles et Cochons de lait, Gibier et telle autre espèce, se tenait anciennement en la rue de la Montée-des-Changes<sup>11</sup>. Il fut transféré aux carrefours des rue Champeaux, du Chaperon (bas de la rue de la Monnaie), du Mortier d'Or<sup>12</sup> et des Gris d'Arcis<sup>13</sup> ce qui était nommé la Poulaille. Il a été transféré dans la rue Moyenne vis-à-vis la Boucherie en s'étendant depuis la petite rue du Renard bardé; autrement rue du Croc<sup>14</sup> jusqu'à la rue Monnot qui est

vis-à-vis le Petit Cimetière Saint-Jean (rue de la Clef d'Or) par une ordonnance de police du 9 février 1560.

Le Marché des Oiseaux était anciennement dans la rue Neuve qui est au-devant de l'Hôtel de Ville, allant à La Boucherie, et en 1567, il a été transféré en la Corterie aux Chevaux.

Le Marché des Changes fut, au commencement, destiné pour les fruits, courtilages<sup>15</sup>, laitages et beurre<sup>16</sup>, sans que l'on y put vendre aucune autre denrée, saline, poisson, huile, chandelle, vieux oing<sup>17</sup>, graisse ou autre chose causant infection, ni aux avenues ; à peine d'amende arbitraire ou de confiscation, ni même d'y tenir aucuns étaux ni ouvriers, suivant qu'il est porté dans le jugement. de M. le Bailly de Troyes de 1503<sup>18</sup>. Il y avait encore un autre marché aux fruits près les places du Cimetière Notre-Dame (place de la Préfecture). Aujourd'hui, les Herbes et autres légumes se vendent dans ce Marché des Changes et les fruits et courtilages vis-à-vis Les Boucheries.

Le Marché des Harengs et autres salines étaient anciennement dans la rue de la Fanerie<sup>19</sup>. Il s'étendait depuis les Boucheries jusque vers l'Hôtel de l'Homme Sauvage, au bas de la rue du Temple<sup>20</sup>. Il y avait autrefois une statue en bois de la hauteur de trois pieds (environ un mètre) représentant un homme sauvage qui était posée pour enseigne, à la deuxième maison à prendre du coin de la rue du Temple en allant à la rue du Sauvage<sup>21</sup>.

Les places des Changes furent livrées en 1577 pour y vendre le hareng. Les Changes et places d'iceux furent achetés de Pierre d'Yèvre<sup>22</sup>, en 1583, par les Maire et Echevins ; en 1649, il fut ordonné que ce Marché aux harengs et autres salines se tiendrait en deux endroits pour la commodité des particuliers ; l'un fut en la place de la Charbonnerie, près la place des Changes et l'autre au Petit-Marché, près les lisses du Cimetière Notre-Dame. Il se tient aujourd'hui sur une place nommée la Haranderie (sic), près la place de la Charbonnerie.

Le Marché des Oeufs et Fromages était anciennement près de la Belle-Croix (1534) ; il se tient aujourd'hui par tolérance vers le grand portail de l'Église Saint-Jean et de là jusqu'aux environs de la Poissonnerie.

Cette carte de Lancelot nous le situe un peu plus loin. Dans la Mémoire de Troyes, tome II, Claude Bérisé précise la localisation de ce document : "*Vers 1875. Appelé encore auparavant place de la Charbonnerie, ce renforcement se situait le long de la rue Emile-Zola, du côté des numéros pairs, entre la rue du Petit-Credo et la rue des Changes. Vers 1875, il fut malheureusement nécessaire de faire disparaître ce bel ensemble de maisons du XVI<sup>e</sup> siècle pour permettre à la rue des Quinze-Vingts de déboucher sur l'ex-rue Notre-Dame. Sur la partie gauche (...), on voit le passage étroit qui donnait accès à l'ancienne place de la Haranguerie. "*

Le Marché du Lin était anciennement rue des Bûchettes<sup>23</sup>, depuis la rue du Coq<sup>24</sup>, en descendant vers Saint-Rémy. Ce marché, avec celui des aulx et des oignons ont été transférés devant la Boucherie<sup>25</sup>.

Le Marché aux Oignons, outre celui ci-dessus désigné près la Boucherie, se doit aussi tenir avec celui aux Aulx et autres telles sortes de légumes depuis la maison où pendait ci-devant pour enseigne "La Clef d'Argent", ou bien à prendre depuis le Puits de la Clef d'Argent en descendant jusque et par delà la rue de la Montée-des-Changes suivant le jugement rendu à ce sujet en 1599.

Le Marché des Lards se tient le grand Jeudi<sup>26</sup> depuis l'Hôtel où pend pour enseigne l'Image Saint-Jean<sup>27</sup> jusqu'au Cimetière de Notre-Dame. Une ordonnance du Lieutenant général de Police du 18 mars 1701 dit "depuis le Sauvage d'Argent jusque près le Cimetière de Notre-Dame de Troyes" et fixe rue Moyenne le marché des lards sursemés, les ladres.

Le Marché des Chanlattes, Tuiles et Briques, doit être en la rue du Bois depuis l'église de la Madeleine jusqu'au coin de la rue des Quinze-Vingts.

Le Marché des Cercles et Merrains<sup>28</sup> doit être en la rue du Bois depuis le bout du Cimetière Saint-Remy jusqu'à l'endroit de la porte de Comporté (Preize).

Le Marché des Pierres doit être le long des lisses du Cimetière Notre-Dame en tirant vers Saint-Etienne.

Le Marché des Balais, Paniers, Balles, et Cages d'osier doit être en la rue des Bûchettes, derrière l'Hôtel de Ville.

Le Marché des Cuirs en poil doit être depuis la maison de l'Homme Sauvage jusqu'à la Croix de l'Eglise Notre-Dame

Le Marché des Souliers est au-dessus de la rue de l'Epicerie, depuis le coin de la rue du Dauphin<sup>29</sup> jusqu'à celui de la Trinité<sup>30</sup>, et celui des souliers, pour les savetiers, est depuis le carré de "la Belle Maison", qui fait le coin de la rue de la Trinité<sup>31</sup> jusqu'au coin de la rue de la Tête-Noire, nommée aujourd'hui rue de la Limace<sup>32</sup>, suivant l'acte d'assemblée du 1er août 1563<sup>33</sup>.

Le Marché du Linge et du Fil doit se tenir aux environs de la Belle-Croix, en descendant à l'Hôtel de Ville ; aujourd'hui, le marché au fil se tient au bas de la rue de la Draperie<sup>1</sup> et en la rue Champeaux<sup>34</sup>.

Le Marché à la paille doit se tenir depuis la rue de la Petite-Tannerie<sup>35</sup> jusqu'aux lisses du Cimetière Notre-Dame. Le Marché au Foin doit se tenir devant l'Hôtel de la Galère, qui est la maison qui fait le coin de la rue de la Trinité<sup>36</sup>, du côté du puits de la Clef d'Argent.

Par une ordonnance de la police qui fut renouvelée et publiée par tous les carrefours de cette ville le 12 août 1622, les revendeurs, tant aux Changes qu'au Petit-Marché près Notre-Dame, devaient, le premier jour de l'An, les Etrennes à l'Exécuteur de la Haute Justice ; ces étrennes étaient en fruits à la discrétion desdits revendeurs.

Les Pâtisseries, qui s'établissaient dans ce temps-à tous

les samedis de Carême tant aux Changes qu'au Petit Marché, devaient audit Exécuteur, chaque samedi dudit temps de Carême, chacun deux mailles d'Echaudés et autant le jour de l'An<sup>37</sup>

Par la même ordonnance, les filles joyeuses, lubriques, usant de leurs droits, devaient au même Exécuteur, chacune cinq sols<sup>38</sup> pour une fois seulement, et autant les Ladres (Lépreux) qui se pourchassaient en cette ville ; ce qui s'appelait leur Bienvenue et lesdits Ladres lui devaient aux quatre bons jours de l'année, Pâques, la Pentecôte, la Toussaint et Noël, chacun un liard<sup>39</sup>, s'ils étaient audit Troyes.

*N B. - Le Plan de Troyes de 1679, par Jouvin de Rochefort, indique les emplacements du Marché à Blé, de l'Etape au Vin, du Marché aux Trapans, des Boucheries, de la Poissonnerie, de la Poulaiillerie et du Petit-Marché. Celui de 1697, par Parisot, indique ceux ci-dessus et, en outre, la Friperie (Marché aux vieux habits) à la Belle-Croix et le Marché des deux Portes au quartier bas, entre les Portes Saint-Jacques et aux Cailles, rue Kléber. Ce dernier marché s'est tenu ensuite, rue des Singes-Verts (place Saint-Nizier). Pour compléter Duhalle, on peut encore citer le Marché aux Noix rappelé par une petite rue, près Saint-Pantaléon, et le Marché au Pain, ancienne place des Changes (1680).*

#### Notes

<sup>1</sup> Ancienne mesure pour le bois de chauffage ; la corde de Troyes équivalait à 4 stères 1/4 environ.

<sup>2</sup> Le charbon s'était aussi vendu devant Notre-Dame-aux-Nonnains et sur la Place St-Pierre.

<sup>3</sup> dérivé de rouyers ou royers, ancien nom des charrons

<sup>4</sup> pour Courterie, venu de Courtier

<sup>5</sup> anciennes étoffes de laine, pure ou mélangée

<sup>6</sup> grosse toile de chanvre

<sup>7</sup> galeries

<sup>8</sup> extrémité de la rue Jaillant-Deschainets en allant au boulevard

<sup>9</sup> petite chapelle extra-muros sur Saint-Martin-és-Vignes comme la Commanderie de Saint-Antoine, entre la rue Ambroise Cottet et la rue de la Paix

<sup>10</sup> soit aux environs de 1720

<sup>11</sup> on voit encore dans plusieurs titres qu'elle est nommée la rue de la Vieille Poulaiillerie.

<sup>12</sup> partie de la rue des Quinze-Vingts, entre la rue Charbonnet et la rue Champeaux.

<sup>13</sup> autre partie de la rue des Quinze-Vingts, depuis la rue Champeaux jusqu'à la rue Molé.

<sup>14</sup> supprimée en 1900, elle allait de la rue Urbain-IV à la rue Emile-Zola, derrière les immeubles de la Société Générale et du Café de Foy

<sup>15</sup> partie de la rue Emile-Zola, entre la rue Général Saussier et la rue Raymond Poincaré.

<sup>16</sup> rue Général Saussier

<sup>17</sup> rue Louis-Ulbach.

<sup>18</sup> bourgeois de Troyes, Administrateur de l'Hôtel-Dieu Saint-Nicolas)

<sup>19</sup> rue Claude-Huez

<sup>20</sup> rue Paillot-de-Montabert

<sup>21</sup> le marché au chanvre s'était tenu en face la loge du Prévôt, vers les n°134 à 140 actuels de la rue Emile-Zola.

<sup>22</sup> rue Emile-Zola, n° 127

<sup>23</sup> le Jeudi-Saint

<sup>24</sup> rue Emile-Zola n° 132

<sup>3</sup> Bois de chêne préparé pour la tonnellerie

<sup>25</sup> rue Turenne

<sup>26</sup> cette partie de la rue Emile Zola a porté le nom de rue du Marché aux Oignons

<sup>27</sup> rue Emile Zola, n° 121

<sup>28</sup> rue Larivey

<sup>29</sup> la savaterie a dû se vendre rue des Quinze-Vingts car le passage entre les n° 14 et 16 s'est appelé cour de la Savaterie.

<sup>30</sup> rue Molé.

<sup>31</sup> rue de la Filierie (XVe siècle).

<sup>32</sup> rue Charles-Gros.

<sup>33</sup> rue Émile-Zola, n° 123 et 125.

<sup>34</sup> aux XVIIe et XVIIIe siècles, la maille n'était plus qu'une monnaie de compte ou monnaie imaginaire estimée la moitié du denier ou la 24e partie du sou.

<sup>35</sup> sol ou sou : 20e partie de la livre devenue le franc.

<sup>36</sup> liard : monnaie de Billon qui valait trois deniers. La pièce de deux liards a été en usage jusqu'au règne de Louis-Philippe.

*Marie-France Solignac (A853)*

*(suite de la p. 9)*

## **SOURCES**

(1) Jean-Luc DAUPHIN et Jean-Paul DELOR : "De tuile et de brique". Les amis du vieux Villeneuve. Collection "Terre d'histoire" 1994 - Nouvelle édition 1998.

(2) Gabriel GROLEY - AD Aube 5.PL.2 "La vie en Champagne" n°37 "Les tuiles - La Glaise sous les doigts de l'homme".

(3) Mémoire d'une commune de l'Aube "AIX-EN-OTHE" 1988 - p. 37.

(4) Pierre FROMONT, AD. Aube, Cote Histoire p. 95. "Pays d'Othe vie économique" 1913.

*William Paillery (A843).*

### **Nouveau numéro de téléphone**

pour le Centre Généalogique de l'Aube

03 25 42 52 78

**ligne directe**

Horaires du Secrétariat lundi, jeudi, vendredi

12 h à 13 h 30

jeudi, vendredi

15 h à 16 h 45

Vous pouvez aussi nous joindre comme auparavant par l'intermédiaire

du standard des Archives Départementales aux horaires habituels

**nouveaux numéros**

03 25 42 52 62

03 25 42 52 79

# GLANES

## **BAPTÊME PARTICULIER CÉLÉBRÉ À ST JEAN AU MARCHÉ LE 25 MAI 1711**

Marie-Anne fille de RAPAULT Christophe marchand de bois et marguillier de ST NICOLAS AU MARCHÉ du blé secours de cette paroisse et fille de FERRAND Marie fille née le 23 MAI 1699 dans la paroisse de BERZE LE CHATEL diocèse de MACON et par conséquent fille âgée de 12 ans et 2 jours, a été baptisée sous-condition de l'autorité de Monseigneur Levêque de TROYES: Sur le rapport à celui fait par le père de la fille qui fut témoin des circonstances de sa naissance ou elle fut ondoyée sur le pied seulement et dans le lit sous les draps, étant encore plus de la moitié dans le ventre de sa mère, par une sage femme qui ne voyait pas ce qu'elle faisait et le lendemain présentée à sa paroisse et nommé Marie-Anne par son parrain VALLIER Emilien et par BERZE n'a laissé dans les registres de son église aucun acte ni, cérémonies, il nous a demandé d'inscrire aujourd'hui sans condition en la manière prescrite par notre rituel en qui ANTHONY Prêtre de ST JEAN AU MARCHÉ

*Nota : L'orthographe et la ponctuation ont été respectées*

*Fernand Coupé (A1862)*

*Deux adresses utiles pour des recherches concernant les prisonniers de guerre et les déportés politiques, S.T.O et raciaux de la 2ème guerre mondiale.*

### **PRISONNIERS DE GUERRE ET DEPORTES POLITIQUES ET RACIAUX**

Ministère de la Défense

DSPRF

Bureau des titres et des statuts

9 rue Neuve Bourg l'Abbé

BP 552, 14037 CAEN CEDEX

**S.T.O.**

Fédération Nationale des victimes et rescapés des camps nazis du travail forcé

6 rue St Marc, 75002 PARIS

TEL 01-42-33-36-67

Source :

Fondation pour la mémoire de la Déportation, 71 rue St Dominique, 75007 PARIS

TEL 01-45-07-31-88

*Pascal BARON (A1569)*

# A PROPOS DE ...

## LE TRÉSOR DE LA CATHÉDRALE DE TROYES

### Notice Historique

A l'exemple des premiers chrétiens, de simples fidèles s'empressèrent d'enrichir de leurs dons, notre église cathédrale construite en 1208 par l'évêque HERVEE. Les membres du clergé, les chanoines consacèrent parfois une partie de leurs revenus à la réparation et à la décoration somptueuse des châsses des saints. Les ecclésiastiques, évêques et dignitaires appelés à d'autres sièges que celui de TROYES n'oublièrent pas non plus l'antique cité où ils passèrent leurs jeunes années. Les nobles comtes de CHAMPAGNE payèrent aussi leur tribut à l'église principale. Les croisades, la prise de CONSTANTINOPLE contribuèrent également à doter notre trésor de reliques, de précieux émaux, d'étincelantes pierreries et d'objets d'art infiniment précieux. De toutes ces richesses qui faisaient autrefois l'admiration des connaisseurs, il ne reste plus rien et qui voudrait garantir que ce qui a vécu jusqu'à nous, un jour ne périra pas?

Pour renfermer tout cet argent, ces bijoux précieux, ces manuscrits, donnés aux chapitres et que chaque basilique possédait, il fallut bientôt des armoires, des salles spéciales. On créa partout un "TRÉSOR". Chaque cathédrale eut le sien et il fallut en confier la garde à un individu responsable que l'on nomma "Le trésorier".

L'ecclésiastique qui obtenait ce titre n'était pas un petit personnage. Il avait ses droits, ses privilèges, ses revenus, ses fiefs. Il avait une stalle d'honneur au chœur, une place distinguée dans le chapitre. Cette charge de "trésorier" était une des grandes dignités de l'église, elle donnait de l'aisance, du pouvoir, de l'indépendance; aussi fut-elle recherchée de tout temps par des prêtres d'une haute aisance.

Le trésorier put dans l'origine faire face, seul, à toutes les exigences de sa place. Plus tard, il devint un important seigneur pour daigner descendre à des occupations purement matérielles. On lui adjoignit des auxiliaires qui reçurent les dénominations de coutres\*, sous-coutres, chapuciers, de sergents, de valets brodeurs.

Les coutres et les sous-coutres étaient les gardiens des trésors, ceux de la cathédrale de TROYES avaient leur

chambre à coucher située au-dessus du trésor. Sur les murs sont encore gravés les noms de certains avec les dates de leur temps.

Les plus anciens sont MEONY et HENRY (1570), Pierre AUBRY (1594), Joannes MERGEY (1603), Mtre Sébastien de ST-MARD (coutre) (1611), LOPIN (1622 et 1625), Pierre Guillaume (coutre) natif d'HERBICE.

Le Chapucier veillait à la conservation des vêtements, des chappes\* et des ornements. Le valet brodeur les raccommodait. Les sergents assistaient les coutres dans leur veillée.

Aujourd'hui, ce nombreux personnel se réduit à un vicaire qui a le titre de trésorier et un sacristain chargé de montrer le trésor.

Comment s'est appauvri le trésor de la cathédrale ? toutes les richesses du clergé, ses privilèges, excitaient l'envie depuis longtemps Louis XVI tenta de réformer les abus, il ne put maîtriser les événements qui l'entraînèrent dans leur marche rapide. L'Assemblée Constituante voulut que les cathédrales, les chapitres fissent connaître à la nation l'état de leurs biens.

Le 9/09/1792, un décret de l'Assemblée Législative arrêta purement et simplement que l'argenterie des églises serait convertie en monnaie. Le lendemain, un second décret décida que, dans les vingt-quatre heures, chaque commune dresserait un état détaillé de tous les objets d'or ou d'argent qui se trouveraient encore dans les églises. Le jour suivant, on devait livrer copie de l'inventaire au directeur du district pour être ensuite envoyé aux Hôtels des Monnaies les plus proches. Là tout était fondu. Ce fut le dernier adieu de l'Histoire aux monuments de l'Art et de la Piété de nos pères.

\*coutre ou custode du latin custodia, garde, surveillance, conservation.

\* Chappe ou Chape: sorte de manteau ecclésiastique ou cape

### Sources :

Dictionnaire Latin-Français 1833,

Dictionnaire de l'Ancien Français (Larousse)

Almanach de TROYES et Département 1848 (ref:102PL/2)

Marie-France FEVRE (A553)

# LES COMMUNES AUBOISES

## LES PAROISSES DE TROYES

### AVANT LA RÉVOLUTION

*Ce trimestre, pas de commune mais un article composé à partir de la "Topographie historique de la Ville de Troyes intra-muros" d'Alfred Morin. Cet ouvrage est édité par la Société Académique de l'Aube.*

#### 1. SAINT -NIZIER

*"Cette paroisse s'étend du côté d'orient à droite et à gauche jusqu'à la porte de la ville dite de Saint-Jacques, et comprend tout le faubourg de ce nom ; du côté d'occident, aux limites des paroisses de Saint-Jacques-aux-Nonnains et de Saint-Frobert bornées par la rue du Faucon (sic, pour Flacon) ; du midy à la cathédrale et aux paroisses de Saint-Aventin et de Saint-Denis, et au septentrion par les murs de la ville". (Trasse)*

Seuls de tous ceux de la ville, les prêtres de Saint-Nizier, aux XVIème et XVIIème siècles, ont indiqué, en marge des actes de baptêmes, l'emplacement approximatif des maisons natales : *"devant la croix Passerat", "rue Surgale", "près le Chaudron"*. L'ensemble de ces mentions marginales permet de circonscrire la paroisse, mais laisse cependant place à quelques incertitudes.

Compte tenu de ces indications et de ce que nous savons sur les paroisses voisines, les limites intra-muros de celle de Saint-Nizier peuvent s'établir ainsi :

Au nord, le rempart, depuis l'actuelle rue de la Tour (suite nord de la rue Boucherat) jusqu'à la porte de Saint-Jacques ; à l'est, le rempart, de la porte Saint-Jacques à l'angle est de l'enclos de Saint-Martin-ès-Aires, où débutait la paroisse de Saint-Aventin.

Au sud, d'abord la limite sud de l'enclos de Saint-Martin-ès-Aires, depuis le rempart jusqu'au ru des Cailles. Au-delà du ruisseau, la limite est incertaine.

L'absence, dans les registres de la paroisse, de la rue du Soleil (partie de l'actuelle rue Michelet, de la rue Célestin-Philbois au passage Bresquin), et la présence par contre de la rue Lourdebourg (partie de la rue Michelet, de l'impasse Bresquin à la rue Simart), permettent de penser que la limite entre Saint-Aventin et Saint-Nizier gagnait, de la maison des Deux-Paroisses, le fond de l'impasse Bresquin, puis suivait cette dernière vers le sud.

Dans cette direction, au-delà de la rue Michelet actuelle, cette limite semble avoir suivi celle qui séparait les propriétés donnant à l'est sur la rue des Trois-Ormes de celles donnant à l'ouest sur la rue de la Grande-Courtine, jusqu'à la rivière. Plus vers

l'ouest, la rue Ganguerille (rue Ganguerie), la rue de la Tuerie (rue Chrétien) étaient sur Saint-Nizier.

La paroisse de Saint-Nizier se poursuivait ensuite vers l'ouest par une étroite bande de propriétés dont l'entrée était rue du Vert-Galant (rue Linard-Gontier). La mention plusieurs fois répétée de ce nom, et même des maisons de "l'Ermitage" et du "Vert-Galant" ne laisse aucun doute à ce sujet.

La limite ouest de la paroisse de Saint-Nizier suivait les rues des Trois-Petits-Ecus, du Flacon et des Sonnettes, qui, à la suite l'une de l'autre, du sud au nord, forment maintenant la rue Boucherat. Tout au nord, le moulin de la Tour était sur la paroisse, tandis que de l'autre côté de la rue de la Tour actuelle, les *"prisonniers es prisons royaux"* (dans l'enceinte de l'ancien château des comtes de Champagne) étaient inhumés sur Saint-Frobert.

Tout le territoire englobant le Petit et le Grand Cloître Saint-Pierre formait le territoire de la paroisse du Saint-Sauveur en la cathédrale. Mais nous nous trouvons alors en présence d'une contradiction : à savoir des baptêmes à Saint-Nizier d'enfants nés rue des Trois-Petits-Ecus et au logis même de ce nom, (act. rue Boucherat), sur le côté oriental de la *"rue par laquelle l'on va de la rue et carrefour de la Cité au cloître de Saint-Etienne"*, donc dans l'étendue de la paroisse du Sauveur.

#### 2. SAINT-REMY

A défaut de documents antérieurs, l'arrêté du District de Troyes du 3 mars 1791 et la comparaison avec les limites des paroisses limitrophes Saint-Jacques et Sainte-Madeleine, celles de Saint-Rémy s'établissent ainsi :

- à l'angle nord-ouest de la paroisse, la première propriété dans la rue du Bois était l'actuel n° 96 de la rue du Général-de-Gaulle, ancien Coluel 616. Puis la limite suivait le rempart en direction de l'est jusqu'au ru Cordé (canal actuel). Elle empruntait ensuite ce dernier à contre-courant jusqu'à l'entrée de la rue du Champ (ou du Chant)-des-Oiseaux (rue Hennequin). Là, quittant la rivière, la limite reculait vers l'ouest pour passer par la rue des Bains (parallèle au ru Cordé) dont elle avait le côté ouest *"du côté du Bon-*

*Pasteur*" -le côté est étant sur Saint-Frobert - jusqu'à la Grande-Rue.

Puis la limite remontait cette dernière rue vers l'ouest sur toute sa longueur, qui la séparait de Saint-Jacques-aux-Nonnains puis de Saint-Jean et celle de Champeaux dont Saint-Rémy avait le côté nord, jusqu'à la rue du Domino. Cette dernière, puis la rue du Coq qui leur faisait suite (toutes deux formant la rue Paillot-de-Montabert), séparaient Saint-Rémy à l'est, de Sainte-Madeleine à l'ouest, jusqu'à la rue du Bois.

### 3. SAINTE-MADELEINE

*"Cette paroisse est bornée à l'orient par celle de Saint-Rémy en passant par la rue du Bois, par les rues du Coq et du Domino; au midy par la paroisse de Saint-Jean en passant par la rue de la Poulailerie, par celle de l'Auditoire et celle de la Monnoye où elle est contiguë à la paroisse de Saint-Nicolas; au couchant par le rempart en passant par la rue des Filles et du septentrion au rempart (sic) en rentrant par la vaste rue du Bois".*

Les rues du Coq et du Domino forment maintenant la rue Paillot-de-Montabert ; la rue de la Poulailerie est devenue la rue Champeaux; celle de l'Auditoire (ou du Chaperon) et celle de la Monnaie forment la rue Roger-Salengro (redevue rue de la Monnaie).

Au-delà de la rue de la Monnaie, la limite empruntait la rue de *"Belfroi"* (Colonel-Driant), dont le côté nord était sur Sainte-Madeleine, le côté sud sur Saint-Nicolas, jusqu'au rempart. Ce dernier, en direction du nord, puis de l'est, renfermait la paroisse intra-muros, jusqu'au-delà de la porte de la Madeleine. La *"vaste rue du Bois"* s'appelait d'ailleurs rue de la Corterie, entre la rue des Filles (Jaillant-Deschainets) et celle de la Porte-de-la-Madeleine : c'est le tiers occidental de l'actuelle rue du Général-de-Gaulle.

Comme il n'existe aucune communication directe entre la rue du Coq et le rempart ; la limite nord-est de la paroisse passait donc entre deux propriétés. C'est une saisie immobilière du 23 août 1763 qui fournit un début de solution, car elle concerne une maison sise rue du Bois, vis à vis la rue du Coq, paroisse Sainte-Madeleine, identifiée comme étant le n° 615 du plan Coluel, act. 98 rue du Général-de-Gaulle. Ce que confirme l'arrêté du 3 mars 1791, dans sa délimitation de la paroisse Saint-Rémy, qui débute à la maison de M. Picier, chirurgien.

### 4. SAINT -JEAN-AU-MARCHÉ

Selon la *"Notice sur la paroisse de Saint-Jean de Troyes, sa formation, ses développements, son état actuel"*, la paroisse aurait compris d'abord tout ce qui était au midi de la ligne Beffroi-Monnaie-Champeaux-Grande-Rue jusqu'à la porte de la Girouarde (entrée de la rue de la Cité). En aurait été détaché *"encore dans les temps les plus reculés"* (avant 1188) le territoire attribué à Saint-Jacques-aux-Nonnains ; ceux de Saint-Nicolas et Saint-Pantaléon, qui n'en étaient tout

d'abord que des succursales, furent également retranchés par la suite.

En fixant la limite occidentale de Saint-Jacques-aux-Nonnains, Trasse de Montmusard nous a indiqué celle, orientale, de Saint-Jean : le côté ouest des ruelles Chausson et du Croc. Mais la *"Notice..."* citée plus haut, en attribuant à Saint-Jacques le côté impair de la rue de la Grande-Tannerie va trop loin vers l'ouest : les quelques maisons situées entre celle du Chapeau Rouge exclue et la rue de la Grande-Tannerie (soit les n°s 31 à 39 actuels de la rue Emile-Zola) et toutes les propriétés ouvrant sur le côté est de la rue de la Grande-Tannerie (n°s impairs de la rue Raymond-Poincaré} jusqu'au rempart étaient comprises dans les limites de la paroisse Saint-Jean avant la Révolution.

Au sud, la limite intra-muros était formée par le rempart de la porte de la Tannerie jusqu'au *"Grand-Ru"*, c'est à dire au ruisseau qui, provenant du canal des Trévois, pénétrait en ville à une cinquantaine de mètres à l'est de la porte de Croncels.

A l'ouest, ce ruisseau séparait la paroisse de Saint-Jean de celle de Saint-Pantaléon, au moins jusqu'au coude qu'il faisait vers l'est pour suivre la rue du Temple.

La propriété Boilletot formant l'angle sud des rues de Croncels et du Temple était sur Saint-Pantaléon. De sa limite est, celle de Saint-Jean passait entre la maison faisant l'angle nord du même carrefour et la maison voisine à l'est et se poursuivait entre les rues du Dauphin dont on possédait les deux côtés jusqu'au carrefour du Marché-aux-Oignons et la rue du Cerf ou de la Trinité jusqu'à la rue des Greniers. De l'angle ouest des rues de la Trinité et Emile-Zola actuelles, la limite traversait le Marché-aux-Oignons pour se diriger, par la rue des Croisettes dont le côté ouest était sur Saint-Nicolas, vers la rue du Chaperon.

En attribuant primitivement à Saint-Jean tout le territoire situé au midi d'une ligne Beffroi-Monnaie-Champeaux, la *"Notice sur la paroisse de Saint-Jean"* place donc sur cette paroisse toutes les propriétés situées entre les rues du Chaperon et de Champeaux d'un côté, la place de l'Etape-au-Vin, les rues de la Chausseterie et d'Orléans de l'autre ; elles en dépendaient effectivement, non seulement parce que la limite entre Saint-Jean et Sainte-Madeleine suivait la ligne indiquée mais parce que leur entrée principale était sur leur façade sud, sur l'Etape-au-Vin, sur les rues de la Chausseterie ou sur la rue d'Orléans, dont les deux côtés étaient sur Saint-Jean.

Au-delà de la rue Champeaux, la limite septentrionale de la paroisse de Saint-Jean suivait la Grande-Rue dont elle avait le côté sud, jusqu'à la ruelle Chausson.

### 5. SAINT -PANTALÉON

Très longtemps, comme Saint-Nicolas, succursale de Saint-Jean, cette église resta sans fonts baptismaux jusqu'en 1715. Les nouveaux-nés devaient être portés au baptême à Saint-Jean. D'après une liste des

paroissiens de Saint-Pantaléon dressée le 25 février 1727 pour la quête du pain bénit, on peut définir les limites suivantes :

- au nord, les rues de Varveu et des Serpettes (rue Joseph-Guivet) et des Forces (rue Dominique) qui séparaient Saint-Nicolas au nord de Saint-Pantaléon au sud, jusqu'à la rue des Pois (rue de Vauluisant) ; puis le côté sud du Marché-au-Blé (place Jean-Jaurès), de la rue des Pois à celle du Dauphin (rue de Turenne) le côté sud du Marché-aux-Oignons ( de la rue de Turenne à celle de la Trinité).

- à l'est, Saint-Pantaléon avait sur son territoire toutes les propriétés ouvrant de ce côté sur la rue du Dauphin (rue de Turenne), depuis le Marché-aux-Oignons jusqu'à la rue du Temple (rue Général-Saussier).

- au-delà de la rue du Temple, la limite entre Saint-Jean et Saint-Pantaléon suivait le ru qui coulait parallèlement à l'ancienne rue de Croncels, devenue depuis la suite de la rue Turenne. La liste des paroissiens est très claire. Nous y trouvons cités : Jacques et Eustache Gouault, marchands, Vincent Truelle, marchand, la veuve de Toussaint Gouault, la veuve de Riancey, secrétaire du roi, François Camusat de Riancey, décédé le 12 septembre 1726, Jean Leblant, marchand, lesquels, à cette époque précise, possédaient et habitaient les bâtiments inscrits au plan Coluel sous le n°1115 (49 rue de Turenne, incendiée en 1917), n° 1114 (51, rue de Turenne), n° 1113, autrefois "le château", ou "hôtel de Clairvaux", 1112, qui était le "grand hôtel de Clairvaux" et devint "l'hôtel de Chapelaines", et n° 1111.

Les remparts depuis l'entrée du grand ru en ville jusqu'auprès de la porte au Mistre (sortie de la rue Huguier- Truelle sur le boulevard) limitaient intramuros le territoire de la paroisse au sud et à l'ouest. (Jusqu'à l'incendie de l'hôtel de l'Écu-de-Bourgogne en 1686, qui ravagea toutes les maisons à l'est de Saint-Nicolas et au sud du Marché-au-Blé et de l'église, la rue de Varveu (rue Guivet) se prolongeait jusqu'au rempart ; à cette rue s'arrêtait la paroisse de Saint-Pantaléon).

## 6. SAINT-NICOLAS

Cette église, qui fut très longtemps succursale de Saint-Jean, ne posséda de fonts baptismaux qu'à partir de 1723. Ses nouveaux paroissiens devaient être baptisés à Saint-Jean. Aucune indication n'ayant été trouvée sur les limites de la paroisse, celles-ci ne peuvent être établies que par comparaison avec celles des paroisses contiguës.

En partant de la porte de "Belfroi" (entrée de la rue du Colonel-Driant en venant du boulevard), la limite suivait la rue du même nom, dont le côté sud était sur Saint-Nicolas et le côté nord sur Sainte-Madeleine ; la rue de la Monnaie où le partage était le même jusqu'à la rue des Croisettes, dont Saint-Nicolas avait tout le côté ouest jusqu'au coin de la place du Marché-au-Blé puis, traversant obliquement cette place, gagnait la rue des Pois (entre les n° 17 et 19 de la place) et englobait

ensuite dans la paroisse toutes les propriétés bordant le côté sud de la place et de la petite rue menant à la porte au Mistre (sortie de la rue Huguier- Truelle sur le boulevard). Le rempart, de cette porte à la rue de "Belfroi", terminait le circuit.

## 7. SAINT -FROBERT

... " est bornée au nord par les murs de la ville, à l'orient par la paroisse de Saint-Nizier, au midi par celle de Saint-Jacques qui la resserre, et au couchant par celle de Saint-Rémy. Elle comprend le couvent des Cordeliers, le Petit-Séminaire, autrefois le Petit-Montier-la-Celle, et l'emplacement d'une maison d'orphelins qui ne subsiste plus".

La limite orientale se situe rues des Sonnettes et du Flacon (rue Boucherat actuelle) puisque le Petit-Montier-la-Celle était de la paroisse, le côté est de la rue étant sur Saint-Nizier.

## 8. SAINT -JACQUES-AUX-NONNAINS

Le manuscrit de Trasse en délimite ainsi le territoire : "le contour de cette paroisse est, en allant au septentrion, de passer par la rue du Mouton dont les deux côtés lui appartiennent, quai de Dampierre entre la rue Georges-Clémenceau et la place de la Libération." Le côté est est occupé maintenant par le canal; on laisse sur le même côté l'église Saint-Urbain, on traverse la ruelle de la Vierge dont le côté droit (ouest) est de la paroisse de Saint-Jean, on entre dans la rue Moyenne (rue Urbain IV) et de là, allant au couchant, on entre dans une rue dont le nom ne figure pas; il s'agit de la rue du Croc ou du Renard-Bardé, dont le côté ouest, comme pour la rue de la Vierge, était sur Saint-Jean ; ensuite dans la rue Notre-Dame (Emile-Zola), le côté gauche (en redescendant) est de Saint-Jacques et à droite, la maison du Chapeau-Rouge commence la paroisse. Ensuite on entre dans la rue de la Petite- Tannerie (Charles-Gros) dont les deux côtés sont de la paroisse; on rentre par la cour des Jacobins et on revient par la petite rue de Saint-Paul.

La paroisse semble ainsi limitée à l'est par le ru Cordé. Pourtant, elle le traversait pour englober, au détriment de Saint-Frobert tout proche, les propriétés ouvrant sur le côté nord de la rue de la Cité, entre les rues du Paon et du Flacon et, sur le côté sud de la même rue entre l'Hôtel-Dieu, pourvu lui-même d'une chapelle paroissiale, et la rue des Trois-Petits-Ecus (rue Boucherat) ainsi que sur le côté ouest de cette dernière en allant vers le sud.

Côté sud, la limite de la paroisse n'atteignait pas partout la rue de la Cité. De la rue du Flacon à la rue du Paon, toutes les propriétés ouvrant sur la rue de la Cité dépendaient de Saint-Jacques-aux-Nonnains, des deux côtés de la rue. Au-delà de la rue du Paon, la limite coïncidait avec la rue de la Cité, jusqu'à la rue des Bains, dont le côté oriental était de la paroisse et par laquelle on rejoignait le ru Cordé au pont des Cordeliers, pour suivre cette rivière en direction des

murs nord de la ville, englobant ainsi l'ancien château des comtes de Champagne dans l'angle ouest de la paroisse.

## 9. SAINT DENIS

*"Cette paroisse a dans son enceinte tout le quartier de la ville qui est entouré du Cloître Saint-Etienne, de l'Evêché, de la paroisse de Saint-Aventin et des murs de la ville au sud-est", d'après Trasse.*

C'est l'ancienne paroisse du "*bourg Saint-Denis*" le fief des bouchers, établie avant le XI<sup>ème</sup> siècle en dehors des murs de la Cité, et sur laquelle le chapitre de Saint-Pierre avait *"toute justice haulte, moyenne et basse... tant comme la paroisse dudit Saint-Denis s'extend depuis la rivière qui passe les ponts de Jaillard en venant vers l'hostel épiscopal dudict Troyes"*.

Au XIII<sup>ème</sup> siècle, le prieuré de Notre-Dame-en-l'Isle (actuellement le Grand Séminaire) ayant été fondé sur la paroisse de Saint-Denis, les limites intra-muros à celle-ci sont :

- à l'est et au sud, le rempart, depuis le ru de Rioteuse ou de Jaillard jusqu'à celui de la Planche-Clément (tous deux comblés), qui pénétrait en ville par le pont Sainte-Catherine aujourd'hui disparu ;

- à l'ouest, la limite orientale des propriétés ouvrant sur le Cloître Saint-Etienne ; cette limite était formée par le ru de la Planche-Clément, entre le rempart et l'extrémité sud de la rue du Sac (Nicolas-Camusat).

De Saint-Nizier dépendaient des maisons de la rue du Vert-Galant (Linard-Gontier). La paroisse de Saint-Denis s'arrêtait donc probablement un peu auparavant au sud, au ruisseau dit "*ru du Vert-Galant*", lequel, encore en 1696-1697 courait à l'est entre les rues de Violain et du Vert-Galant. Ce ru serait le "fossatum".

Plus à l'est, le jardin actuel de l'Evêché comprenait, avant les acquisitions faites au XVII<sup>ème</sup> siècle par l'Evêque François Malier du Houssay un ensemble de propriétés et de constructions particulières dépendant de la paroisse Saint-Nizier, et isolées des bâtiments de l'Evêché par la rue des Oiseliens qui longeait ceux-ci entre la rue du Vert-Galant et la rue des Trois-Godets.

Vers l'est, la paroisse de Saint-Denis dépassait le ruisseau de Meldançon et comprenait au moins le côté ouest de la rue de Jaillard lui-même, les Huches sur la rivière derrière le moulin et suivait le cours d'eau jusqu'au rempart en passant par "la Planche-Rogier" à l'extrémité sud de la rue de la Grande-Courtine.

## 10. SAINT -AVENTIN

L'église Saint-Aventin était bâtie à l'extrémité nord-est de la rue qui portait autrefois son nom, actuellement rue Michelet, contre l'enclos de l'abbaye de Saint-Martin-ès-Aires.

Les limites de la paroisse étaient, en partant de l'église :

- à l'est, le rempart jusqu'au ru de Rioteuse ou de Jaillard. Au sud, le ru lui-même, puisqu'au-delà, le prieuré de Notre-Dame-en-l'Isle avait été fondé sur la

paroisse Saint-Denis et ce jusqu'au pont appelé dès 1349 la "Planche-Rogier" ou en 1503 la "Planche-Roussel", à l'extrémité sud de la rue de la Grande-Courtine. A l'ouest, la paroisse s'arrêtait à cette rue de la Grande-Courtine, dont elle avait le côté est, pour gagner, par la rue de l'Ordeboue (ou Lourdebour), l'impasse Bresquin, point de rencontre de cette rue et de la rue du Soleil.

Du fond de cette impasse, la limite se poursuivait vers l'est, soit à travers le "*logis des Deux-Paroisses*", dont dans ce cas une partie aurait été sur Saint-Nizier, soit entre ce logis et la maison voisine au sud, laquelle était bien sur Saint-Aventin ; puis, de l'autre côté de la rue des Deux-Paroisses, passait contre et au sud de la maison du curé de Saint-Nizier pour gagner la limite sud de l'enclos de l'abbaye de Saint-Martin-ès-Aires qu'elle suivait jusqu'au rempart.

## LES CHAPELLES PAROISSIALES

### 11. Chapelle du SAUVEUR, en la cathédrale.

Considérée comme l'origine même de la cathédrale, cette chapelle était paroissiale *"seulement à l'égard des vicaires ou musiciens, du Maire des justices et autres officiers laïcs de l'église, en tel lieu de la ville qu'ils résident, même leurs femmes et leurs enfants. De même à l'égard des personnes qui demeurent à l'Evêché et dans le Grand et le Petit-Cloître et encore à l'égard des domestiques tant des chanoines que des autres personnes ci-dessus"*.

### 12. NOTRE-DAME ou l'ANNONCIATION, à la collégiale Saint-Urbain.

Cette chapelle paroissiale n'avait aucun territoire ; ses paroissiens étaient les chanoines de Saint-Urbain même s'ils habitaient sur une autre paroisse, les serviteurs laïcs de l'église et les marguilliers. Dès 1660 on y baptisait et mariait les enfants de ces derniers. Par la suite, on y maria les serviteurs des chanoines et même des laïcs. Au XVIII<sup>ème</sup> siècle, on y baptisait même les enfants de ces domestiques, au détriment de leurs paroisses respectives. Un arrêt du Parlement du 19 mars 1782 restreignit la juridiction spirituelle du doyen de Saint-Urbain aux seuls membres du chapitre et à leurs serviteurs, conformément aux termes de la bulle du pape Clément IV, successeur d'Urbain IV (Pérouse, 24 septembre 1265, confirmée par Grégoire XI en 1375.

### 13. SAINT -LOUP, en l'abbaye du même nom.

L'église collégiale et abbatiale de Saint-Loup était en même temps une chapelle paroissiale ayant pour territoire celui de l'abbaye: *"elle n'a d'autres paroissiens que les officiers laïcs de cette église et leurs domestiques"*, selon Trasse. Nous ajouterons: et les personnes habitant dans l'enclos de l'abbaye.

Alors que les droits des autres chapelles paroissiales ne semblent pas avoir, sauf pour des points très précis, été contestés par les curés des paroisses de plein exercice de la ville, il n'en fut pas de même, au cours de toute la seconde moitié du XVII<sup>ème</sup> siècle, pour

celle de Saint-Loup. Engagée dans un procès à ce titre (visant à la limitation du nombre de ses marguilliers habitant hors du domaine abbatial) dès 1652, Saint-Loup ne vit ses droits confirmés qu'en 1694 ...! (44).

#### 14. SAINT -BARTHÉLÉMY, à l'Hôtel-Dieu.

Elle avait "tous les droits d'église paroissiale" dans l'enceinte de l'Hôtel-Dieu. On y baptisait les nouveaux-nés trouvés dans "l'angelot" ; on y célébrait l'office des morts pour les personnes décédées à l'hôpital; on y célébrait très rarement des mariages.

#### 15. SAINT -ANDRÉ, en la collégiale Saint-Etienne.

C'était le siège d'une paroisse qui "est plus nombreuse qu'elle n'était autrefois, depuis la suppression de plusieurs dignités et prébendes de cette église, parce qu'il y a beaucoup de laïques qui demeurent dans le cloître et qui par conséquent dépendent de cette paroisse"(Trasse de Montmusard). Elle comprenait toutes les propriétés ayant leur entrée dans la rue du Cloître-Saint-Etienne (n° 2730 à 2759 de Coluel) ou dépendant de la collégiale (C. 2766, Palais des comtes).

#### LE GRAND CLOITRE DE SAINT -PIERRE (GC)

commençait à l'angle ouest des rues de la Cité et des Trois-Godets, à la maison dite de Sainte-Mathie, et comprenait, en allant vers l'ouest, toutes celles autrefois accolées au flanc nord de la cathédrale, celles entourant la place Saint-Pierre (toutes maisons canoniales), celles donnant sur la rue de la Cité (côté sud), de la place au "carrefour des

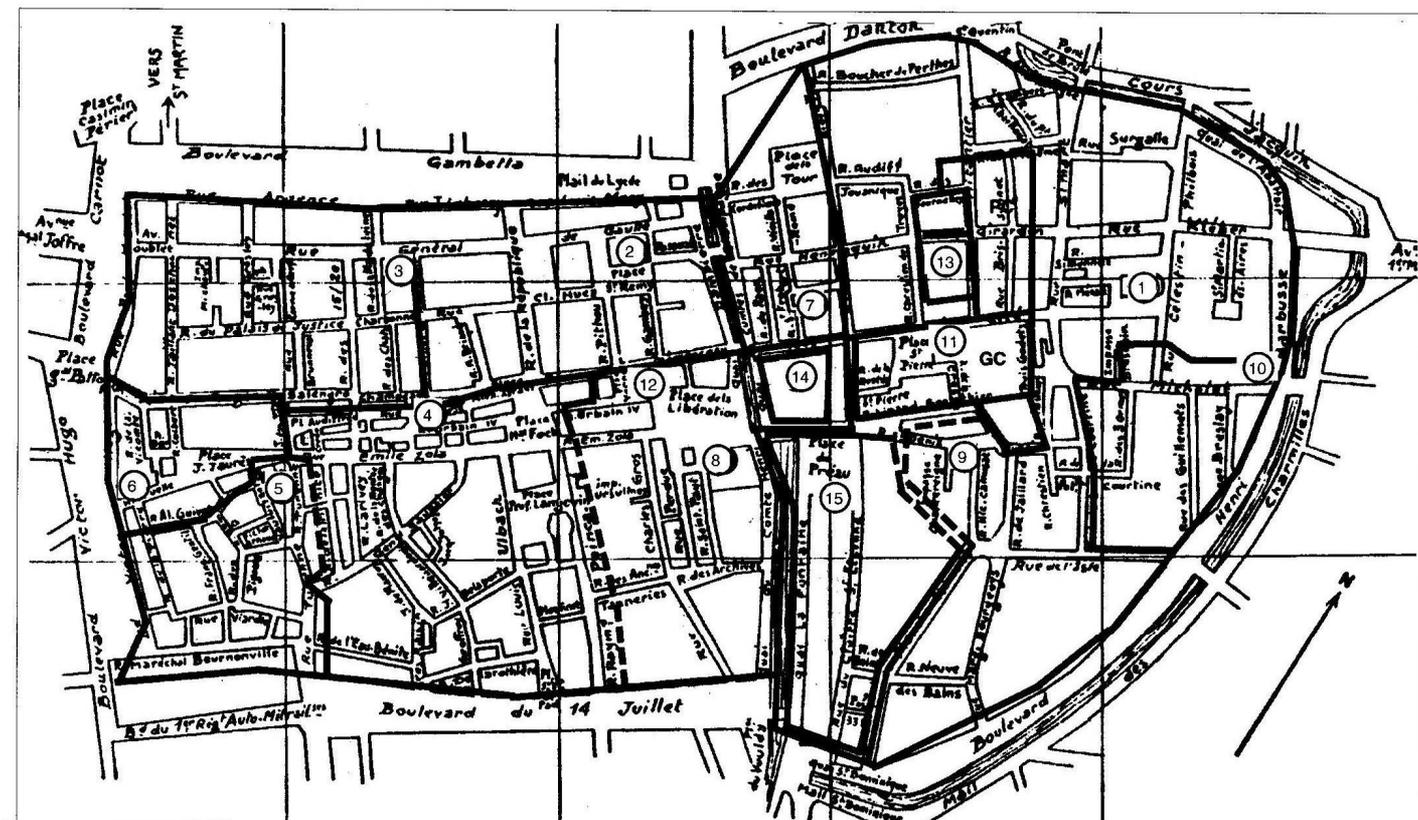
Malheureux" (croisement des rues de la Cité et Boucherat), celles ouvrant sur le côté est de la rue des Trois-Petits-Ecus (rue Boucherat, de la rue de la Cité à la Place du Préau) puis, tournant vers l'est, la limite suivait la rue du Vert-Galant (Linard-Gontier) jusqu'à la ruelle de l'Evêché, par laquelle on rejoignait la place Saint-Pierre.

#### LE PETIT CLOITRE SAINT-PIERRE (PC)

s'étendait vers le nord, perpendiculairement au précédent. Il avait pour base la rue de la Cité. Il était limité à l'est par le ru de Meldançon, aujourd'hui comblé, qui coulait à mi-distance entre les rues Simart et Brissonnet (cette dernière s'appelait d'ailleurs la rue du Petit-Cloître-Saint-Pierre), depuis l'Hôtel-Dieu Saint-Nicolas inclus jusqu'à l'hôtel de l'abbaye de Larivour exclus (1-3 rue Brissonnet), au nord par la rue de Molesme jusqu'à la rue du Grand-Cloître-Saint-Pierre (rue Mitantier), à l'ouest, par cette dernière rue jusqu'à la rue de la Cité, en englobant au passage, à l'ouest, la maison des Tournelles ou des Créneaux et la maison voisine au sud, faisant le coin de la rue des Tournelles. Auxquels cloîtres "ont toujours esté et sont comprises toutes et chascunes les maisons et autres lieux qui demorent enclos en faisant ledict circuit, et dedans lesdictes limites et pour telz ont este et sont tenus, reputez, et de ce est voix et commune renommée".

Marie-France Solignac (A853)

La délimitation des paroisses, d'après Alfred Morin.



# A PROPOS DE ...

## Sainte Léonie AVIAT

### Ascendance de Léonie AVIAT (numérotation SOSA)

#### Génération I

1- AVIAT Léonie, o 16/09/1844 Sézanne (51), + 10/01/1914 Pérouse (Italie), inhumée à Troyes

#### Génération II

2- AVIAT Théodore, 018/09/1809 Dampierre (10), marchand épicier, x 16/11/1835 Sézanne, + 28/02/1869 Troyes

3- CAILLOT Rose Emélie, 028/03/1815 Sompuis (51), + 23/01/1895 St André les Vergers (10)

#### Génération III

4- AVIAT Jacques Philippe, o 24/09/1768 Bar sur Aube (10), marchand, x 01/10/1792 Sézanne, (Cm) , + 23/07/1818 Dampierre

5- FREROT Marie Anne, o 30/11/1772 Sézanne, + 01/06/1854 Dampierre

6 -CAILLOT Pierre Ambroise, o 04/11/1777 La Chapelle si Crécy (77), débitant de tabac, x 16/03/1813 Sézanne, y + 09/06/1849

7- GUILLEMOT Flore Emélie, o 21/09/1794 Faux-Fresnay, + 19/07/1834 Sézanne

#### Génération IV

8- AVIAT Laurent, °17/11/1733 Dampierre, x 08/02/1762 St-Pierre de Bar sur Aube, + 28/12/1812 Dampierre

9- GIRARDON Edmée Thérèse, ° 04/09/1741 Bar sur Aube, + 25/06/1806 Dampierre

10- FREROT Pierre, marchand, 025/01/1734 Sézanne, x 20/10/1760 Lhuître (10), + 25/09/1805 Sézanne

11- THEVENOT Marie Tanche, 022/12/1739 Lhuître, + 13/05/1805 Sézanne

12- CAILLOT Hubert, vigneron, 004/09/1745 Bouleurs (77), y x 04/11/1769, + 26/03/1824 Crécy la Chapelle (77)

13- ABIT Marie Jeanne, + 25/12/1802 Crécy la Chapelle

14- GUILLEMOT Pierre Jacques Nicolas, cultivateur, x 09/12/1793 Clesles (51)

15- HARDY Louise Mathie

#### Génération V

16- AVIAT Remy, marchand, o 03/10/1694 Dampierre, y x 17/04/1719, y + 29/11/1781

17- THEVENOT Anne, o 03/07/1696 Lhuître, + 06/02/1777 Dampierre

18- GIRARDON Nicolas, marchand, o 25/05/1710 Bar sur Aube, y x 26/08/1731

19- FILLEUX Simone Jacqueline, o 27/08/1708 Bar sur Aube, y + 02/05/1757

20- FREROT Pierre, marchand, x 27/04/1723 Saudoy (51)

21- MAIGROT Nicole

22- THEVENOT Nicolas, laboureur, x 17/11/1738 Lhuître, csg 4e °

23 -TERILLION Jeanne

28 -GUILLEMOT Pierre Antoine

29 -DARDOISE Marie Félicité

30 -HARDY Théodore Charles Gaspard (de Barbonne 51 )

31- POTEL Matie Jacqueline

#### Génération VI

32- AVIAT Henry, laboureur, o 03/12/1669 Lhuître, y x 03/11/1693, y + 14/05/1694 (24 ans)

33- OUDIN Pérette, o 19/06/1613 Dampierre, y + 06/01/1131

34- THEVENOT Jean, marchand, + 30/09/1692 Lhuître

35- SIMARD Jeanne, + 17/11/1139 Dampierre

36- GIRARDON Bonaventure, capitaine de la bourgeoisie de Bar sur Aube

31- BOUDARD Renée

38- FILLEUX Joachim, procureur ès juridiction

39- CHERAIN Simone

40- FREROT Antoine, x 11/01/1693 Sézanne

41- MARCHAND Marguerite

42- MAIGROT Etienne, maître charcutier à Sézanne

43- OUDOT Madeleine

44- THEVENOT Nicolas, o 15/03/1687 Lhuître, y x 05/02/1713

- 45- BAUDIN Marie, o 23/04/1687 Lhuître
- 46- TERILLION Etienne, x 24/11/1706 Lhuître
- 47- BAUDIN Pérette, de St- Ouen (51)
- 64- A VIAT Jean, laboureur, x 28/02/1661 Lhuître, y + 30/09/1692
- 65- LEUDOT Estienne
- 66- OUDIN Nicolas, x 08/07/1657 Dampierre
- 67- MATHIEU Pérette
- 80- FREROT Antoine
- 81- CAREZ Catherine
- 82- MARCHAND Nicolas
- 83 -RIBERON Renée
- 88 -THEVENOT Henry
- 89 -ROTIER Marguerite
- 90 -BAUDIN Jean
- 91 -GIRARDIN Claudine
- 92 -TERILLION Claude, laboureur
- 93 -JACQUART Pérette
- 94 -BAUDIN Jean
- 95 .THOMASSIN Nicole

**Compléments à la généalogie AVIAT parue dans le bulletin Aube Généalogie n° 20.**

*Ils concernent Jean-Baptiste AVIAT et Cyprien AVIAT, (9e et 10e enfants de Henry AVIAT et Pérette OUDIN), cités page 17.*

-Jean-Baptiste AVIAT, 01736 Dampierre, marchand à Troyes, x 25/09/1764 Troyes St Jean à Charlotte PAULIN fa de Pierre P AULIN et + Marie Anne CHARBONNET; xx 22/II/1790 Troyes St Rémy à Marie Edmée PILLON fa + Edme PILLON lab. à Piney, et Edmée DEVIVIER, y + 20/12/1816. Apparemment sans postérité.

On trouve un monument à sa mémoire dans le cimetière de Troyes, une imposante croix sur un socle en pierre.

-Cyprien AVIAT, 01739 Dampierre, avocat et procureur au Parlement de Paris, x 06/02/1769 Troyes St Jean à Marie Anne MONY fa de Charles MONY, président du grenier à sel d' Arcis sur Aube, et de Anne Thérèse BAJOT d'où au moins deux enfants :

-Louis Cyprien AVIAT, marchand, 002/01/1771 Paris St André des Arts, x 31/12/1799 Troyes à Marie Angélique GAUTHIER fa de Pierre Louis Charles GAUTHIER et Sophie Madeleine MOTET, de Montreuil {10} canton de Lusigny. xx 21/05/1804 Sens {89}, à Louise Savine Eulalie PELEE de St Maurice, fa de Blaise Jean-Baptiste PELEE de St Maurice et Marguerite AMONIN DESGRANGES {branche collatérale à Mme Yvette PELEE de St Maurice (A 1758) que nous remercions ici pour les

renseignements sur sa famille)

-Jean Marie Théodore AVIAT, marchand à Langres {52}, 028/01/1781 Paris, x 12/09/1808 Bar sur Aube à Louise GIRARDON fa de Jacques Joachim GIRARDON, avocat et notaire, et Antoinette Marie Madeleine DESCHIENS, d'où une fille: Marie Louise A VIAT, x 22/04/1833 Troyes à Pierre Nicolas Léon BOILLETOT, négociant, {ancêtres de l'époux+ de Mme Madeleine VIGNES, A. 1637).

**Autres recherches généalogiques sur le patronyme AVIAT, sans lien apparent avec Léonie AVIAT**

*(d'après l'étude de Pierre MARTIN, A. 1620, dans la ligne agnatique seule)*

**I. Ancêtres d'une famille AVIAT vivant actuellement à Arcis sur Aube (10), à partir de la 4e génération afin de respecter le délai de cent ans.**

1- AVIAT Louis Emile Auguste, °20/01/1898 Ormes (10), x à Le Chêne (10) avec HEMARD Germaine Marie

2- AVIAT Arthur Gustave, °25/10/1866 Arcis sur Aube, x 10/06/1896 Ormes à VULQUIN Gabrielle Marie Clotilde

4- AVIAT Emile, °27/06/1839 Arcis sur Aube, x 09/01/1866 Troyes à HAUVY Marie Alexandrine

8- AVIAT Antoine Théodore, °12/08/1810 Arcis sur Aube, y x 08/10/1838 à BOURCIER Elisabeth Joséphine

16- AVIAT Nicolas, °10/03/1778 Arcis sur Aube, y x 27/10/1806 à CHATELAIN Marie Madeleine Eulalie

32- AVIAT Hubert, °03/09/1746 Herbisse, x 17/01/1774 Arcis sur Aube à SOUIN Marie Jeanne

64 -AVIAT Hubert, °19/11/1718 Herbisse, y x 20/10/1743 à GUILLEMOT Savine

128- AVIAT Hubert, x 12/11/1709 Herbisse à ROBIN Nicole

256- AVIAT Jean x MACHEREZ Savine

**II. Autre famille AVIAT vivant à Le Chêne ( 10), au 19è siècle**

1 -AVIAT Rosine, °15/05/1830 Le Chêne, y x 28/09/1857 à Marc FAUGERE

2- AVIAT Gennain, °27/05/1807 Le Chêne, y x 30/08/1829 à PRUT Marie Ursule

4- AVIAT Nicolas, °25/01/1764 Herbisse, x 08/02/1790 Le Chêne à MILLOT Marguerite

8- AVIAT Joseph, °19/03/1723 Herbisse, y x 09/02/1749 à LOUTRE Jeanne

16- AVIAT Antoine, x 27/04/1716 Herbisse à BRODARD Marie

32- AVIAT Mathias x LOPIN Magdeleine

## Localisation du patronyme AVIAT dans l'Aube au XVIIIe siècle

Ce patronyme est cité 296 fois dans les tables de mariages éditées par le Centre Généalogique de l'Aube. C'est dans le canton d' Arcis sur Aube qu'on le rencontre le plus fréquemment : 186 fois. Viennent ensuite les cantons de Ramerupt (63), Méry sur Seine (33), divers (14).

Liste des paroisses dans lesquelles le nom AVIAT a été relevé, avec la fréquence et la date.

### Canton d' Arcis

Allibaudières	11 entre 1715 et 1799
Arcis sur Aube	16 entre 1700 et 1802
Charmont ss Bse	2 entre 1723 et 1760
Herbisse	81 entre 1660 et 1807
Le Chêne	2 entre 1774 et 1790
Mailly le Camp	1 en 1800
Nozay	1 en 1746
Ormes	2 entre 1716 et 1796
Poivres	1 en 1793
Pouans les Vallées	4 entre 1760 et 1779
Semoine	29 entre 1690 et 1800
Villette	2 entre 1769 et 1791
Villiers Herbisse	32 entre 1690 et 1796
Voué	2 entre 1775 et 1781

### Canton de Ramerupt

Chaudrey	3 entre 1780 et 1793
Dampierre	12 entre 1716 et 1791
Dosnon	17 entre 1700 et 1809
Grandville	4 entre 1727 et 1784
Lhuître	6 entre 1700 et 1744
Nogent sur Aube	1 en 1736
St Nabord	7 entre 1715 et 1781
Trouan le Grand	9 entre 1717 et 1791
Trouan le Petit	2 entre 1744 et 1745
Vaucogne Mbert	1 en 1791
Vinets	1 en 1783

### Canton de Méry

Boulauges	2 entre 1732 et 1791
Champfleury	1 en 1726
Charny le Bachot	1 en 1730
Grandes Chapelles	1 en 1803
Longueville s/Aube	1 en 1757
Méry sur Seine	3 entre 1767 et 1796
Plancy	5 entre 1708 et 1789
Rhèges	3 entre 1730 et 1779
St Mesmin	1 en 1748

Salon	5 entre 1693 et 1808
Viapres le Grand	7 entre 1741 et 1778
Viapres le Petit	3 entre 1730 et 1788

### Divers cantons

Bar sur Aube	1 en 1762
Montier en l'Isle	1 en 1779
Yèvres le Petit	2 entre 1753 et 1790
Aulnay	1 en 1785
Chavanges	1 en 1763
Rouilly St Loup	1 en 1778
Trancault	2 entre 1763 et 1769
St Martin ès Vign.	2 entre 1766 et 1789
St Julien	1 en 1782
Troyes Ste Madel.	1 en 1778
Troyes St Nicolas	1 en 1686

## LE COIN DES POÈTES

### Le funambule

Sans fin je marche sur un fil  
Entre crépuscule et aurore,  
Tandis que mes pensées défilent.  
Si je trébuche, je suis mort.  
Et je continue de marcher,  
Ici la vie, dessous la mort,  
Et j'avance mon pied encore.  
Je vois le fil se balancer  
Au gré du vent, loin devant moi,  
L'arrivée n'est pas pour demain.  
Et sans fin j'attends le matin,  
Des funambules je suis le roi,  
Le roi des fous, tremblant de peur,  
Attendant que le fil casse,  
Ou que se rouille ma carcasse,  
Ou bien que s'arrête mon cœur.

Dans quoi tomberai-je, le jour  
Où le vide m'attirera ?  
Je sais seulement que le Temps court,  
Et qu'un jour le fil cassera.

*Jean-Paul Goffin (A1442)*

*Ce beau texte est extrait de "François Villon est mort" livre de Jean-Paul Goffin aux éditions La Bruyère. Les amateurs apprécieront ces poèmes empreints d'émotion. Félicitations et remerciements à notre adhérent.*

# COMMUNICATION

## Les Protestants à Gyé-sur-Seine et dans les environs après la Révocation de l'Edit de Nantes (1685)

Le protestantisme, introduit dans l'Aube par des prédicateurs venus de Meaux, s'implanta un peu partout, dans le cours du XVII<sup>e</sup> siècle, dans la région de Troyes, de Bar-sur-Seine, dans le pays d'Othe et autour de Landreville et de Gyé-sur-Seine.

Avant 1685, on estime de 8 à 10 000 le nombre de fidèles. Antoine Caracciolo, évêque de Troyes vers 1560, tenta même de concilier les deux religions et se rendit, par là-même, suspect.

Le groupe centré à Landreville réunissait environ 200 familles réparties dans les villages environnants, dans l'Aube et à la frontière de la Haute-Marne et de la Côte d'Or : Bertignolles, Buxeuil, Buxières-sur-Arce, Celles, Chacenay, Champ-sur-Barse, Chervey, Courteron, Gyé, Neuville, Essoyes, Spoy, Unienville, Orges, Braux le Châtel, la Ferté-sur-Aube.

Aussi relève-t-on, en feuilletant les registres paroissiaux, des prénoms à résonance biblique : Isaac, Abraham, Manassès, Jonas, David, Judith, Elie, Daniel, etc... Pour les patronymes, dans les villages de Gyé, Neuville et Courteron, on rencontre les noms des familles les plus connues : Cadot, Michelot, Cinget, Manoury, Brément, De Mussy, De la Hache, Bouchotte, Barbu, Gruet, Guyot, Guyottot, Chatron.

Le temple qui desservait cette communauté fut construit à Landreville après 1600, donc après la publication de l'Edit de Nantes. Curieusement, ce village comptait peu de protestants. En revanche, ils étaient nombreux à Neuville, Gyé, Courteron. Ceci explique sans doute que les pasteurs aient choisi de résider à Gyé-sur-Seine dont la population comptait, à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, un quart de protestants.

Le pasteur qui officia le plus longtemps s'appelait Abraham Varland qui résida à Gyé de 1654 à 1678. Comme son confrère le curé catholique, il remplissait des registres paroissiaux, un par trimestre. Ainsi trouve-t-on, à la date du 30 mars 1672, à la fin de l'un de ces registres, le texte suivant : *"Je, soussigné, ministre de ceux que l'on appelle de la Religion Prétendue Réformée (R.P.R.) qui ont leur exercice à Landreville selon l'Edit (de Nantes) certifie que ce sont là tous les enfants que j'ai baptisés et les*

*mariages que j'ai bénis et aussi toutes les personnes de mon troupeau qui sont morts pendant les mois de janvier, février, mars de la présente année."*

Curieusement, le temple de Landreville fut démoli avant la Révocation. L'Edit conservait aux protestants les temples bâtis avant 1598. Celui de Landreville, édifié après 1600, fut donc toujours l'objet de contestations, ce qui expliquerait sa disparition prématurée.

Une étude publiée en 1907 dans les Mémoires de la Société Académique sous la plume de l'abbé Pétel affirme que le temple fut démoli dans les premiers mois de 1678. Or, j'ai relevé dans les R.P. de Landreville (4E 187/1), en date du 6/9/1679, le texte suivant :

*"Jean Malcourant masson (sic) est mort ayant reçu seulement l'extrême onction, étant tombé du temple des huguenots qu'il avait entrepris de démolir et a été enterré dans notre cimetière le 6/9/1679."* On pourrait parler ici de justice immanente !

Ce qui est sûr, c'est qu'en effet, au moment de la Révocation, le temple était déjà démoli et que le pasteur Varland avait quitté Gyé en 1675 pour la Marne où il mourut en 1679.



Que deviennent les protestants dans ces communautés et principalement à Gyé, Neuville et Courteron, après 1685 ?

Il faut rappeler qu'à partir de cette date, les protestants non ralliés sont privés d'état-civil, se voient confisquer leurs biens s'ils émigrent et risquent des peines très sévères s'ils persistent à exercer leur culte et à affirmer leur foi.

Rappelons pour mémoire quelques textes officiels.

Article 2 de la Révocation : Le roi fait à ses sujets *"espresso défense de plus s'assembler pour faire l'exercice de la dite religion en aucun lieu ou maison particulière, sous quelque prétexte que ce fût."*

L'article 5 de la déclaration du 1/7/1686 précisait que *"tous ceux de ses sujets qui seraient surpris faisant dans le royaume des assemblées ou quelques exercices de religion autre que la catholique, apostolique et romaine fussent punis de mort."*

Les protestants n'avaient donc comme solution que la soumission, l'exil, les galères ou la mort.



Dans les villages dont je parle, on constate peu d'abjurations immédiatement après 1685. Les protestants partent pour l'exil : parmi eux Abraham Brément de Neuville, Samuel Cotton de Gyé qui va en Amérique, Jean Manoury également de Gyé, quelques autres à Chervev, Chacenay, Orges. La plupart se soumettaient donc par nécessité, puis des abjurations se déclarent, en particulier entre 1715 et 1740, pour aboutir à une situation où, peu avant la Révolution, en 1787, dans les statistiques demandées par les Intendants, on constate, pour les villages concernés, un état néant des protestants.

Quelques exemples de ces abjurations nous renseignent sur les raisons qui poussaient ces personnes à abandonner leur foi pour rallier le catholicisme.

1/2/1725 à Gyé (4 E 170/2)

*"Anne Guyottot, fille native de Neuville, âgée de 60 ans, est décédée au château de Gyé le 1/2/1725 après avoir fait abjuration de la religion calviniste, après avoir reçu les sacrements de l'Eglise et fut inhumée le 2 février au cimetière de céans..."*

A l'évidence, cette abjuration *"in articulo mortis"* révèle le souci de se voir enterrer en terre consacrée dont étaient bannis les *"religionnaires"*.

Autre cas : 11/4/1728 à Gyé : abjuration de Suzanne Petit, veuve de défunt David Cotton, âgée de 47 ans. *"Aujourd'hui, 11e avril 1728, à l'issue des vêpres paroissiales chantées en l'église de Gyé-sur-Seine, je, soussigné, Jean-François Béreul, curé audit Gyé, revêtu du pouvoir de Monseigneur le Vicaire Général, ay receü solennellement l'abjuration de la religion protestante faite par Suzanne Petit, veuve de David Cotton et relapse en présence de ...."*

Les raisons qui ont incité Suzanne Petit à abjurer s'éclairent peu après quand on lit, en date du 10/5/1728 (un mois après l'abjuration) que Suzanne Petit épouse Antoine Bouchotte, huissier royal (un notable !), âgé de 63 ans, veuf de Nicole Bourgeois depuis 1721. Le commentaire va de soi !

De même voit-on le 25/7/1729, toute une famille de Courteron, Jean Pertuot, sa femme et ses deux enfants abjurer solennellement leur foi calviniste.

Le souci de se voir reconnu membre à part entière de la communauté des catholiques se manifeste aussi dans un document daté du 4 août 1741 à Neuville (4E 262/2). Jacques Brément, vigneron de 47 ans, renouvelle une abjuration prononcée antérieurement, à l'âge de 15/16 ans, dont la trace écrite aurait été perdue !

Cette insistance confirme chez le demandeur le souci de ne pas être exclu, pour pouvoir mener une vie normale et jouir de tous les droits reconnus aux fidèles de la religion catholique.



Mais ce que l'on craint le plus, c'est d'être rejeté après la mort, hors de la terre sainte, privé de sépulture normale dans le cimetière du lieu.

Pour les *"religionnaires opiniâtres"*, l'enterrement n'était, en effet, permis que la nuit, toujours hors des murs, dans un terrain privé, avec interdiction de rassembler plus de 25 personnes.

On comprend donc mieux le souci de Jacques Brément de Neuville, dont nous avons parlé plus haut, de voir sa mère, Jeanne Meslot, veuve d'Elie Brément, jusqu'alors *"endurcie dans l'erreur"*, se réconcilier avec l'Eglise catholique au moment de sa mort, comme l'atteste un acte du 13/1/1743.

Jeanne Meslot, à la dernière extrémité, après avoir d'abord refusé les offres du prêtre, finit par céder aux objurgations de son fils. Ce dernier appelle donc le prêtre qui, hélas, arrive trop tard ! Il prend acte de l'intention mais l'abjuration n'ayant pas été faite dans les formes, il tolère l'enterrement dans le cimetière *"sur les trois à quatre heures après midi, sans chant ny son de cloches ny aucun appareil de pompe funèbre, derrière la grand croix du cimetière de cette église qui était le lieu ancien (= avant 1685) destiné à la sépulture des Religionnaires."*



La preuve que, pendant ces années, entre 1685 et 1750, les passions religieuses n'étaient pas apaisées.. On peut la trouver dans un épisode héroï-comique qui s'est déroulé à Gyé le 13/5/1715 (relaté dans les archives d'un des notaires de Gyé - 2E 21/85).

Le lundi 13/5/1715, autorisation est donnée par le procureur fiscal du lieu à Pierre Manoury, vigneron à Courteron, gendre de David Demussy vigneron à Gyé, d'enterrer le dit Demussy décédé ancien religionnaire de la RPR sans avoir voulu recevoir les instructions et les sacrements de la Sainte Eglise *"dans une chenevière, hors de l'enclos dudit Gyé, à l'entrée de la nuit, sans assemblée du peuple."*

A partir de là, la situation s'obscurcit. Une plainte est déposée les jours suivants contre Pierre Cotton et Claude Guyot, neveux du défunt et par ailleurs, réputés bons catholiques, plainte qui relaie la "voix publique".

Les accusés auraient, dit-on, causé du scandale dans la rue Haute : ils auraient enfermé dans la chapelle Notre-Dame, située sur le passage du convoi, des femmes qui y priaient, menacé une dame Gesnard et ses filles en passant devant chez elles, auraient lancé une pierre et de la boue dans les vitres de leur maison, auraient même molesté dans les rues deux autres femmes.

S'en suit une longue instruction, une contre-plainte de Pierre Cotton et de Claude Guyot, en faveur desquels témoigne le curé de Gyé Béréul. Il se dit " *très satisfait de la conduite des dits Guyot et Cotton qui assistent régulièrement au service de la paroisse et approchent des sacrements. C'est pourquoi il joint ses prières aux leurs pour qu'on ne leur fasse aucune peine au sujet de l'enterrement de leur oncle.*"

Au terme de cette enquête, il apparaît que les torts sont largement partagés. Les Huguenots ont été provoqués par les lazzis de la foule et la dame Gesnard, prétendument agressée, reconnaît avoir harcelé de sarcasmes les Huguenots auxquels elle finit par présenter regrets et excuses !

Aurai-je la perfidie et le mauvais esprit de noter que, dans cette affaire, en dehors des deux accusés, les plaignants et acteurs du drame nommément identifiés sont exclusivement des femmes dont les injures ont dû exaspérer les Huguenots ?

En voici un exemple tiré de dépositions concordantes : "*Huguenots, parpaillots, misérables d'avoir quitté Dieu pour servir le Diable*" ; ou un autre : "*il faut leur crever le ventre !*"

Evidemment, dans cette circonstance, la charité chrétienne ne trouve guère son compte, ce qui confirme que, 30 ans après la Révocation de l'Edit de Nantes, les esprits n'étaient pas calmés.

PS. En 1787, Louis XVI rend aux Huguenots l'état-civil (le droit de cité). Ceci explique peut-être que, dans les enquêtes faites à cette date, on constate que, dans les villages cités, on ne fait plus mention de protestants.

*Pierre Gaussot (A 1424)*



## *Les quartiers de*

### *Madame Mireille GEUENS (A 1218)*

#### **Génération I**

1 – CANQUERY Mireille Marie Renée, x Saint Mards en Othe (10)

- GEUENS Louis Charles

#### **Génération II**

2 – CANQUERY Marie Henri Lucien, o 03/02/1875 Ste Maure (10), + 16/11/1963 Troyes (10), y x 25/10/1924

3 – LEGRAND Amanda Hermine Mathile, o 10/11/1885 Macey (10), + 10/04/1974 Troyes

#### **Génération III**

4 – CANQUERY Prudent Arille, o 29/05/1845 Dierrey St Julien (10), + 14/05/1924 Ste Maure (10), y x 16/11/1868

5 – BESSAT Noémie, o 22/06/1847 Ste Maure, y + 15/06/1893

6 – LEGRAND Prudent Emile, o 03/09/1859 Montgueux (10), + 23/04/1936 Macey (10), y x 14/12/1880

7 – DOCHE Joséphine Séverine , o 23/12/1888 Macey (10), y + 23/12/1888

#### **Génération IV**

8 – CANQUERY François Prudent, o 04/03/1825 Dierrey St Julien, + 19/07/1903 Ste Maure, x 07/01/1845 Dierrey St Julien (10)

9 – BERNAUDAT Prudence, o 26/04/1822 Dierrey St Julien, y + 01/09/1900

10 – BESSAT Edme Nicolas, o 17/09/1814 Ste Maure (10), y + 10/11/1895, y x 09/01/1843

11 – DESRAMEZ Rosalie Seconde, o 14/09/1819 Macey (10), + 08/08/1894 Ste Maure (10)

12 – LEGRAND Nicolas Prudent, o 20/07/1822 Dierrey St Pierre (10), + 01/08/1902 Montgueux (10), x 07/08/1849 Macey (10)

13 – LEMAIRE Thérèse Armantine, o 02/12/1825 Macey (10), + 14/12/1880

14 – DOCHE Louis Alexandre, o 07/04/1823 Macey (10), y + 17/03/1878, y x 26/11/1855

15 – HAILLOT Joséphine Euphrasie, o 28/11/1834 St Phal (10), + 26/12/1917 Macey (10)

#### **Génération V**

16 – CANQUERY Edme Nicolas Prudent, o 04/04/1800 Dierrey St Pierre, + 07/06/1867 Dierrey St Julien, x 11/02/1822 Estissac (10)

17 – GATOULLAT Reine Bellonie, o 25/06/1796 Estissac (10), + 11/03/1869 Dierrey St Julien (10)

18 – BERNAUDAT Pierre Vincent, o 05/04/1794 Macey (10), + 09/04/1846 Dierrey St Pierre (10), yx 17/07/1820

19 – MIMEY Alexandrine, o 08/10/1799 Dierrey St Pierre (10), y + 19/11/1826  
 20 – BESSAT Edme Sébastien, o 26/05/1782 Vailly (10), + 19/04/1849, x 23/04/1808 Ste Maure (10)  
 21 – GENTIL Marie Hélène, o 08/05/1784 Ste Maure, y + 19/04/1849  
 22 – DESRAME Louis Martin Laurent, o 13/02/1788 Macey (10), y + 11/12/1846, y x 10/02/1817  
 23 – BERNAUDAT Marie Marguerite, o 06 nivôse an 3 Macey (10), y + 06/10/1849  
 24 – LEGRAND Pierre Nicolas, o 02/06/1799 Dierrey St Pierre, + 07/08/1849, y x 02/07/1821  
 25 – LASNERET Marie Justine, o 26/10/1792 Dierrey St Pierre, y + 13/10/1822  
 26 – LEMAIRE Jean Baptiste, o 05/04/1789 Macey (10), y + 23/02/1853, y x 11/02/1810  
 27 – TROUVE Marie Jeanne, o 05/06/1789 Villeloup (10), + 12/01/1842 Macey (10)  
 28 – DOCHE Jean Jacques, o 02/05/1795 Macey (10), y + 29/01/1877, y x 25/06/1822  
 29 – GALLEY Victoire, o 03/11/1796 Macey (10), y + 19/01/1834  
 30 – HAILLOT Pierre Félix, o 28/02/1807, x 14/11/1834 St Phal (10)  
 31 – LAGOGUEY Marie Euphrasie, o 24/01/1811 Maraye en Othe (10), + 15/12/1839 Saint Phal (10)

#### Génération VI

32 – CANQUERY Edme, o 10/03/1760 Dierrey St Julien (10), + 19/01/1810 Dierrey St Pierre (10), y x 07/07/1789  
 33 LEGRAND Rosalie, o 28/10/1765 Dierrey St Pierre (10), y + 21/02/1845  
 34 – GATOUILLAT Jean Baptiste, + 1832/, x 22/11/1784 Dierrey St Pierre (10)  
 35 – FLIZOT Françoise Jeanne, o 23/09/1757 Dierrey St Pierre (10), + 29/10/1832 Estissac (10)  
 36 – BERNAUDAT François Martin, o 10/11/1763 Macey (10), y + 06/09/1844, y x 22/11/1791  
 37 – PAPILLON Marie Mathie, o 12/06/1770 Macey (10), y + 03/05/1832  
 38 – MIMEY Joseph, o 01/10/1767 Dierrey St Pierre, y + 17/09/1822, y x 05/11/1787  
 39 – LASNERET Félicité Elisabeth  
 40 – BESSAT o 17/08/1747 Vailly, x 20/01/1777 Vailly  
 41 – MUNIER Marie Anne, o 02/02/1746 Luyères (10) + 07/012/1821 Vailly  
 42 – GENTIL Jean Denys, o 09/10/1757 Fontvannes, + 16/02/1835 Ste Maure, y x 30/06/1783  
 43 – MANCHIN Anne, o 03/12/1754, Ste Maure, y + 19 nivôse an 11  
 44 – DESRAME Laurent, o 18/10/1752 Macey, y + 10/02/1810, y x 28/11/1786  
 45 – FEVRIER Siméone Anne, o 15/11/1764 Macey, y + 08/03/1847

46 – BERNAUDAT François Martin, o 10/11/1763 Macey, y + 06/09/1844, y x 22/11/1791  
 47 – PAPILLON Marie, o 12/06/1770 Macey, y + 03/05/1832  
 48 – LEGRAND Pierre, o 02/10/1760 Dierrey St Pierre, y + 30/09/1811, y x 04/06/1787  
 49 – PRIN Marie, o 24/04/1768 Maraye, + 17/01/1844 Dierrey St Pierre  
 50 – LANNERET Jean, o 01/11/1760 Dierrey St Pierre, y + 30/09/1811, y x 04/06/1787  
 51 – GATOUILLAT Marie Jeanne, o 1762, + 24/02/1816 Dierrey St Pierre  
 52 – LEMAIRE Jean Baptiste, o 09/11/1763 Macey, y + 18/12/1811, y x 16/04/1787  
 53 – DILIEUX Anne, o 15/04/1764 Macey, y + 29/10/1830  
 54 – TROUVE Edme, + 21 prairial an 13 (10/05/1805) Villeloup, y x 03/11/1778  
 55 – CROISSANT Marie, o 25/11/1746 Villeloup, y + 21 fructidor an 10 (08/09/1802)  
 56 – DOCHES Claude, o 1748, + 6 germinal an 5 (26/03/1797 Mesnil Vallon, y x 12 messidor an 2  
 57 – MARTIN Reine, o 18/10/1765 Laines aux Bois, + 10/02/1850 Macey,  
 58 – GALLEY Sulpice, o 04/01/1759 St Lyé, + 07/05/1807 Macey, x 17/01/1785 St Lyé  
 59 – LAGESSE Syre, o 21/07/1759 Macey, y + 03/10/1838  
 60 – HAILLOT Edme Pierre, o 27/ 03/ 1776 Chamoy, y + 03/08/1842, x 20/03/1799 Auxon  
 61 – TRIBOULEY Anne Savine, o 19/\*\*/1779 Eaux-Puiseaux, + 20/01/1846 Chamoy  
 62 – LAGOGUEY Théodore, o 20/01/1781 Maraye en Othe, + 29/10/1822 Ville sous la Ferté, x 18/10/1809 Maraye en Othe  
 63 – CARROUGEAT Geneviève, o 28/06/1788 Maraye en Othe, y + 14/02/1816

#### Génération VII

64 – CANQUERY Edme, o 02/02/1735 Dierrey St Julien, y + 18/05/1806, y x 10/01/1757  
 65 – MENNERET Magdeleine, o 15/11/1729 Dierrey St Julien, y + 28/03/1773  
 66 – LEGRAND Jean, o 05/08/1736 Dierrey St Pierre, y + 15/05/1788, y x 18/10/1756  
 67 – GRISSIER Marie, o 06/11/1736 Dierrey St Pierre, y + 08/02/1792  
 68 – GATOUILLAT Edme, o 1730, + après le 22/11/1784, x 04/07/1757 Estissac  
 69 – BERDILLET Anne, o 26/07/1731 Palis  
 70 – FLIZAT Edme, o 20/04/1727 Estissac, + 18/03/1797 Dierrey St Pierre, y x 15/02/1751  
 71 – TROUVE Marie, o 09/09/1728 Dierrey St Pierre, y + 23 messidor an 5 (10/07/1797)  
 72 – BERNAUDAT François, o 19/04/1725 Macey, y x 14/11/1757

73 – JAILLANT Louise, o 18/08/1727 Montgueux  
 74 – PAPILLON Pierre, o 25/06/1745 Macey, y x 03/07/1769  
 75 – DESRAMEE Marie, o 24/04/1738 Macey  
 76 – MIMEY Jean, 08/03/1730 Dierrey St Pierre, y + 04/12/1788, y x 21/02/1754  
 77 – COLLETAT Barbe , o 04/11/1726 Dierrey St Pierre, + avant 5/11/1787  
 78 – LASNERET Edme, o 1732, + 25/03/1809 Dierrey St Pierre, y x 26/11/1753  
 79 – BERNODAT Elisabeth, o 29/07/1731 Dierrey St Pierre, y + 25/02/1802  
 80 – BESSAT Jean, o 23/10/1694 Pont Ste Marie, + 26/03/1747 Vailly, y x 12/09/1718  
 81 – GRET Sire, + avant 20/01/1777  
 82 – MUNIER Edme, x 03/11/1729 Troyes (paroisse Ste Madeleine)  
 83 – TARIN Etiennette  
 84 – GENTY Jean , x 28/01/1756 Fontvannes  
 85 – PIAT Nicole  
 86 – MANCHIN Barthelemy, o 29/08/1725 Ste Maure, + avant 21/05/1792, x 12/02/1748 Ste Maure  
 87 – RIVIERE Savine  
 88 – DESRAME Jean, o 07/04/1713 Macey, y + 05/11/1792, y x 16/11/1734  
 89 – JEANNERET Elisabeth, o 12/03/1714 Macey, + après 05/11/1792  
 90 – FEVRIER Pierre, o 1725, + 04/11/1779 Macey, y x 15/11/1751  
 91 – DESRAMEE Edmée, o 20/03/1729 Macey, y + 20/10/1788  
 92 - = 72 – BERNAUDAT François  
 93 - = 73 – JAILLANT Louise  
 94 - = 74 6 PAPILLON Pierre  
 95 - = 75 – DESRAMEE Marie  
 96 – LEGRAND Edme, o 10/07/1724 Dierrey St Pierre, y + 10/01/1793, y x 31/01/1752  
 97 – BOURGIE Madeleine, + 10/05/1794 Dierrey St Pierre  
 98 – PRIN Antoine, o 27/07/1722 Maraye en Othe, + après 1780, x 05/07/1762 Maraye en Othe  
 99 – DARCE Catherine, o 01/03/1737 Maraye en Othe, + après 16/09/1793  
 100 – LANERET Nicolas, o 1735, + avant 26/10/1792, x 31/10/1757 Dierrey St Pierre  
 101 – COLLETAT Anne, o 1735  
 102 – GATOUILLAT Edme, o 24/07/1722 Villeloup, + 1788 Dierrey St Julien, y x 24/11/1751  
 103 – LECLERC Marie, o 28/08/1729 Dierrey St Julien, y + 23/01/1784  
 104 – LEMAIRE Michel, o 21/03/1729 Macey, y x 15/11/1751  
 105 – BERNAUDAT Edmée, o 11/08/1733 Macey  
 106 – DILLIEU Jean, o 1725, maçon de la paroisse du

Boiry d'Aleyrat diocèse de Limoges  
 x 10/11/1755 Macey  
 107 – DENISET Anne, o 27/06/1730 Macey, y + 04/02/1792  
 108 – TROUVE Edme, o 26/12/1697 Dierrey St Pierre, y x 27/11/1724  
 109 – GATOUILLAT Marie Jeanne,  
 110 – CROISSANT Jacques, o 27/03/1720 Villeloup, y + 16/03/1779, x 27/01/1744 Echemines  
 111 – LAURENT Marie, + avant 1778  
 112 – DOCHE Pierre de Creney, x 09/02/1728 St Lyé  
 113 – COLTAT Marie Anne  
 114 – MARTIN Pierre ; o 29/05/1721 Laines aux Bois, y + 24/08/1792, y x 18/01/1751  
 115 – PICARD Marie, o 25/03/1736, + après 30/06/1794  
 116 – GALLEY Claude Barthélémy, o 24/08/1729 Macey, x 14/01/1755 St Lyé  
 117 – BERTHIER Anne  
 118 – LAGESSE Alexandre, o 08/03/1713 Macey, y + 30/09/1792, y x 04/02/1750  
 119 – LECORCHE Savine, o 18/03/1720 Macey, y + 14/12/1789  
 120 – HAILLOT Edme, veuf de Anne CANQUERY , x 05/07/1773 Auxon  
 121 – BIGOT Jeanne  
 122 – TRIBOULEY Edme, x 18/02/1760 Auxon  
 123 – MATHERAT Claudine  
 124 – LAGOGUEY Jacques, o 1758, + 13 vendémiaire an 14 Maraye en Othe, x 14/06/1779 Bercenay en Othe  
 125 – DARCE Anne, o 1750, + 05/06/1811 Maraye en Othe  
 126 – CARROUGEAT Augustin, o 1743, + 13/02/1815 Maraye en Othe, x 23/04/1787 St Phal  
 127 – BIGOT Marie, o 1756, + 07/02/1817 Maraye en Othe

### Génération VIII

128 – CANCRY Edme, o 03/08/1707 Dierrey St Julien, + après 1757, y x 24/11/1727  
 129 – BECARD Jeanne, o 26/08/1706, Dierrey St Julien, + après 1757  
 130 – MENNERET Jacques, de Dierrey St Julien, x 21/02/1729 Dierrey St Julien  
 131 – FROMONT Madeleine o 05/08/1700 Mesnil St Loup (10)  
 132 – LEGRAND Pierre, o 14/06/1699 Dierrey St Pierre, y + 08/02/1754, y x 23/11/1732  
 133 – MONNY Jeanne, o 28/03/1714 Dierrey St Pierre, y + 08/04/1765  
 134 – GRISIER Nicolas le jeune, o 04/11/1699 Dierrey St Pierre (10), + 1756/, x 17/02/1732 Dierrey St Pierre  
 135 – OUDOT Anne, o 22/12/1708 Dierrey St Pierre

136 – GATOUILLAT Jean, o 14/01/1698 Dierrey St Pierre (10), + 1757/, x 05/02/1720 Dierrey St Pierre (10)

137 – VALANGE Anne, o 24/11/1702 Dierrey St Pierre, + / 1757

138 – BERDILLET Paul o 23/09/1698 Pâlis (10), + / 1757, x 26/11/1726 Pâlis (10)

139 – SIRON Marie o 25/09/1699 Pâlis (10), + 1757/

140 – FLIZOT Edme o 26/03/1680 Dierrey St Pierre (10), y + 09/08/1728, x 14/04/1725 St Martin es Vignes (10)

141 – CROPAT Marie, + / 1754

142 – TROUVE Claude x / 1721

143 – DOLLAT Edmée

144 – BERNAUDAT Claude o 06/11/1685 Montgueux (10), + 27/03/1755 Macey (10), x 27/04/1741 Barberey St Sulpice (10)

145 – FENAT Elisabeth o 06/11/1695 Macey (10), y + 10/01/1750

146 – JAILLANT Jean o 14/01/1689 Macey (10), x 12/06/1695 Montgueux (10)

147 – BERNAUDAT Jeanne o 12/06/1695 Montgueux (10), + 26/12/1766 Macey (10)

148 – PAPILLON Sulpice o 26/\*\*/1712 Bouilly (10), + 26/08/1772 Macey (10), y x 24/11/1732

149 – LUBRAT Edmée o 10/05/1708 Macey (10), y + 19/01/1784

150 – DESRAME Claude o ca 1696, + 21/10/1764 Macey (10), x 20/07/1722 Bucey en Othe(10)

151 – PRAT Marguerite o ca 1700, + 29/08/1742 Macey (10)

152 – MIMÉY Jean o 16/06/1699 Bouilly (10), x 09/10/1719 Macey (10)

153 – CARROUJAT Sébastienne o 06/02/1699 Macey (10)

154 – COLLETA Jean o 03/04/1697 Dierrey St Pierre (10), y + 10/01/1752, y x 03/07/1724

155 – DORE Nicole o 06/12/1705 Villeloup (10), + 10/11/191 Dierrey St Pierre

156 – LASNERET Nicolas x 17/02/1727 Dierrey St Pierre (10)

157 – DURAND Jeanne

158 – BERNODAT Pierre o 06/07/1691 Dierrey St Pierre, + 1766/, x 11/01/1712 Dierrey St Pierre (10)

159 – VALLANGE Siméone o 14/05/1693 Dierrey St Pierre, y + 13/02/1766

160 – BESSAI Jean o ca 1654, + 13/03/1717 Pont Ste Marie (10), y x 30/01/1690

161 – MARNEY Simone o 28/09/1664 Pont Ste Marie (10), y + 08/09/1712

162 – GRET Pierre

163 – TISSERAND Claudine o ca 1660, + 10/03/1727 Vailly (10)

164 – MUNIER Julien x 14/11/1701 Luyères (10)

165 – CABUT Anne

166 – TARIN Edme o ca 1675 , + 28/04/1742 Luyères (10)

167 – HANIER Jeanne + 22/09/1747 Luyères (10)

168 – GENTY Jean x 04/02/1715 Fontvannes (10)

169 – LECORCHER Anne

170 – PRAT Nicolas + 1756/, x 01/02/1725 Bucey en Othe (10)

171 – BONCLAIR Marie de Bucey

172 – MANCHIN Louis o 15/03/1697 Ste Maure (10), x 18/09/1719 Ste Maure (10)

173 – FEUGE Perrette

174 – RIVIERE Nicolas x 15/01/1720 Ste Maure (10)

175 – COQUASSE Jeanne

176 – DESRAMEES Edme o ca 1660, + 04/02/1710 Macey (10), x 14/06/1712 Macey (10)

177 – HABERT Anne o ca 1692, + 10/03/1756 Macey (10)

178 – JEANNERET Edme o 03/10/1683 Macey (10), y + 17/10/1761, y x 07/11/1704

179 – FENAT Jeanne o 26/10/1689 Macey (10), y + 27/10/1725

180 – FEVRIER Estienne (berger de macey) natif de Sens (89), x 18/11/1709 Torvilliers (10)

181 – JACQUART Marie

182 – DESRAMEE Pierre o 12/10/1687 Macey, y + 08/10/1746, y x 21/01/1726

183 – CROPAT Edmée + 1746/

184 = 144 – BERNAUDAT Claude

185 = 145 – FENAT Elisabeth

186 = 146 – JAILLANT Jean

187 = 147 – BERNAUDAT Jeanne

188 = 148 – PAPILLON Sulpice

189 = 149 – LUBRAT Edmée

190 = 150 – DESRAME Claude

191 = 151 – PRAT Marguerite

192 – LEGRAND Edme o 19/10/1694 Dierrey St Pierre (10), y + 24/12/1764, y x 20/11/1719

193 – MARTIN(E) Jeanne o 08/03/1691 Dierrey St Pierre (10), y + 02/02/1747

194 – BOURGIE Charles o 12/03/1679 St Lupien (10), y x 21/02/1729

195 – BORDIER Edmée

196 – PRIN Edme o 23/06 1697 Maraye en Othe, (10), y + 29/11/1773, y x 22/07/1720

197 – LACROIX Marie Liesse

198 – DARCE François o 27/07/1707 Maraye en Othe (10), y x 09/02/1733

199 – BEAUGRAND Catherine

200 – LANNERET Pierre x 26/11/1725 Dierrey St Pierre (10)

201 BENOIT Anne

202 = 154 – COLLETAT Jean

203 = 155 – DORE Nicole

204 – GATOUILLAT Edme o 01/02/1697 Pavillon

Ste Julie (10), + 15/03/1736 Villeloup (10), y x 09/01/1719  
 205 – RILLIOT Catherine o ca 1696, + 16/01/1746 Villeloup (10)  
 206 – LECLERC Pierre o 27/07/1703 Dierrey St Pierre (10), y + 24/04/1737, x 05/02/1725 Bucey en othe (10)  
 207 – MARNOT Anne o 14/10/1697 Villemaur (10), + 30/12/1751 Dierrey St Pierre (10)  
 208 – LEMAIRE Edme o 20/08/1705 Macey (10), y + 12/01/1742, y x 11/02/1727  
 209 – TRIBAUDIOT Edmée o 10/02/1707 Macey (10), y + 11/04/1767  
 210 = 144 = 184  
 211 = 145 = 185  
 212 – DILLIEU Michel  
 213 - LYONNAIS François de Bouy d'Aleprat diocèse de Limoges  
 214 – DENISET Jean o 02/10/1688 Macey (10), y x 10/02/1716  
 215 – GOUGEON Marie  
 216 – TROUVE Jean x 19/02/1691 Dierrey St Pierre (10)  
 217 – BODIE Marie  
 218 – GATOULLAT Jean x 05/07/1700 Villeloup (10)  
 219 – BEAU Marguerite  
 220 – CROISSANT Jacques x 27/06/1715 Villeloup (10)  
 221 – CHARTON Edmée  
 222 – LAURENT Edme x 07/11/1701 Echemines (10)  
 223 – HUE Barbe  
 224 – DOCHE Nicolas x 07/07/1704 Dierrey St Julien (10)  
 225 – REGNAULT Anne  
 226 – COLTAT Jean, Grange l'Evêque (10)  
 227 – DUPONT Marie de St Lyé (10)  
 228 – MARTIN Edme o 05/10/1681 Vauchassis (10), + 12/03/1760 Laines aux Bois (10), x 06/07/1706 St Pantaléon paroisse de Troyes  
 229 – COULON Anne o 06/10/1679 Laines aux Bois (10), y + 27/04/1746  
 230 – PICARD Laurent o 07/05/1685 Laines aux Bois (10), y + 25/05/1761, y x 27/04/1721  
 231 – VINCENT Anne o ca 1696 Bouilly ?, + 19/05/1761 Laines aux bois (10)  
 232 – GALLEY Edme o 23/05/1702 Dierrey St Pierre (10), + 20/01/1781 Macey (10), y x 19/11/1725  
 233 – FEBVRE Syre Savine o 28/01/1700 Macey (10), y+ 20/05/1743  
 234 – BERTHIER Séraphin x 30/01/1730 St Lyé (10)  
 235 – DARNUET Perette  
 236 – LAGESSE Edme o 28/06/1683 Macey, y x 23/11/1711

237 – CAMUS Françoise o 20/09/1693 Montgueux (10)  
 238 – LECORCHE Antoine o 27/05/1688 Macey (10), y + 06/03/1761 ? Y X 20/11/1713  
 239 – FEBVRE Madeleine o 07/11/1689 St Lyé (10), + 02/09/1761 Macey (10)  
 240 – HAILLOT Nicolas x 14/02/1729 Chamoy (10)  
 241 – FINOT Reine  
 242 – BIGOT Pierre  
 243 – ?  
 244 – TRIBOULEY Claude x 07/06/1721 Auxon (10)  
 245 – GEOFFROY Marie  
 246 – MATHERAT Denis x 09/11/1733 Auxon (10)  
 247 – PETITEAU Marie  
 248 – LAGOGUEY Edme Nicolas o 06/12/1713 Maraye en Othe (10), y + 21/04/1777, y x 13/02/1741  
 249 – LAGOGUEY Marguerite o 09/03/1713 Maraye en Othe (10), y + 25/09/1777  
 250 – DARCE Jacques o 16/12/1712 Maraye en Othe (10), y x 22/11/1735  
 251 – CHANTECLERC Jeanne o 20/07/1712 Maraye en Othe (10)  
 252 – CARROUGEAT Etienne  
 253 – DREYGE Marie Anne  
 254 – BIGOT François  
 255 – BOUDIN Marie Elisabeth

#### Génération IX

256 - CANQUERY CANCRY Philippe o 25/07/1685, St Liébault (Estissac) (10), y x 08/11/1706  
 257 - LAURENT Jeanne o 03/04/1679 Dierrey St Julien (10), + 1727/ -/1731  
 258 - BECARD BEQUARD Jean o 28/05/1684 Mesnil St Loup (10), y + 21/03/1727  
 259 - DUREAU Jeanne  
 260 - MENNERET Jacques o ca 1645, + 11/02/1711 Dierrey St Julien (10), y x 21/02/1678  
 261 - RENAUT Edmée + 03/04/1692  
 262 - FROMONT Jean x 19/02/1691 Mesnil St Loup (10)  
 263 - MAILLARD Marie  
 264 - LEGRAND Edme + 20/03 1705 Dierrey St Pierre (10)  
 265 - TROUVE Nicole o 03/03/1662 Dierrey St Pierre (10), y + 29/09/1737  
 266 - MONNIN Jean o ca 1671, + 06/07/1747 Mesnil St Loup (10), x 25/11/1697 Dierrey St Pierre (10)  
 267 - COLAT Jeanne o 07/03/1679 Dierrey St Pierre (10), y + 07/09/1731  
 268 - GRISIER Nicolas, + 25/11/1701 Dierrey St Pierre (10), y x 23/11/1682  
 269 - MARTIN Simone, + 02/01/1725 Dierrey St Pierre  
 270 - OUDOT Fiacre originaire de Prunay, o ca 1677,

+ 14/01/1732 Dierrey St Pierre, y x 08/06/1693  
 271 - BEGUE Marie o 07/04/1669 Dierrey St Julien (10), + 04/04/1709 Dierrey St Pierre  
 272 - GATOUILLAT Jean + 1720, x 26/02/1691 Dierrey St Pierre (10)  
 273 - PASQUIER Louise o \*/10/1660 Dierrey St Julien, + 1720  
 274 - VALLANGE Pierre o 14/06/1654 Dierrey St Pierre (10), +1711/, y x 05/06/1679  
 275 - BEGUE Claude, + 01/06/1711 Dierrey St Pierre (10)  
 276 - BERDILLET Paul o 10/09/1668 Pâlis (10), y + 29/06/1727, y x 08/01/1689  
 277 - BOIVIN Edmée o ca 1673, + 06/11/1705 Pâlis (10)  
 278 - SIRON Siret o 28/02/1669 Pâlis, y + 08/03/1733, y x 02/12/1690  
 279 - DOUINE Marie o 04/08/1669 Pâlis (10), y + 02/11/1746  
 280 - FLIZOT Edme x 22/11/1660 Dierrey St Pierre (10)  
 281 - BERNODAT Catherine o ca 1647, + 22/11/1693 Dierrey St Pierre (10)  
 282 - CROPAT Edme + 1725/, x 30/06/1686 Dierrey St Pierre (10)  
 283 - CHARTON Nicole + /1725  
 284 - TOUVE Jean, x 19/02/1691 Dierrey St Pierre (10)  
 285 - BODIE Anne  
 286 - DOLLAT  
 287 - ?  
 288 - BERNAUDAT François, x 17/10/1678 Montgueux (10)  
 289 - PILLIER Simone  
 290 - FENAT Edme officier de la Rivière de Corps (10), + 1711/, x 03/07/1685 Macey (10)  
 291 - LARBALESTIER Elisabeth o 29/04/1666 Macey (10), y + 29/08/1738  
 292 - JAILLANT, x 27/11/1684 Macey (10)  
 293 - DENISET Jeanne o 31/03/1665 Macey (10), y + 01/04/1731  
 294 - BERNAUDAT Jean, x 29/11/1690 Montgueux (10)  
 295 - CADET Jeanne o 06/05/1671 Montgueux (10)  
 296 - PAPILLON Sulpice, veuf Perette ROCHEND, o 08/03/1685 Vauchassis (10), + 06/03/1749 Macey (10), x 29/10/1708 Bar Sur Seine (10)  
 297 - BOURGOGNE Anne o ca 1684, + 14/10/1749 Macey (10)  
 298 - LUBRA Nicolas o 26/06/1646 Macey (10), + / 1732, x 24/11/1692 Macey (10)  
 299 - AVELINE Anne o 29/04/1664 Macey (10), + 1732/  
 300 - DESRAMEE Claude, veuf Marie BLOSSE, o 25/04/1664 Macey (10), y + 20/05/1707, y x

27/02/1696  
 301 - CROPAT Marguerite  
 302 - PIAT Jean  
 303 - COLIN Jaquette  
 304 - MIMEY Charles o 28/02/1667 Bouilly (10), + 23/07/1744 Dierrey St Pierre (10), x 27/11/1691 Bouilly (10)  
 305 - RAVINET Berthe o 30/04/1671 Bouilly (10), + 1719/  
 306 - CAROUJAT Edme o 23/10/1652 Macey (10), + 20/06/1704 Macey (10), y x 18/04/1695  
 307 - CREDY Anne o 22/08/1668 Macey (10), y + 29/12/1728  
 308 - COLLETAT Jean o ca 1676, + 09/04/1717 Dierrey St Pierre (10), x /1697  
 309 - DAUPHIN Marie, + 29/09/1708 Dierrey St Pierre (10)  
 310- DOREY Claude de Villeloup, + / 1724, x 19/11/1692 Villeloup (10)  
 311 - MARNOT Nicole, + / 1724  
 312 - LASNERET  
 313 - ?  
 314 - DURAND  
 315 - ?  
 316 - BERNODAT Jessé , + 23/09/1710 Dierrey St Pierre (10), y x 25/11/1680  
 317 - BEGUE Claude o 19/02/1657 Dierrey St Pierre (10), y + 13/08/1693  
 318 = 274  
 319 = 275  
 320 - BESSAT Michel, x 20/02/1656 Pont Ste Marie (10)  
 321 - PHILIPPON Edmée  
 322 - MARNEY François o 07/07/1626 Pont Ste Marie (10), y + 05/01/1675, x  
 323 - BILLOUST Marie o ca 1631, + 20/12/1690 Pont Ste Marie (10)  
 328 - 329 - MUSNIER Luyères (10) ?  
 330 - 331 - CABUT Luyères (10) ?  
 332 - 333 - TARIN  
 334 - 335 - HANIER  
 336 - 337 - GENTIL  
 338 - 339 - LECORCHER  
 340 - PIAT Louis de Chenegy (10), x 14/11/1701 Chenegy (10)  
 341 - COUSIN Nicole veuve Edme AVELINE (x 13/05/1687 Chenegy (10)  
 342 - BONCLER Claude  
 343 - PRUNEY Nicole  
 344 - MANCHIN Louis, x / 1697  
 345 - MANCHIN Anna  
 346 - FEUGE Pierre, x 19/11/1696 Ste Maure (10)  
 347 - COLAT Mathie

(à suivre)

# NOS PERSONNAGES CÉLÈBRES

## VICTOR HUGO À TROYES

*A l'occasion du bicentenaire de la naissance de ce grand écrivain, voici la vision qu'il avait eue de Troyes lors de son passage dans notre ville. Il s'était intéressé à l'histoire vraie de Claude Gueux qui lui avait inspiré un ouvrage sous ce titre et qui devait aussi dessiner en filigrane le personnage de Jean Valjean. Son militantisme contre la peine de mort avait effacé le côté sordide du meurtrier pour en faire le héros victime de la société qui l'avait condamné.*

### LA PLACE DU MARCHE AU BLE

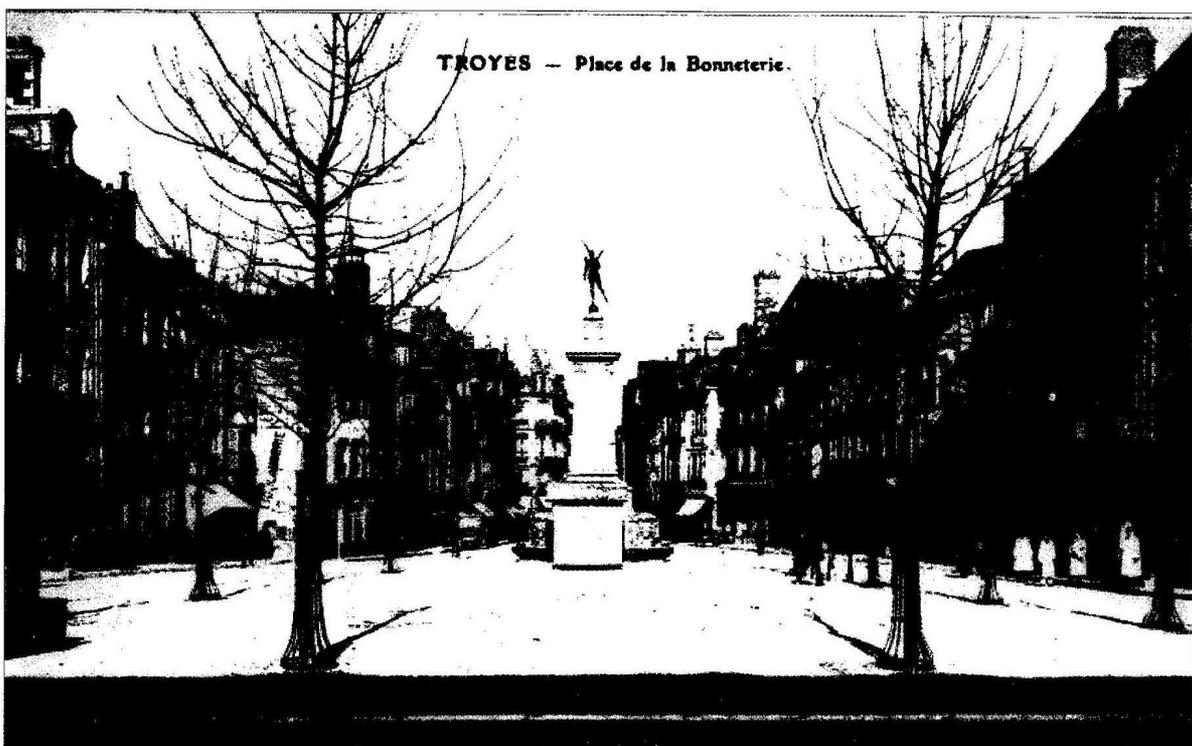
“J’ai voulu voir le lieu où a été exécuté Claude Gueux. Un enfant m’a conduit au Vieux-Marché qu’ils appellent maintenant la Halle au Blé.

C’est une grande place triangulaire ajustée à l’extrémité d’une longue rue comme le fer d’une pertuisane au bout de la hampe; cette forme triangulaire éveille l’idée hideuse du couperet et j’ai déjà observé que le hasard l’a donnée à plusieurs de ces places fatales.

La place du Vieux-Marché est en pente, pavée de grès comme les rues de Paris, égayée de boutiques, entourée d’anciennes maisons à pignons pointus et à toits en abat-vent, obstruée en son milieu par une vieille baraque en bois d’un aspect horrible à l’un des

côtés de laquelle s’appuie un vieux banal orné de cannelures torsées. C’est devant cette baraque qu’on a dressé l’échafaud de Claude Gueux et qu’on le dresse encore chaque fois que la loi commet ses meurtres à Troyes.

De là, le condamné peut distinguer sur la façade méridionale du Vieux-Marché une figure de St Nicolas sculptée sur les solives d’une maison de XV°. A l’époque où Claude Gueux fut exécuté, en se retournant, il pouvait voir l’église St Nicolas dont l’abside gothique occupe un des bouts du côté occidental de la place. Cette église est masquée aujourd’hui par une vilaine grande halle au blé toute blanche dans le chétif goût officiel d’à-présent qu’on a bâtie il y a deux ans et qui donne au Vieux Marché son nouveau nom.



Le jour tombait, je suis entré dans l'église, elle était pleine de ténèbres. Une lampe éclairait deux ou trois arches énormes que l'ombre revenait dévorer à chaque balancement de la petite flamme perdue dans la grande nef. Au-dessus de ma tête, au fond de l'église, la lueur crépusculaire changeait les vitraux de

l'abside en spectres blafards. Deux ou trois vieilles femmes, le visage enfoui dans leur cagoule, priaient dans un coin sombre. Je me suis accoudé près de l'autel sur une balustrade qui porte le reliquaire doré de Ste Pompée et j'ai fait comme elles.



Quand je suis sorti de l'église, il était nuit close. Le ciel était brumeux, la sphère de la lune apparaissait vaguement dans les nuages. Je suis retourné près de la vieille baraque à l'endroit lugubre où s'appuient les quatre piliers de l'échafaud. Là, j'ai songé longtemps à ce pauvre ouvrier intelligent et noble, mort il y a sept ans en ce même lieu par la faute de la société qui ne sait ni élever l'enfant ni

corriger l'homme. Une large forge béante, allumée dans un rez-de-chaussé à ma droite illuminait toute la place et jetait une clarté rougeâtre sur le pavé sinistre. J'ai fait quelques pas pour m'éloigner et en m'en allant, un mélange de lune et de reflets de forge m'a montré au coin d'une rue qui débouche sur le Vieux-Marché, cet écriteau Rue des Trois Têtes."

Victor Hugo, *France et Belgique*.



Marie-France Solignac (A 853)

Extrait de la brochure "La place Jean Jaurès, mon village", réalisée par l'auteur dans le cadre de l'Académie Troyenne d'Etudes Cartophiles.

# LE FIL CONDUCTEUR

## A LA QUÊTE DE DOCUMENTATION

*Suite de l'article de José Mouillefarine (A130), publié dans le n° précédent, qui détaille le contenu de l'ouvrage ayant pour titre "LES INSTITUTIONS DE LA FRANCE SOUS LA MONARCHIE ABSOLUE" écrit par Roland Mousnier et édité par les Presses universitaires de France.*

### LIVRE IV: LES COURS ET JURIDICTIONS DE JUSTICE ET DE POLICE.

#### Chapitre Premier : Hiérarchie et compétence des tribunaux.

Le ressort géographique et le ressort juridictionnel.

La hiérarchie des tribunaux et leur répartition territoriale.

Les tribunaux ordinaires et leur compétence.

Les parlements.

Présidiaux. Bailliages. Sénéchaussées.

Les juges inférieurs ordinaires.

Les tribunaux extraordinaires ou d'attribution et leur compétence.

Les cours souveraines, Grand Conseil, Chambre des Comptes,

Cour des Aides, Cour des Monnaies.

Les finances. Bureaux des Finances. Élections. Greniers à sel.

Les Eaux et Forêts.

Les amirautés.

La connétablie.

La justice consulaire.

#### Chapitre II : Le personnel. Hiérarchie professionnelle et hiérarchie sociale.

La hiérarchie professionnelle.

Les cours.

Les cours ordinaires. Les parlements.

Les cours extraordinaires.

Un échelon ambigu : les trésoriers de France et généraux des Finances, les grands maîtres des Eaux et Forêts.

Les "juridictions" ordinaires et extraordinaires.

Les juridictions ordinaires: Présidiaux, bailliages et sénéchaussées.

Les juridictions extraordinaires: grandes maîtrises des Eaux et Forêts, élections, greniers à sel, maîtrises particulières des Eaux et Forêts, sièges

particuliers d'amirauté.

Les auxiliaires de la justice.

La hiérarchie sociale.

Les Cours.

Les Cours ordinaires. Les Parlements.

Les cours extraordinaires ou d'attribution. Chambre des comptes. Cours des Aides. Cours des Monnaies.

Les trésoriers de France et généraux des Finances.

Les Grands Maîtres des Eaux et Forêts.

Les juridictions ordinaires et extraordinaires.

Le type : le Châtelet de Paris.

Les juridictions de province.

Le dépérissement de l'ordre judiciaire. Leur place dans les élites locales urbaines.

Les offices et la mobilité sociale.

Les facteurs de la mobilité sociale. Le cas des villes de justice et d'administration. Le cas des villes commerçantes. Le cas des régions d'agriculture.

#### Chapitre III: La procédure des cours et juridictions.

Calendriers et agenda.

Déclenchement et conclusion des procès.

Les "gens du roi". Les jugements.

Les procédures d'enregistrement.

Enregistrement et remontrances. Lit de justice.

Les procédures civiles et criminelles.

La preuve. La procédure civile. La procédure criminelle

Le contrôle du Conseil du roi sur les procédures.

L'influence du statut social des magistrats sur les procédures.

(à suivre)

# QUESTIONS

**RAPPEL :** Merci de respecter les consignes suivantes :

- UNE SEULE QUESTION PAR FEUILLE 21X29,7
- ÉCRIVEZ AU RECTO SEULEMENT
- PATRONYMES EN LETTRES CAPITALES
- INDIQUEZ VOS NOM, PRÉNOM, ADRESSE ET NUMÉRO D'ADHÉRENT SUR CHAQUE QUESTION

Donnez le maximum de renseignements susceptibles d'aider la recherche : type d'acte, dates les plus précises possibles, paroisse ou commune, etc...

## ABRÉVIATIONS GÉNÉALOGIQUES COURANTES

naissance .....	°	avant 1750.....	/1750	père.....	P
baptême .....	b	après 1750 .....	1750/	mère .....	M
mariage .....	x	douteux .....	?	filles.....	fl
contrat de mariage .....	Cm	environ (date) (circa) .....	ca	parrain .....	p
divorce .....	)	fils .....	fs	marraine .....	m
décès .....	+	filles (filia) .....	fa	témoin .....	t
nom/prénoms inconnus .....	N...	veuve (vidua) .....	va	testament .....	test

y : au même lieu que celui cité auparavant. Exemple : Payns 16/2/1710, y + 30/3/1768, y x 4/6/1736.

**01.098 FEVRE/GANNE (10)** rectificatif : le X de Toussaint FEVRE avec MASSEY Jeanne a eu lieu à PAVILLON STE JULIE le 10/11/1687 et non 1684.

*Pierre MIGNOT (A1504)*

**02.001 ANQUARD (10)** Ch. date et lieu ° et asc. de ANQUARD Noël X BONCLAIR Marie-Hélène ca 1680, XX BORGNE Agnès 08/06/1705 BUCEY.

*Pierre MIGNOT (A1504)*

**02.002 BAILLY/CLERGEOT (10)** ch. dates et lieux ° X + du couple Victor Hippolyte BAILLY X Marie Célinie CLERGEOT (CHAOURCE?). Au X de leur fs Pierre en 1881, Victor était négociant âgé de 62 ans, Marie-Célinie avait 46 ans, et ils demeuraient aux LOGES MARGUERON (10).

*Mireille DRAPPIER (A1311)*

**02.003 BARBIER/LARRIBE (10)** ch. dates et lieux ° X + BARBIER Edme X à LARRIBE Edmée +02/09/1677 FERREUX QUINCEY dont une fa Catherine X à PIN Jean-Louis (fa de Pierre et THOMAS Marie de MONTIGNY LE ROI (52)

*Serge LACAVE (A1570)*

**02.004 BARON (10)** Ch. ° ca 1703 et + de BARON Louis fs de Louis et Françoise BOURGOGNE

X03/07/1725 ST AUBIN à GRILLAT Anne, y XX 24/05/1740 à GALLOIS Jeanne qui y °08/06/1716 et y +04/11/1782.

*Maud DOMERGUE (A1960)*

**02.005 BEAUGRAND (10)** Ch. asc. de Martin BEAUGRAND, prêtre directeur des Ursulines à TROYES, ° en 1620 BOUY LUXEMBOURG.

*Jean BALDEYROU (A1609)*

**02.006 BERNAUDAT/RENAULT (10)** Ch. date et lieu X ca 1700/1704 de BERNAUDAT Edme X RENAULT Marie d'où une fa Anne ° 22/01/1704 DIERREY ST JULIEN.

*Pierre MIGNOT (A1504)*

**02.007 BIE-BYE (10)** ch. asc. de Anne BIE X15/02/1762 BARBUISE à Médard PARISOT, fa de Louis y X 30/01/1731 à Jeanne JEANSON.

*Denis BIGOT (A1786)*

**02.008 BIFE/LOISELET (10)** Ch. asc. du couple François BIFE °22/08/1781 LENTILLES et Marie-Pierrette LOISELET y °25/10/1784 y X21/11/1808.

*Mireille DRAPPIER (A1311)*

**02.009 BONNAIRE (10)** Ch. ° X + asc. de Jean BONNAIRE juge royal de ST ETIENNE en 1661,

procureur fiscal et juge maieur de ST NABORD en 1663 X Jeanne BOUQUET qui y +1685 d'où un fs y ° 1661.

*Françoise SAINTON (A816)*

**02.010 BONNET/CREUX (10)** Ch. °X+ Pierrette BONNET X Pierre CREUX dont un fs Richard X 1705 LAUBRESSEL à Marie BILLOUX,yXX 1713 à Marguerite ADENET.

*Françoise SAINTON (A816)*

**02.011 BOURDEVEAU/RUINET (10)** Ch. dates et lieux ° X/1697 de BOURDEVEAU Edme X RUINET Nicole ° ca 1665 d'où une fa Marie X LANIER Sébastien le 07/07/1697 LAINES AUX BOIS.

*Pierre MIGNOT (A1504)*

**02.012 BROQUET (10)** ch. + BROQUET Nicolas Savinien ° 01/08/1806 VILEMAUR fs de Louis Joseph et MAILLARD Edmée Joséphine y X 06/08/1830 VILLEMAUR à HUCHARD Zélie Christine

*Christiane LACROIX (A1580)*

**02.013 BROQUET/CANIVET (10)** ch. X 1850/1852 de BROQUET Prudence Savinien °23/03/1830 VILLEMAUR + 05/09/1913 PAISY COSDON X CANIVET Augustine Léonie. Recherche négative sur TROYES,VILLEMAUR,PAISY COSDON.

*Christiane LACROIX (A1580)*

**02.014 BROQUET/MAILLARD (10)** ch. X ca 1795/1806 de Louis Joseph BROQUET, maire de VILLEMAUR, y° 13/04/1777 y + 19/02/1865 X Edmée MAILLARD ° ca 1778/1779 y + 13/11/1813 (fa de Louis et Anne DARCE).

*Christiane LACROIX (A1580)*

**02.015 CHANDELLIER/PAYN (10)** Ch. X/1848 de Edme CHANDELLIER °12/04/1812 CRESANTIGNES y + 07/11/1862 et Marie-Anne PAYN ° 24/01/1813 CORMOST fa de Jean et Marie MASSON, d'où une fa Marie ROSALIE ° 17/03/1848 CRESANTIGNES. Pas trouvé ce X à CRESANTIGNES.

*Nadine BAILLEAU (A1910)*

**02.016 CHOMINOT/CHARBONNOT (10)** Ch. région STE SAVINE LA RIVIERE DE CORPS date et lieux ° X + de CHOMINOT Marin X à CHARBONNOT Marie ° ca 1623 +31/12/1693 d'où un fs Edme X10/06/1681 à GRISELLE Marguerite (pas de filiation sur l'acte.

*Serge LACAVE (A1570)*

**02.017 COCASSE (COQUASSE) (10)** Ch. TROYES + de Nicolas COCASSE ca an9 fs de François et Charlotte CLOQUEMIN veuf 1ères noces Jeanne DOUINE y +05/04/1781 et en 2ème noces de Edmée NICOT

*François HERTZOG (A1610)*

**02.018 COCASSE (COQUASSE)/CLOQUEMIN (10)** Ch. TROYES ° + /an 9 de François COCASSE y ° 1700 y X1722 à Charlotte CLOQUEMIN ° ca 1700 y + 5/10/1787, fs de Antoine, vign. y X10/08/1688 à

Françoise ROBELIN ° ca 1668 y +24/05/1713

*François HERTZOG (A1610)*

**02.019 COCASSE (COQUASSE)/PROLAT (10)** Ch. TROYES et env. ° X /1668 + du couple Jacques COCASSE X Jeanne PROLAT d'où un fs Antoine y X10/08/1688 à Françoise ROBELIN °ca 1668 y +24/05/1713, il se XX 1713/ à Nicole MASSE ou MASSIN

*François HERTZOG (A1610)*

**02.020 DANTON (10)** à part son premier fs °1788 et +1789, DANTON le conventionnel a -t-il eu d'autres enfants, °, X,+, et leur descendance?.

*Antoinette LEPETITCOLIN-MARION (A1710)*

**02.021 DAVID/VIARD (10)** Ch. °ca 1720 CHESLEY de Jean-Baptiste DAVID fs de Pierre et Marie-Françoise VIARD.

*Antoinette LEPETITCOLIN-MARION (A1710)*

**02.022 DUMEY/LAMBERT (10)** Ch. VENDEUVRE ° X 1810/1815 et asc. de Jean-Baptiste DUMEY X Marie-Anne LAMBERT.

*Jacques GOURIER (A1973)*

**02.023 DONJON/BEAUMONT (10)** Ch. ° X + asc. de Nicolas DONJON et Jeanne BEAUMONT d'où une fa Tanche X1688 CHARMONT S/BARBUISÉ à Pierre GRAVELLE.

*Françoise SAINTON (A816)*

**02.024 ENFUMEY (10)** Ch. identité de l'épse de + Pierre ENFUMEY de MARAYE EN OTHE, beau-frère de Jacques CHASTRIET et de Edme PREMIAT en 1658.

*Cyril ROYER (A1773)*

**02.025 FENDARD/NOURRY (NOURY) (10-89)** Ch. reg. forêt d'Othe ° ca 1654/1657 X du couple FENDARD Isaac +09/10/1694 BOEURS EN OTHE (89) X NOURRY Michelle y +13/10/1713 d'où une fa Jeanne y X14/11/1702 à François MOSSOT fs de Jean et OBRAT Aymée.

*Serge LACAVE (A1570)*

**02.026 FLEURIOT/PIAT (10)** Ch. PRUGNY et env. X ca1720 de FLEURIOT Edme à PIAT Anne.

*Jean BALDEYROU (A1609)*

**02.027 FOUCHE (10)** ch. °+ de Etienne FOUCHE , peintre à TROYES y X à Marie BOUILLERAT dont le fs Etienne aussi peintre à TROYES s'y X 18/07/1690 (par.St Nicolas) à Françoise COFFINET y ° 1661 (par. St Jean)

*Françoise SAINTON (A816)*

**02.028 GALSUR (10) Ch. MONTPOTHIER °** ca 1716 de Marguerite GALSUR fs de Jacques et Marguerite GAUTIER y X01/02/1689.

*Maud DOMERGUE (A1960)*

**02.029 GAMICHON/BECET (10)** Ch. ° X /1674 asc. de Savinien GAMICHON +1696 (51ans) aux GRANDES CHAPELLES X Tanche BECET d'où un fa Claudée ° ca1674.

*Françoise SAINTON (A816)*

**02.030 GAUDIER/DOUINE (10)** Ch. dates et lieux ° X ca1698+/1726 asc. du couple GAUDIER Jean et Jeanne DOUINE tous deux + au X 07/01/1726 MARIGNY LE CHATEL de leur fs Edme.

*Jocelyne THIERRY- GUERINOT (A1836)*

**02.031 GALLOIS/ADAM (10)** ch. dates et lieux °X ca1670 + de GALLOIS Jean X ADAM Marguerite d'où un fs Louis X QUISIN Jeanne 12/02/1703 BOUY LUXEMBOURG

*Pierre MIGNOT (A1504)*

**02.032 GALLOIS/RICHARD (10)** ch. dates et lieux ° X ca1680 + de GALLOIS Loup X RICHARD Marguerite d'où un fs Jean X SEBILLE Lupée 01/01/1710 BOUY LUXEMBOURG.

*Pierre MIGNOT (A1504)*

**02.033 GAUDIER/GAUDIER (10)** Ch.dates et lieux ° + du couple GAUDIER Edme ° ca1698 +09/06/1758 (60 ans) MESSON et GAUDIER Jeanne + /1786, date du X de leur fs Edme 24/04/1786 MESSON.

*Jocelyne THIERRY-GUERINOT (A1836)*

**02.034 GAUDIER/PASQUIER (10)** Ch. MARIGNY LE CHATEL et env. dates et lieux °X /1698 + 1726/ asc. du couple GAUDIER Jean,lab à MARIGNY LE CHATEL (en 1726) et PASQUIER Marie d'où une fa Jeanne y X 07/01/1726

*Jocelyne THIERRY-GUERINOT (A1836)*

**02.035 GENNERAT (JEANNERAT) (10)** ch. X /1735 GEANNERAT Michel ou Pierre X Anne LEGRAND d'où une fa Marguerite ° ca1735 X 08/02/1762 DIERREY ST JULIEN à PAULIN Jacques

*Yolande PAYEN/MASSEY (A1657)*

**02.036 GENY DE FLAMMERCOURT (10)** Ch. ° 1880/1905?? et asc. de Louise GENY DE FLAMMERCOURT, origine probable BAR SUR AUBE (10) établie à JOINVILLE (52) et X à Gaston MONTÉZUMA.

*Colette THOMMELIN-PROMPT (A1543)*

**02.037 GODARD/LAROCHE (10)** Ch. région LA MOTHE TILLY, COURCEROY ° X asc. fratrie du couple GODARD Gervais ° ca 1696 +21/05/1727 LA MOTHE TILLY y X10/01/1719(acte succinct) à LAROCHE Marie ° ca 1697 y +01/03/1747. L'époux travaillait au Château de L.M.T.

*Serge LACAVE (A1570)*

**02.038 GOUGET (10) (51)** Ch. ° ca 1718 X/1767 et asc. de Nicolas GOUGET d'ETRELLES X Marie-Anne BARROIS fa de Savinien et Marie BERTRAND de BAGNEUX (51)

*Cyril ROYER (A1773)*

**02.039 HUCHARD (10)** ch. + de HUCHARD Zélie Christine °25/07/1812 VILLEMAUR fa de Jean-Paul et CAROUJAT Mathie Thérèse y X 06/08/1830 à BROQUET Nicolas Savinien.

*Christiane LACROIX (A1580)*

**02.040 JACQUINOT/MERELESSART (10)** Ch.

X /1648 de JACQUINOT Antoine, prévôt des RICEYS (10) , à MERELESSART Claude et asc. de cette dernière.

*P.HENNEQUIN (A1622)*

**02.041 JOUET (10)** Ch. °+ de Edmée JOUET X 30/04/1741 BARBUISE à Claude SOUMILLON, fa de Barthélémy y X 15/02/1708 à Edmée DENISE.

*Denis BIGOT (A1786)*

**02.042 LARCHE/CAILLOT (10)** Ch.dates et lieux ° X ca1675 + de LARCHE Claude X CAILLOT Edmée d'où une fa Marie X TOUTOUSE Edme 03/07/1699 BUCEY.

*Pierre MIGNOT (A1504)*

**02.043 LECLERC/NANCEY (10)** Ch. date et lieu ° asc. de LECLERC Nicolas X NANCEY Marguerite 20/11/1702 DIERREY ST JULIEN XX MARNOT Nicole 01/02/1712 VILLEMAUR.

*Pierre MIGNOT (A1504)*

**02.044 LECORCHE/LUTEL (10)** Ch. dates et lieux °X ca1680 + de LECORCHE Nicolas X LUTEL Gilette d'où un fs Claude X RABY Barbe 06/10/1710 MACEY.

*Pierre MIGNOT (A1504)*

**02.045 MAUVALLET/GRAND-JEANNIN (10)** Ch. X/1708 et asc. de Pierre MAUVALLET X Louise GRAND-JEANNIN d'ALLIBAUDIERES (10).

*Cyril ROYER (A1773)*

**02.046 MEGARD/CHAPEL(LE) (10-51)** Ch. ST JUST SAUVAGE,MARCILLY , PLANCY + MEGARD Pantaléon °03/12/1658 ST JUST SAUVAGE (51) y X29/07/1675 ou à PLANCY à CHAPEL Claire °1654 et +26/09/1710 GAYE (51) d'où une fa Suzanne X15/08/1707 MARCILLY à MUSINE Jean fs de Jean et CONTAT Anne.

*Serge LACAVE (A1570)*

**02.047 MUSSOT (10)** Ch. ° et asc. de Edme Laurent MUSSOT +09/10/1786 BARBUISE y X 26/11/1753 à Geneviève ROSAY, fs de Edme +1753/ y X 09/01/1727 à Edmée ADAM +/1742,XX08/01/1742 à Denise GARNIER..

*Denis BIGOT (A1786)*

**02.048 MOSSOT/OBRAT (AUBRAT) (10-89)** Ch. reg.forêt d'Othe ° X + du couple MOSSOT Jean X à OBRAT Aymée d'où un fs François X 14/11/1702 BOEURS EN OTHE (89) à FENDARD Jeanne fa d'Isaac et NOURRY Michelle.

*Serge LACAVE (A1570)*

**02.049 OZANNE (10)** Ch. ° et asc. de Pierre OZANNE +15/11/1797 BARBUISE fs de Pierre et Marie DERSON(y X01/10/1719), y X27/01/1751 à Marguerite THIRIOT fa de Valentin et Marguerite COLTAT (X06/02/1726).

*Denis BIGOT (A1786)*

**02.050 PAULIN/BEAU (10)** Ch. rég. DIERREY ST PIERRE X /1724 de PAULIN Pierre ,maréchal à ECHEMINES (10) X Anne BEAU °19/03/1699

DIERREY ST PIERRE y +27/02/1757 d'où le premier fils ° 22/03/1724, il se XX 1758 DIERREY ST JULIEN à Jeanne LEGRAND.

*Yolande PAYEN-MASSEY (A1657)*

**02.051 PARISOT (10)** Ch. ° et asc. de Médard PARISOT + 27/01/1804 BARBUISE yX15/02/1762 à Anne BIE fs de François yX11/01/1734 à Anne GRANGER.

*Denis BIGOT (A1786)*

**02.052 PETILLON (10)** Ch. LA SAULSOTTE ° ca1711/1721 de PETILLON Louis fs de Jean et Etiennette IMBERT y X12/11/1711.

*Maud DOMERGUE (A1960)*

**02.053 PRINGE(PRINGEZ) (10)(51)** Ch. CHASSERICOURT et env. date ° /1792 + ca 1843 du couple Antoine PRINGE X23/11/1812 DROSNEY (51) à Marie-Louise VAUTHIER.

*Mireille DRAPPIER (A1311)*

**02.054 ROBIN/HARIOT(HENRIOT)** Ch. X du couple ROBIN Célestin Isidore Placide °21/09/1837 POUAN LES VALLEES et HARIOT Sidonie Alexandrine ° ca1840 d'où un fs Charles Isidore y ° 24/11/1862.

*Arnaud COUTANT (A1989)*

**02.055 ROBIN/SIMONOT (10)** Ch. X du couple ROBIN Charles Isidore °24/11/1862 POUAN LES VALLES et SIMONOT(OT) Stéphanie Marie Esther ° ca 1868 d'où une fa Germaine, Berthe, Marie, Sidonie y °20/09/1889, + 160/03/1963 MAILLY LE CAMP.

*Arnaud COUTANT (A1989)*

**02.056 ROSAY (10)** Ch. asc. de Geneviève ROSAY ° ca1726 +/04/1794 BARBUISE yX26/11/1753 à Edme Laurent MUSSOT fa de Pierre ,vign. à Soullanoy (BARBUISE) y °19/06/1698 X 27/01/1721 LA SAULSOTTE à Madeleine PETILLON +1753/.

*Denis BIGOT (A1786)*

**02.057 SEBILLE/GALLOIS (10)** Ch. dates et lieux ° X ca1685 + de SEBILLE François X MOLIN Jeanne d'où une fa Lupée X GALLOIS Jean 01/01/1710 BOUY LUXEMBOURG.

*Pierre MIGNOT (A1504)*

**02.058 SOUMILLON/OZANNE (10)** Ch. °+ et asc. du couple Thomas SOUMILLON fs de Claude X Edmée JOUET (30/04/1741 BARBUISE), y X 19/05/1788 Marie-Jeanne OZANE fa de Pierre y + 15/11/1797 y X 27/01/1751 Marguerite THIRIOT.

*Denis BIGOT (A1786)*

**02.059 TETEL/FELOIX/MALHERBE (10)** Rech. les asc. de Anne TETEL X ca 1615 Paul MALHERBE, procureur au bailliage de VILLEMAUR et de Anne FELOIX(FELET/FELIX/FLEIX) X ca1645 Michel MALHERBE, procureur du roi au grenier à sel de VILLEMAUR, fs des précédents.

Les familles TETEL et FELOIX ne sont pas représentées à VILLEMAUR en dehors de ces deux Anne, par contre ces deux patronymes sont cités

conjointement à ROUILLY ST LOUP. Les FELOIX sont seigneurs de MENOIS, hameau de ROUILLY, et une famille TETEL y subsiste au 18ème.

Une personne connaissant bien les premiers RP de cette commune peut-elle m'aider ?

*Alain BROQUET (A1494)*

**02.060 THIRIOT (10)** Ch. ° + et asc. de Marguerite THIRIOT fa de Valentin et Marguerite COLTAT X 27/01/1751 BARBUISE à Pierre OZANNE.

*Denis BIGOT (A1786)*

**02.061 de VIENNE (10)** Ch. ts rens. sur la famille de VIENNE à PINEY, notamment sur Claude de VIENNE +/1642, père de Anne X1642 à Jean GALLERE de PINEY (10)

*Cyril ROYER (A1773)*

*Questions arrêtées au 15/03/2002*

*Marie-France FEVRE (A553)*



## RECHERCHE

Recherche personnes ayant les patronymes suivants:

**LIGNOL-LE-CHATEAU et environs :**

PRIEUR-ROY-COUDIE-PICARD-LECLERC-MARNAT-GERARD

**SPOY et environs:**

PICARD-TURPIN-MERTRUS(D)-CHEVILLOT-ROYER-CAILLE-BATILLET-HUBAIL-LAVOINE-FAILLENOT-BOGE(BAUGE)

*Marcel THIERRY(A1818)*



## RAPPEL

**Il est impératif de libeller  
les noms propres en  
LETTRES CAPITALES.**

# RÉPONSES

**RAPPEL : Merci de respecter les consignes suivantes :**

- UNE SEULE QUESTION PAR FEUILLE 21X29,7
- ÉCRIVEZ AU RECTO SEULEMENT
- PATRONYMES EN LETTRES CAPITALES
- RAPPELEZ L'INTITULÉ (NUMERO ET NOM) DE LA QUESTION À LAQUELLE VOUS RÉPONDEZ
- INDIQUEZ VOS NOM, PRÉNOM ET NUMÉRO D'ADHÉRENT SUR CHAQUE RÉPONSE

**01.119 ADAM (10).** ADAM Pierre Philippe ° 03/04/1814 AIX EN OTHE +24/01/1900 ESTISSAC fs de Nicolas Pierre +30/09/1820 A.E.O.et Marie-Geneviève PASQUIER +1835/,dmt de fait à CHENEGY de droit à SOME FONTAINE à son X 12/06/1835 ESTISSAC avec Catherine Rozalie GATOULLAT ° 28/12/1816 MACEY +30/03/1867ESTISSAC, fa de Théodore Eustache, meunier, et Anne Félicité MIMEY.

*Marie-France FEVRE (A553)*

**01.081 AVELINE/LAGESSE (10)** 1) Jeanne AVELINE °31/05/1714 MONTGUEUX + ca 1789 X 13/11/1741 MACEY à Michel Sulpice PIAT, lab, ° 16/08/1717 MONTGUEUX y+10/11/1789

2/3) Jean AVELINE °15/05/1661 MACEY y +06/05/1734 y X11/07/1712 à Marie LAGESSE y ° 23/04/1676 y +01/06/1714

4/5) Edme AVELINE + /1700 X à Gabrielle COLIN ° ca 1628 y +07/01/1700.

6/7) Edme LAJESSE y °07/10/1646 y +03/04/1717 y X07/07/1674 à Laurence PILIER ° ca 1645 y +03/07/1695

12/13) Guillaume LAJESSE y +23/05/1659 X à Edmée GEORGE ° ca 1640 y +15/05/1700

14/15) Alexandre PILLIER ° ca 1610 y +15/12/1684 X Françoise BICHAT ° ca 1627 y +05/04/1679.

*C.G.AUBE P.TH.*

**02.002 BAILLY/CLERGEOT (10)** Victor Hipollyte BAILLY, épiciers °05/01/1819 LES LOGES MARGUERON+1884/, fs naturel reconnu de Thérèse BAILLY ° ca 1794 +1855/, X 23/01/1855 à Marie Célinie CLERGEOT y ° 12/07/1834 fa de Pierre y +07/01/1884 (fs de Pierre et Ursule RABY) et Caroline BERTRAND y +16/04/1844.

*Marie-France FEVRE (A553)*

**02.013 BROQUET/CANIVET (10)** BROQUET Prudence Savinien (fs de Nicolas Savinien et HUCHARD Zélie Catherine) X 24/11/1851 ST MARTIN ES VIGNES à CANIVET Augustine Léonie Joséphine, lingère, °04/05/1831 TROYES, fa

de Nicolas, typographe, dmt ST MESMIN et Dame PAILLOTIN Joséphine + 04/05/1845 ST MARTIN ES VIGNES.

*Marie-France FEVRE (A553)*

**02.012-039 BROQUET/HUCHARD (10)** BROQUET Nicolas Savinien entré le 12/10/1844 à l'hôpital militaire de PHILLIPEVILLE (ALGERIE) où il est + le 06/12/1844 des suites de diarrhées chroniques, X HUCHARD Zélie Catherine + 07/10/1852 VILLEMAUR (qui se XX à BOUCHOT Médard 1844/1852),fa de Jean-Paul y + 12/01/1843 et CAROUGEAT Mathie Thérèse y +25/09/1842(fa de Pierre et Mathie BEGUE).

*Marie-France FEVRE (A553)*

**02.015 CHANDELLIER/PAYN (10)** CHANDELLIER Edme ° 12/04/1812 CRESANTIGNES y +07/11/1862, fs de Pierre Marie et Louise PAPILLON X22/03/1835 CORMOST à PAYN Marie-Anne y °24/01/1813, fa de Jean et MASSON Marie y +15/10/1815.

*Marie-France FEVRE (A553)*

**02.017 COCASSE (10)** + 26 messidor an 9 TROYES de Nicolas COCASSE, 63 ans et 2 mois natif de TROYES par. ST AVENTIN fs des déf. François, man, et Charlotte CLOQUEMIN vf en 1ères noces Jeanne DOUINE et époux de Edmée NICOT dmt à LA VACHERIE (TROYES) en prés. de Pierre DAMOISEAU, cult., 35 ans dmt à LA VACHERIE, Nicolas CHOLLOT, cult., 37ans, dmt à TROYES.

*Marie-France FEVRE (A553)*

**02.018 COCASSE/CLOQUEMIN (10)** TROYES par. ST AVENTIN François COCASSE + 24/02/1779, (79 a) man. à La Basse Moline époux de Charlotte CLOQUEMIN.

*Marie-France FEVRE (A553)*

**01.134 CUCHARD/LEGE (51)**

1) Marie-Jeanne CUCHARD °01/06/1763 SOUDRE-DAME y +13/02/1846 y X24/01/1785 à David LEGE °17/05/1755 SOUDE STE CROIX (51) +22/11/1834 S. N.D.

2/3) Pierre CUCHARD ° ca 1733 HUIRON (51)  
+ /1774 X02/02/1763 S.N.D Marie-Anne HEMARD y  
°07/02/1736 y +16/06/1774

4/5) Claude CUCHARD ° ca 1691 région SOMPUIS,  
y +10/10/1768 y X24/01/1719 à Marguerite ROYER  
°?? SOMPUIS +23/07/1758 HUIRON.

8/9) Claude CUCHARD X Catherine CAROUGE.

*Serge LACAVE (A1570)*

**01.136 DEGOIS/THIEFAINE (10-77-75)**  
précisions: le fs de ce couple °10/11/1879 PARIS  
19ème se nommait Fernand Pierre il s'est X  
29/08/1908 PARIS 10ème à Jeanne Désirée  
JANSSENS, à ce X les parents dmt 5 rue de Tanger  
PARIS 19ème. La mère avait pour prénoms Anne  
Marthe Ernestine et non Constance Octavie.

*Pascal BARON (A1569)*

**00.547 DANTON/CORRARD (10)** Nicolas  
DANTON °1740 +1788 LONGUEVILLE(10)  
X30/06/1761 ERELLES (10) à Catherine  
CORRARD +1763 (31 ans), XX 1763 GRANGES  
(10) à Jeanne GODOT +1810, il est fs de Charles  
X02/08/1729 CHATRES-MESGRIGNY (10) à Marie  
PROTAT.

*Françoise SAINTON (A816)*

**01.135 DEFERT/NEVEU (10)** réponse asc.  
DEFERT

1/) Jean Innocent DEFERT, meunier, °28/12/1758  
QUINCEY +19/05/1812 RIGNY LE FERRON X  
25/07/1785 ST JUST (51) à Marie-Jeanne GOUET °  
06/11/1762 FAVEROLLES(commune de ST  
HILAIRE S/ROMILLY) + 11/01/1806 DROUPT STE  
MARIE

2/3) Jean DEFERT, berger à VOISINES(89)°  
15/07/1722 SOLIGNY LES ETANGS +31/05/1769

GELANNES X?? Colombe SORET, XX  
VOISINES?? Marie-Magdeleine NEVEU+17/06/1768  
GELANNES(46ans), s'y XXX08/05/1769 à Jeanne  
DUMAY vve Etienne Jacques.

4/5) Jean DEFERT, man. vacher °02/08/1699  
SOLIGNY LES ETANGS y+06/01/1788, y  
X14/07/1721 à Marie MODEME y °24/09/1702, y  
+26/10/1748, y XX16/04/1750 à Anne DORRY Vve  
de Nicolas BIGEARD.

8/9) Jacques DEFERT, man. y +12/04/1722 y  
X24/11/1687 à Hilaire JACQUIN y °17/12/1669 y  
+21/06/1716

16/17) François Antoine DEFERT, man. vign. ° ca  
1629 y +26/04/1676 X à Benoiste MANGEON °  
ca 1628 y +09/01/1700.

*Colette BRIQUET (A1418)*

**01.096 DUGNIAT (10)** Je réponds à ma question:  
Jean DUGNIAT, scieur de long à  
CLEREY y +23/08/1837, fs maj. de Marc +20/08/1793  
au Perrier, commune de LA BROUSSE (63) et  
Antoinette BARRIERE y+ en l'an IV, X29/10/1810  
VILLEMOYENNE à Rozalie GUYON(DHION)

+27/05/1835 CLEREY fa maj. de ??GUYON, vign. et  
Marguerite GUYOT y dmt. d'où un fs Jean °  
CLEREY X 16/01/1837 à COURTERANGES à  
Marguerite Julie MAILLET.

*Colette THOMMELIN-PROMPT (A1543)*

**02.022 DUMEY/LAMBERT (10)** Pas trouvé X  
1810/1815 AMANCE VENDEUVRE mais :

2/3) Jean-Baptiste DUMEY °13/06/1792  
VENDEUVRE y +14/03/1874 X?, Marie-Anne  
LAMBERT ° LA VILLE AUX BOIS LES  
VENDOEUVRE (commune d'AMANCE)  
+28/07/1864 VENDEUVRE.

4) Madeleine Honorée DUMEY y °12/12/1768  
+ /1874

8/9) Jacques DUMEY, lab., ° ca 1745 y X08/02/1768 à  
Reine VINOT

16/17) Jacques DUMEY + /1768 X Madeleine  
Honorée PETIT

18/19) Gaspard VINOT ° ca 1705 +1768/ y  
X11/02/1727 à Marie ADAM ° ca 1707

36/37) Gaspard VINOT, lab., X à Anne MICHAUT

38/39) Jean ADAM, lab. aux EPOISSES  
(VENDEUVRE), X à Edmée TAVOINE.

*Marie-France FEVRE (A553)*

**02.035 GENNERAT (JEANNERAT) (10)** pas  
trouvé ce X mais peut-être une piste :

X 13/01/759 LA LOUPTIERE-THENARD Pierre  
Charles GENNERAT à Marie LEGRAND.

*Colette THOMMELIN-PROMPT (A1543)*

**01.151 HURION (10)** pour infos : on peut chercher  
ce patronyme à CRANCEY-PONT/S/SEINE-ST  
HILAIRE S/ROMILLY

*Yolande PAYEN-MASSEY (A1657)*

**01.163 MAROT/LECHENE (10)** pas trouvé X à  
MONTIGNY LES MONTS et AUXON mais pour  
info Reine Victoire MAROT (soeur de Grégoire) X  
07/02/1850 M.L.M à Edouard GIBIER.

*Jackie BERNARD (A1693)*

*Marie-France FEVRE (A553)*

**01.164 MARTIN/NOBLET (10)** Marie Madeleine  
MARTIN °07/04/1747 TROUAN LE GRAND X  
26/11/1770 TROUAN LE PETIT (et non LE  
GRAND) à Antoine NOBLET ,fa de Louis °  
13/03/1713 TROUAN LE G. + 13/09/1766 TROUAN  
LE P. et BRODARD Louise ° 10/08/1718  
ALLIBAUDIÈRES +23/11/1784 TROUAN LE G y.X  
05/02/1742 TROUAN LE G.

*Pierre MARTIN (A1620)*

**02.047-056. MUSSOT/ROSAI (10)**

764/765) Edme Laurent MUSSOT ° 10/08/1728  
BARBUISE y + 09/10/1786 y X 26/11/1753 à ROSAI  
Geneviève y ° 18/12/1727 y + 27/11/1792

1528/1529) Edme MUSSOT y °07/03/1702  
y+14/12/1773 y X 09/01/1727 à ADAM Edmée  
y+30/10/1739 (36ans), s'y XX08/01/1742 à  
GARNIER Denise y + 27/12/1742.

3056/3057) Pierre MUSSOT, bachoteur,  
y+28/02/1702 y X 30/06/1694 à FRANCOIS  
Françoise y+02/12/1738 (72 ans)

3058/3059) Edme ADAM X ROSAY Catherine.

*C.G.AUBE Yves CHICOT*

**02.007-051 PARISOT/BIE (10)**

766/767) Médard PARISOT °09/06/1735 BARBUISE  
Y+27/01/1804 y X 15/02/1762 à BIE Anne y°  
22/04/1735 y+01/08/1816

1532/1533) François PARISOT, lab. à  
COURTAVANT (BARBUISE) )31/10/1705  
BARBUISE y+07/11/1747 y X 11/01/1734 à Anne  
GRANGER y+24/10/1793

1534/1535) Louis BIE y° 30/06/1700 y+16/01/1771(y  
X 21/11/1729 à BEGNE Marie y+10/10/1730 (30 ans)  
y XX 30/01/1731 à Jeanne JEANSON y°26/06/1708  
y +10/05/1748 .

3064/3065) Jean PARISOT père., y +13/03/1736 (75  
ans) y X 13/11/1703 à BIGEARD Marie

3066/3067) Nicolas GRANGER, lab. y +02/04/1721  
X21/11/1707 MONTPOTHIER à DAUPHIN Anne.

3068/3069) Edme BIE +13/05/1700 BARBUISE y X  
12/11/1696 à CARRE Jeanne

3070/3071) Edme JEANSON X GIBIER Jeanne.

*C.G.AUBE Yves CHICOT*

**02.041-058-060 SOUMILLON/ OZANNE/JOUET/  
THIRIOT (10)**

380/381) Thomas SOUMILLON °12/03/1761  
BARBUISE +10/05/1832 PLESSIS BARBUISE X  
19/05/1788 BARBUISE à OZANE Marie-Jeanne y°  
15/05/1765 + 16/02/1803 PL.B.

760/761) Claude SOUMILLON °22/09/1714  
BARBUISE y+17/10/1791 y X 30/04/1741 à JOUET  
Edmée y°18/03/1716 y + mai 1792

762/763) Pierre OZANNE °06/11/1728 BARBUISE y  
+ 15/11/1797 (y X 30/10/1747 à SALLOT Marie-  
Jeanne), s'y XX 27/01/1751 à Marguerite THIRIOT  
°04/07/1729 BARBUISE y + 05/07/1801

1520/1521) Claude SOUMILLON y°16/10/1670 y  
+06/11/1719 y X 12/09/1712 à HURY Louise y  
° 05/11/1689 qui se XX 05/02/1720 à BIE Edme

1522/1523) Barthélémy JOUET, vign PLESSIS  
BARBUISE, °1684 +04/04/1747 BARBUISE(63 ans)  
y X 15/02/1708 à DENISE Edmée d'où :

Barthélémy y X 17/02/1738 à CHOBERT Marie,  
Aignan y° 07/03/1714 y X 09/01/1741 à BARDIN  
Marie-Anne,

Marie y° 26/08/1718,

François y° 30/05/1727.

1524/1525) Pierre OZANNE, vign. aux Vignaux  
(BARBUISE) y° 04/05/1691 y +15/04/1742 y X  
01/10/1719 à DERSON Marie d'où :

Marie-Jeanne y°1720 y+1722,

Marie-Elisabeth y°10/07/1724 y X2 7/11/1747 à BIE  
Louis,

Anne y°27/09/1726,

Claude y° 1731 y +1733,

Marie-Jeanne y°18/07/1735,

Lupien y° 10/09/1739 y X 11/01/1762 à BIE Anne °  
1526/1527) Valentin THIRIOT, vign. aux Vignaux  
(BARBUISE) +1778/ y X06/02/1726 à COLTAT  
Marie-Marguerite y°29/05/1696 y+15/11/1769 d'où :  
Valentin y°15/02/1727 y X 03/11/1747 à ROSAY  
Marie-Jeanne,

Jean y° 21/01/1731 y X 30/06/1755 à JEANNET  
MarieJeanne,

Nicolas y° et +1733,

Nicolas y° 07/02/1735 y X 22/11/1756 à MUSSOT  
Marie-Anne y° 24/11/1729.

3040/3041) Jacques SOUMILLON X à  
FOSSOYEUX Anne

3042/3043) Edme HURY y X 08/11/1688 à  
MENUISIER Anne

3048/3049) Lupien OZANNE ° PLESSIS  
BARBUISE +/1719 X 26/01/1683 BARBUISE à  
FOSSOYEUX Marie °1655 y+19/04/1725 (70 ans).

3050/3051) Félix DERSON + /1719 y X 06/02/1690 à  
Marie ANDRI +1719/

3052/3053) Valentin THIRIOT, vign aux Vignaux, °  
1676, y +22/01739 X ? BORDIOT Nicole

3054/3055) Pierre COLTAT ° 1665 SOULANNOY  
(BARBUISE) y +18/09/1735 y X 22/09/1687 à  
ROSAY Marie.

*C.G.AUBE Yves CHICOT*

*Réponses arrêtées au 15/03/2002*

*Marie-France FEVRE (A553)*

A l'intention de Marcel THIERRY (A1818)

**Patronyme MERTRUS**

Pierre DE MERTRUS seigneur de la  
FRANCHECOURT, seigneur en partie de JESSAINS  
y +03/05/1684 fs de Pierre et Elisabeth DE CONDE X  
Anne PARISOT y + 14/09/1693 d'où :

Elisabeth y +29/10/1737 (66 ans) y X29/09/1687 à  
Claude BOURGEOIS y +24/05/1717(54 ans),  
gendarme de la reine, fs de Claude, procureur d'office  
en la justice de JESSAINS et Marie MARTIN.d'où  
neuf enfants. dont trois se sont partagés cette part du  
fief de JESSAINS.

L'on trouve aussi sans filiation réelle établie :

Marie de MERTRUS X à Nicolas GIRARDIN,  
seigneur de JESSAINS d'où un fs Mathieu y°  
09/09/1693 et a pour marraine Elisabeth. de  
MERTRUS.

Antoine de MERTRUS, chevalier, seigneur de LA  
VILLE AUX BOIS (AMANCE) et d'ECLANCE x  
Marguerite-Alexandrine de NOGENT.

Source : Dictionnaire Historique de la Champagne  
méridionale, Alphonse ROSEROT.

*Marie-France FEVRE (A553)*



44 TROYES. — Le Marché aux Légumes. — LL.



24 — TROYES, le Marché place St-Rémy